

Incidence de l'assurance-chômage et de l'aide sociale sur la redistribution du revenu dans les années 1990 :

une micro-simulation



Février 1996 Also available in English IN-AH-223F-02-96



Incidence de l'assurance-chômage et de l'aide sociale sur la redistribution du revenu dans les années 1990 : une micro-simulation

par Lars Osberg et Shelley Phipps Université Dalhousie

L'assurance-chômage, la distribution du revenu et le niveau de vie

Remerciements

La présente est la vingt-quatrième étude d'une série commandée par Développement des ressources humaines Canada. Les auteurs tiennent à remercier Sadettin Erksoy (attaché de recherche) ainsi que Tom McGuire et Lynn Lethbridge pour leur excellent travail à titre d'adjoints de recherche pour ce projet. Les opinions exprimées dans cette étude représentent le point de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du Ministère.

Série d'évaluations de l'assurance-chômage

Dans le cadre de sa politique et de ses programmes, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) s'engage à aider toute la population canadienne à vivre une vie productive et enrichissante et à promouvoir un milieu de travail juste et sécuritaire, un marché du travail compétitif avec équité en matière d'emploi et une solide tradition d'acquisition du savoir.

Afin de s'assurer qu'il utilise à bon escient les fonds publics pendant qu'il remplit cet engagement, DRHC évalue de façon rigoureuse dans quelle mesure les objectifs de ses programmes sont atteints. Pour ce faire, le Ministère recueille systématiquement des renseignements qui lui permettent d'évaluer, sur une base continue, leur justification, leur incidence nette et des solutions de rechange aux activités subventionnées par l'État. Les renseignements obtenus servent de point de départ pour mesurer le rendement et évaluer les leçons tirées en matière de politique stratégique et de planification.

Dans le cadre du présent programme de recherche évaluative, le Ministère a préparé une importante série d'études en vue de l'évaluation globale des prestations ordinaires d'assurance-chômage. Les études ont été réalisées par les meilleurs experts en la matière, provenant de sept universités canadiennes, du secteur privé et de la Direction générale de l'évaluation. Même si chacune des études constitue une analyse distincte portant sur un point particulier de l'assurance-chômage, elles reposent toutes sur le même cadre analytique. L'ensemble de ces études représente la plus importante recherche évaluative en matière d'assurance-chômage jamais faite au Canada et s'avère, par le fait même, un ouvrage de référence capital.

La série d'évaluations de l'assurance-chômage permet d'éclairer le débat public sur une composante principale du système de sécurité sociale canadien.

I.H. Midgley
Directeur général
Évaluation

Ging Wong

Directeur

Programmes d'assurance

Table des matières

Résumé9
Introduction
1. Élaboration du modèle de microsimulation
2. Assurance-chômage et aide sociale au Canada33
3. Comparaisons internationales
4. Ressources et chômage
5. Conclusion
Annexe A : Structure logique de travail du modèle de microsimulation65
Annexe B : Comparaison du Régime d'assurance-chômage du Canada et de ceux des États-Unis
Annexe C : Résultats des régressions
Bibliographie
Liste des études techniques d'évaluation de l'assurance-chômage140

Liste des tableaux

Tableau 1	Taux de chômage de l'année de simulation	.22
Tableau 2	Analyse de régression de la tendance au travail indépendant	.24
Tableau 3	Paiements d'aide sociale par personne et par semaine	.32
Tableau 4	Pourcentage de chômeurs recevant des prestations d'assurance-chômage	.35
Tableau 5	Ratios des prestataires et des prestations d'assurance-chômage et des prestataires et des prestations d'aide sociale	.35
Tableau 6	Variation en pourcentage du taux de pauvreté et de l'écart de pauvreté entre le scénario de référence et le scénario expérimental	.38
Tableau 7	Caractéristiques des personnes nouvellement assurées dans le scénario expérimental lorsque l'emploi non standard est inclus — 1994	.39
Tableau 8	Effet du passage du régime d'ac. canadien de 1994 au régime en vigueur dans l'État de New York sur le « revenu » annuel moyen par quintile	.42
Tableau 9	Effet du passage du régime d'ac. canadien de 1994 au régime en vigueur au Texas sur le « revenu » annuel moyen par quintile	.43
Tableau 10	Comparaison du régime canadien de 1994 et du régime américain de l'État de New York de 1992 : gagnants et perdants par décile	.46
Tableau 11	Rapport entre le régime canadien de 1994 et le régime du Texas de 1992 : gagnants et perdants par décile	.46
Tableau 12	Chômage et pauvreté : ensemble des ménages dont le chef a moins de 65 ans	.50
Tableau 13	Chômage et pauvreté : ménages dont le chef est âgé de moins de 25 ans	.55
Tableau 14	Chômage et pauvreté : ménages dont le chef est âgé de 25 à 65 ans	.56
Tableau 15	Chômage et pauvreté : ménage avec enfants, dont le chef a moins de 65 ans	.56
Tableau 16	Chômage et pauvreté : ménage sans enfant, dont le chef a moins de 65 ans	.57
Tableau 17	Déciles de revenu et liquidités nettes : pourcentage d'hommes et de femmes âgés de 16 à 64 ans	.59
Tableau 18	Déciles de revenu et liquidités nettes : pourcentage chez les moins de 25 ans	.60
Tableau 19	Déciles de revenu et liquidités nettes : pourcentage chez les 25 à 64 ans	.61
Tableau 20	Déciles de revenu et liquidités nettes : pourcentage d'hommes et de femmes âgés de 16 à 64 ans ayant des ressources	

Liste des figures

Figure 1	Les chômeurs ne recevant aucune prestation d'assurance- chômage selon chaque scénario	.33
Figure 2	Ratio de l'assurance-chômage et de l'aide sociale entre le scénario expérimental et le scénario de référence	
Figure 3	Ratio de l'assurance-chômage et de l'aide sociale entre le scénario expérimental et le scénario de référence	
Figure 4	Variation en pourcentage de la fréquence de la pauvreté entre le scénario de référence et le scénario expérimental	.37
Figure 5	Effet du passage du régime canadien de 1994 au régime new-yorkais par quintile	.43
Figure 6	Passage du régime canadien de 1994 au régime new-yorkais de 1994	45
Figure 7	Pourcentage de ménages où il y a du chômage et qui ont reçu des prestations d'ac.	.51
Figure 8	Fréquence de la pauvreté dans les ménages recevant des prestations d'ac.	.52
Figure 9	Fréquence de la pauvreté dans les ménages recevant des prestations d'ac. — revenu comprenant et excluant l'ac	.53
Figure 10	Ratio de tous les autres transferts aux prestations d'ac. pour les ménages recevant des prestations d'ac.	.53
Figure 11	Personnes dont les ressources financières ne sont pas suffisantes pour maintenir un niveau de vie correspondant au seuil de pauvreté pendant une période de chômage de durée moyenne	.59



Résumé

Quel rôle le Régime d'assurance-chômage doit-il jouer dans la structure de la sécurité sociale? Traditionnellement, l'assurance-chômage n'a jamais été perçu comme une mesure anti-pauvreté. Mais, étant donné la progression des emplois temporaires et à temps partiel qui ne sont pas couverts par le régime, il se peut que les chômeurs, dans une proportion grandissante, soient pauvres en raison de leur inadmissibilité à l'assurance-chômage. Or, même si l'assurance-chômage n'est pas une mesure anti-pauvreté, il convient d'évaluer la relation entre l'assurance-chômage, la pauvreté et la structure de la sécurité du revenu.

Trois questions ressortent de la présente analyse :

- Quels liens existe-t-il entre l'assurance-chômage, le chômage, la pauvreté et l'aide sociale?
- Au plan de l'atténuation de la pauvreté, où le Régime d'assurance-chômage se situe-t-il par rapport aux régimes des États-Unis et de pays européens?
- Les gens disposent-ils de ressources suffisantes pour maintenir un niveau de vie acceptable durant une période de chômage?

Pour étudier les relations entre l'assurance-chômage, l'aide sociale et la pauvreté, nous avons simulé les conséquences de deux changements potentiels au Régime d'assurance-chômage de 1994 :

- l'ajout de cinq semaines au nombre de semaines requis pour faire une demande de prestations d'assurance-chômage;
- l'extension du Régime d'assurance-chômage aux semaines de travail indépendant et aux semaines de travail courtes.

Les résultats laissent croire que l'augmentation du nombre de semaines requis pour l'admissibilité à l'assurance-chômage haussera la fréquence de la pauvreté au Canada et déplacera les dépenses de maintien du revenu de l'assurance-chômage à l'aide sociale. D'autre part, l'extension du régime aux travailleurs et travailleuses qui ont des semaines de travail courtes et un salaire peu élevé paraît être un moyen relativement peu coûteux de permettre à un petit nombre de personnes pauvres de toucher des prestations sans alourdir outre mesure l'administration du régime. Cependant, l'extension du régime au travail indépendant, mesure coûteuse et difficile à administrer, semble plus problématique et n'offrirait que peu d'avantages aux personnes pauvres.

À partir des microdonnées de l'Étude sur les revenus du Luxembourg, la présente étude compare le Régime canadien d'a.-c. et celui d'autres pays industrialisés et riches (Australie, Finlande, Allemagne, Suède et États-Unis) au plan de l'atténuation de la pauvreté. Cette étude comparative permet de fixer un point de référence, car il est difficile de définir ce qui constitue un allégement « suffisant » de la pauvreté. La conclusion la plus importante qui ressort de cette analyse, c'est

Il ressort que le Régime d'assurancechômage remplit une fonction d'atténuation de la pauvreté beaucoup plus considérable que dans les autres pays étudiés. que le Régime d'assurance-chômage remplit une fonction d'atténuation de la pauvreté beaucoup plus considérable que dans les autres pays étudiés. Même s'il a été conçu pour fournir des prestations aux ménages qui ne sont pas pauvres, il demeure néanmoins une mesure anti-pauvreté.

Il ressort assez clairement de l'étude que les ressources financières des ménages canadiens, en particulier dans ceux où il y a du chômage, suffisent rarement à maintenir un niveau de vie correspondant au seuil de pauvreté pendant une période de chômage de durée moyenne.



Introduction

Quel rôle le Régime d'assurance-chômage doit-il jouer dans la structure de la sécurité sociale? Traditionnellement, celui-ci n'a jamais été perçu comme une mesure anti-pauvreté. Cependant, des analyses de la « nouvelle pauvreté » en Europe révèlent qu'un changement s'est produit dans la composition de la population pauvre. Cette transformation s'explique, en bonne partie, par l'augmentation de la proportion des personnes pauvres qui sont sans emploi ou qui occupent des emplois mal payés ou précaires (O'Higgins et Jenkins, 1988). Étant donné la progression de l'emploi non standard au Canada (voir le Conseil économique du Canada, 1990), il se peut que le Canada ait subi des changements comparables à ceux qui ont été observés en Europe. Chose certaine, le chômage accentuera la pauvreté du « travailleur à faible revenu » et, même si les revenus de ce dernier sont assurés, force est de reconnaître que 55 p. 100 du salaire minimum placerait presque tous les ménages sous le seuil de la pauvreté. De plus, avec la hausse des emplois temporaires et à temps partiel, il se peut qu'une fraction croissante des chômeurs soient pauvres du fait de leur inadmissibilité à l'assurance-chômage. Or, même si le Régime n'est pas considéré comme une mesure anti-pauvreté, il convient d'évaluer la relation entre l'assurance-chômage, la pauvreté et la structure de la sécurité du revenu.

Dans la réalisation de la présente analyse, trois thèmes ont semblé particulièrement dignes d'attention. En premier lieu, lorsque nous examinons les liens qui existent entre l'assurance-chômage, le chômage et la pauvreté, il paraît naturel d'y ajouter le lien avec l'aide sociale. L'assurance-chômage et l'aide sociale visaient, à l'origine, à répondre aux besoins de clientèles distinctes, mais les tendances décrites ci-dessus estompent quelque peu les différences.

En deuxième lieu, nous nous sommes demandé comment se comparait le Régime d'assurance-chômage du Canada par rapport à ceux des États-Unis et des pays européens sur le plan de l'atténuation de la pauvreté?

En troisième et dernier lieu, nous avons voulu savoir si les gens disposent de ressources suffisantes pour maintenir un niveau de vie acceptable durant une période de chômage. Si c'est le cas, l'assurance-chômage, en tant que mesure palliative, revêt moins d'importance. Toutefois, une analyse américaine (Ruggles et Williams, 1989), faite à partir des données SIPP, donne à penser que de nombreux ménages pauvres n'ont pas les ressources nécessaires pour faire face à des périodes de chômage même relativement courtes.

La méthodologie varie selon les parties de la présente analyse, parfois à cause de la diversité de provenance des données qui ont servi à répondre à nos interrogations. L'élaboration du modèle de microsimulation, à laquelle nous avons consacré l'essentiel du temps et des efforts de recherche, est expliquée dans la partie 1. Bien que le modèle emprunte beaucoup à la structure du précédent modèle des années 80, bon nombre de nouvelles caractéristiques ont été ajoutées et plus de 60 nouvelles équations de comportement ont été estimées par des méthodes économétriques. Dans la partie 2, nous examinons l'application du modèle à l'aide sociale.

Traditionnellement, le Régime d'assurancechômage n'a jamais été perçu comme une mesure anti-pauvreté. La partie 3 présente une comparaison assez détaillée des régimes américains et du régime canadien. L'analyse, faite à partir de la version des années 80 du modèle, tente de déterminer ce qu'il adviendrait du niveau et de la distribution du revenu au Canada si l'on adoptait un régime d'a.-c. de type américain. Elle évalue également le rôle d'atténuation de la pauvreté du Régime canadien d'a.-c. par rapport à celui d'autres pays industrialisés et riches (Australie, Finlande, Allemagne, Suède et États-Unis) à partir des données de l'Étude sur les revenus du Luxembourg. Comme il est difficile de déterminer ce qui constitue un allégement suffisant de la pauvreté, la comparaison avec d'autres pays fournit un point de référence.

Dans la partie 4 de l'étude, nous cherchons à répondre à une question très simple : « Les gens ont-ils besoin de l'a.-c. pour se mettre à l'abri du besoin durant une période de chômage ou ont-ils, en général, suffisamment de ressources pour traverser cette période? » Pour y répondre, nous avons utilisé les microdonnées de l'Enquête sur les biens et l'endettement effectuée par Statistique Canada en 1983-1984.

Enfin, la conclusion, en rassemblant tous les résultats obtenus, donne une vue d'ensemble du rôle que joue le Régime d'assurance-chômage dans la structure de la sécurité du revenu du Canada.

1. Élaboration du modèle de microsimulation



Dans de précédentes études publiées dans le cadre du même projet de recherche, nous avons résumé les avantages d'un modèle de microsimulation comme outil d'analyse des politiques, analysé les effets redistributifs des révisions du Régime d'assurance-chômage sur l'ensemble du cycle économique des années 80 et testé la version de ces années du modèle de microsimulation de Dalhousie du point de vue de sa sensibilité à diverses hypothèses¹. Nous ne reprenons pas ici l'examen de ces études. La première de nos études traitant de la nouvelle version des années 90 du modèle, soit Osberg, Erksoy et Phipps (1995), évalue l'utilisation des microdonnées de l'Enquête sur l'activité (EA) de 1988-1990. Dans cette étude, nous nous sommes concentrés sur la modélisation de l'emploi non standard, plus précisément du travail indépendant et des semaines d'emploi courtes. Nous incorporons au modèle des années 90 les modules de démographie et d'aide sociale et explorons, à partir de cette plus récente version du modèle, les liens qui existent entre le chômage et l'aide sociale au Canada.

Nos études précédentes, à l'exception de la dernière (Osberg, Erksoy et Phipps, 1995), se fondaient sur ce que nous appelons la « version des années 80 » de notre modèle de microsimulation. Dans de précédents travaux, nous avons estimé les équations de comportement au moyen des données de l'EA de 1986-1987 et nous avons fondé l'analyse des effets du Régime d'assurance-chômage au cours du cycle économique de 1981 à 1989 sur une simulation du comportement des répondants à l'Enquête sur les biens et l'endettement, effectuée par Statistique Canada en 1983. Ce modèle existe toujours et demeure utile dans les cas qui exigent d'établir un lien avec la richesse des ménages ou qui touchent le cycle économique des années 80. Toutefois, pour tirer parti des nouvelles données sur les caractéristiques personnelles (par exemple, l'état d'une personne handicapée, l'appartenance à une minorité, le lieu de naissance, la taille de l'entreprise de l'employeur, etc.) recueillies dans l'EA de 1988-1990, et pour établir une base plus raisonnable pour la modélisation de l'évolution du marché du travail au cours des années 90, nous avons choisi comme nouvelle base du modèle la popu-

Dans cette étude, nous utilisons la plus récente version du modèle pour explorer les liens qui existent entre le chômage et l'aide sociale au Canada.

lation des répondants à l'EA de 1990.

Voir:

⁽¹⁾ S. Erksoy, L. Osberg et S. Phipps. « The Distributional Implications of Unemployment Insurance – A Microsimulation Analysis », avril 1994 (rapport provisoire, novembre 1993);

⁽²⁾ S. Erksoy, L. Osberg et S. Phipps. « Panel Data and Policy Analysis », juin 1994;

⁽³⁾ S. Erksoy, L. Osberg et S. Phipps, « The Distributional Implications of Unemployment Insurance Revisions », juin 1994;

⁽⁴⁾ L. Osberg, S. Erksoy et S. Phipps. « The Distribution of Income, Wealth and Economic Security: The Impact of Unemployment Insurance Reforms in Canada », juillet 1994;

⁽⁵⁾ L. Osberg, S. Erksoy et S. Phipps. « Labour Market Impacts of the Canadian and U.S. Unemployment Insurance Systems », décembre 1994.

Comme l'Enquête sur l'activité des années 1988 à 1990 contient des données sur le type d'emploi et le nombre d'heures de travail par semaine des répondants, il est possible d'isoler les semaines de travail indépendant et les semaines d'emploi inférieures à 15 heures des autres semaines d'emploi pour ensuite modéliser les conséquences de l'extension du Régime d'assurance-chômage à ces types de semaines d'emploi.

Tout modèle de microsimulation se compose de trois éléments clés :

- des microdonnées sur un échantillon de personnes dont le comportement doit être simulé;
- 2) un ensemble d'équations de comportement qui prédisent l'élément déterministe et l'élément stochastique du comportement individuel;
- 3) le code de programmation et les relations d'analyse qui associent de façon cohérente les comportements individuels.

Comme chaque ensemble de données possède ses caractéristiques propres en ce qui touche la programmation et la disponibilité des données, les changements apportés à la base de données exigent des changements correspondants dans les équations d'estimation et le code de programmation. Cependant, comme l'intérêt des résultats de microsimulation à des fins d'examen des politiques sera vraisemblablement plus grand si le modèle peut prétendre représenter le comportement de la population actuelle, il a été jugé pertinent d'utiliser dans la version des années 90 un échantillon relativement récent — les répondants à l'EA de 1990 — plutôt que de conserver l'échantillon de l'Enquête de 1983 sur les biens et l'endettement.

Comme l'EA des années 1988 à 1990 contient des données sur le type d'emploi et le nombre d'heures de travail par semaine des répondants, il est possible d'isoler les semaines de travail indépendant et les semaines d'emploi inférieures à 15 heures des autres semaines d'emploi pour ensuite modéliser les conséquences de l'extension du Régime d'assurance-chômage à ces types de semaines d'emploi. Disposant de plus de détails sur les caractéristiques des ménages et de plus de possibilités pour l'étalonnage des résultats de simulation par rapport à des microdonnées observées, nous avons estimé de nouveau toutes les équations de comportement, en intégrant les renseignements additionnels maintenant disponibles sur les déterminants des résultats sur le marché du travail. Toutefois, il s'agissait d'un travail énorme, car le modèle comprend maintenant 54 équations de comportement réparties entre huit modules distincts. Le module démographique contient six nouvelles équations de comportement. Au total, le modèle comprend 60 relations estimées et un grand nombre de relations d'analyse détaillées; il y a actuellement plus de 18 000 lignes de code dans l'application SAS.

Le modèle actuel non seulement réalise la mise à jour et la désagrégation des équations de comportement estimées dans le modèle des années 80, mais permet de prédire la probabilité et la durée du travail indépendant et d'un emploi de moins de 15 heures par semaine. En faisant la distinction entre ces types d'activité et les semaines d'emploi de plus de 15 heures rémunérées par semaine, nous traçons une séparation entre les semaines d'emploi qui sont assurables² et celles qui ne le sont pas, selon le Régime d'assurance-chômage actuel. Cette caractéris-

² Selon les règles actuelles, le Régime d'assurance-chômage couvre les semaines d'emploi comprenant plus de 15 heures de travail ou dont la rémunération hebdomadaire dépasse le minimum de la rémunération assurable (fixé à 1/5 du maximum de la rémunération assurable, c'est-à-dire à 156 \$ par semaine en 1994). Par conséquent, certaines semaines de travail courtes sont déjà couvertes. Dans la présente étude, nous examinons l'extension de l'assurance-chômage aux semaines de travail de moins de 15 heures et comportant une rémunération inférieure à 156 \$.

tique du modèle (décrite en détail dans Osberg, Erksoy et Phipps, 1995) est importante dans la mesure où elle permet de refléter les nouvelles réalités du marché du travail.

Pour les besoins de la présente étude, il convient de signaler qu'il y a deux ajouts importants dans le modèle : un module de démographie et un module d'aide sociale. Des caractéristiques démographiques telles que l'âge, l'état civil et le nombre d'enfants jouent un rôle important dans la détermination des comportements et des résultats sur le marché du travail (par exemple l'activité et le chômage). Dans les versions antérieures du modèle, ces caractéristiques ne pouvaient varier dans le temps. Cependant, il est raisonnable de supposer que de nombreuses caractéristiques évolueront durant les onze années de la période de simulation (par exemple, l'état civil et le nombre d'enfants). Également, un modèle complet doit tenir compte des interactions entre les caractéristiques démographiques et les résultats sur le marché du travail. Par exemple, supposons, d'une part, que la mise en vigueur d'une politique fasse augmenter le chômage pour certaines personnes et, d'autre part, que le chômage fasse augmenter la probabilité du divorce au cours de l'année. Le divorce a un effet sur le revenu du ménage, ce qui peut signifier que la personne se trouve dans la pauvreté en raison à la fois du chômage et de la perte du revenu de l'ex-conjoint. Enfin, le divorce peut avoir des conséquences sur la participation au marché du travail au cours des années qui suivent. Ainsi, un changement de politique peut déclencher une chaîne d'événements très complexe, que l'ajout du module démographique nous permet maintenant d'observer. Comme l'admissibilité à l'aide sociale et la pauvreté ont un lien avec les caractéristiques familiales (par exemple, le nombre d'enfants, le revenu du conjoint), la démographie revêt une importance toute particulière pour la présente étude.

Soulignons un autre point important. Dans la simulation de résultats qui couvrent une période de plusieurs années, la composition de la population active évolue nécessairement : chaque année, des travailleurs de 65 ans en auront 66 et des jeunes de 15 ans en auront 16. Les jeunes, au fur et à mesure qu'ils entrent sur le marché du travail, modifient la probabilité *relative* du chômage de travailleurs plus âgés, les deux se faisant concurrence pour les mêmes emplois. En modifiant la composition de la population de l'échantillon analysé, le module démographique fait un pas de plus vers la « réalité ».

Au Canada, l'aide sociale représente, pour beaucoup, le dernier recours. Les personnes qui ne sont pas âgées, qui sont dans le besoin et qui ne participent pas au marché du travail ou dont la participation est insuffisante pour donner droit à des prestations durant une période de chômage doivent faire appel à l'aide sociale. Par conséquent, des changements aux paramètres du Régime d'assurance-chômage peuvent avoir d'importantes conséquences sur le nombre d'assistés sociaux. Si l'on resserre l'admissibilité à l'assurance-chômage, les demandes d'aide sociale pourront augmenter (dans la mesure où les personnes ne sont pas toutes capables de modifier leur participation au marché du travail pour conserver leur admissibilité aux prestations d'assurance-chômage). Compte tenu du partage fédéral-provincial des responsabilités en matière d'assurance-chômage et d'aide sociale, les responsables des politiques doivent se demander dans quelle mesure

les changements apportés à l'assurance-chômage se traduiront par des changements dans les demandes d'aide sociale.

Comme cette dernière est, en réalité, le dernier recours, le modèle traite les demandes d'aide sociale comme une variable résiduelle. Dans le modèle, toute personne qui n'est pas étudiante, ne reçoit pas de revenu de retraite, n'est ni chef de ménage ni conjoint et n'a pas d'autres moyens de subsistance suffisants pendant plus de deux semaines par année se voit attribuer l'aide sociale. Ainsi, nous modélisons en fait l'admissibilité *potentielle* à l'aide sociale. Dans la pratique cependant, le « taux d'absorption » de l'aide sociale est inférieur à 100 p. 100, car certaines personnes admissibles n'en font pas la demande.

Structure du modèle

La figure A.1 (annexe A) présente un diagramme de la structure logique du modèle de microsimulation. Chaque année de simulation commence avec les personnes dont les caractéristiques correspondent aux caractéristiques initiales des personnes de l'échantillon de l'EA de 1990, telles que modifiées par le comportement simulé subséquent — démographie et marché du travail. À chaque exécution de la simulation, deux scénarios sont comparés, que nous appelons généralement scénario « de référence » et scénario « expérimental ». Dans la présente étude, le scénario de référence et le scénario expérimental diffèrent par la structure du Régime d'assurance-chômage, mais, dans chacun, l'estimation des réactions comportementales aux paramètres de l'assurance-chômage et l'influence des caractéristiques personnelles sont les mêmes³.

L'effet de la « chance » est également supposé identique dans les deux scénarios. Dans chaque équation estimée, la variance inexpliquée de la régression estimée est décomposée en chance « permanente » et en chance « temporaire » — le rapport actuel est de 60 p. 100 pour la composante temporaire et de 40 p. 100 pour la composante permanente. Nous considérons la chance permanente comme étant la position (bonne ou mauvaise) d'une personne dans la distribution des caractéristiques personnelles permanentes non observables, tandis que la chance temporaire représente la variation stochastique d'une année à l'autre des résultats sur le marché du travail. Chacune des équations de comportement permet de prédire la valeur moyenne, ou prévue, des résultats sur le marché du travail en fonction d'un ensemble donné de caractéristiques personnelles, d'antécédents sur le marché du travail, etc. Pour attribuer des écarts permanents par rapport à la valeur prévue, nous tirons une valeur aléatoire d'une distribution normale centrée réduite et, après l'avoir multipliée par (0,4) x (variance inexpliquée), nous l'ajoutons à la valeur prévue. La chance permanente est la même dans les deux scénarios (référence et expérimental), mais diffère selon les comportements sur le marché du travail. Pour attribuer le reste de la variation inexpliquée des résultats sur le marché du travail dans chaque équation, nous attribuons pour chaque année une valeur aléatoire tirée d'une distribution normale centrée réduite, que nous multiplions ensuite par la portion « temporaire » (0,6) de la variation inexpliquée

³ Pour l'estimation de la sensibilité du modèle à certains paramètres, il est bien sûr possible de garder constant le Régime d'assurance-chômage tout en comparant les conséquences de diverses estimations de l'effet des paramètres comportementaux. Voir Osberg, Erksoy et Phipps, 1995, pour des exemples d'analyse de sensibilité de ce type.

totale. L'effet de la chance « temporaire » est également supposé identique dans les deux scénarios⁴.

Chaque équation de comportement contenue dans le modèle reflète donc l'effet :

- des caractéristiques individuelles mesurables, notamment les caractéristiques personnelles, certaines caractéristiques du marché du travail dans les régions concernées et les paramètres du régime d'assurance-chômage propres à chaque personne;
- des caractéristiques non observées dont l'hétérogénéité est source d'écarts permanents (positifs ou négatifs) par rapport aux résultats prévus d'après les caractéristiques personnelles observables;
- des variations stochastiques annuelles des résultats individuels que des caractéristiques permanentes observées ou non observées ne permettent pas d'expliquer.

Modélisation de la démographie

Âge

Pour chaque année de simulation, les caractéristiques démographiques de chaque personne de l'échantillon sont d'abord établies. La première étape réalisée par le module démographique consiste à « vieillir » les personnes d'une année. Comme l'EA ne fournit que le groupe d'âge (par exemple, de 20 à 24 ans) auquel appartient la personne, un pourcentage adéquat de personnes est assigné à chaque âge compris dans un groupe en fonction des données de recensement. Au début de chaque année de simulation, l'âge de chaque personne est augmenté d'un an. Au besoin, les personnes passent au groupe d'âge suivant. (Il faut revenir aux groupes d'âge, car les équations estimées du marché du travail, limitées par la façon dont l'information est présentée dans l'EA, reposent sur des groupes d'âge, plutôt que sur des âges précis.)

Une approche similaire est utilisée pour le vieillissement des enfants. L'EA donne le nombre d'enfants dans les groupes d'âge, soit de 0 à 2 ans, de 3 à 5 ans et de 6 à 15 ans. Comme dans le cas des adultes, les données du recensement permettent d'assigner un nombre adéquat d'enfants à chaque âge compris dans les groupes au début de la simulation. Ici encore, l'âge est augmenté d'un an à chaque année de simulation. À 16 ans, les enfants sont retirés du nombre total d'enfants, conformément aux groupes de l'EA.

Avec le « vieillissement » des enfants au cours de la période de simulation, une femme qui, au début de la simulation, a un enfant unique dans le groupe d'âge de 0 à 2 ans, aura, à la fin de la simulation 11 ans plus tard, un enfant dans le groupe d'âge de 6 à 15 ans. Le vieillissement de l'enfant peut avoir des conséquences sur le comportement de la mère. Il est moins probable que la mère d'un enfant âgé de 0 à 2 ans, comparativement à celle d'un enfant âgé de 6 à 15 ans, participe au marché du travail. Nos équations de marché du travail confirment les résultats

⁴ Pour une analyse plus détaillée de la sensibilité de la stratégie de modélisation à diverses hypothèses, voir Erksoy, Osberg et Phipps, « Panel Data and Policy Analysis ». La répartition 0,4/0,6 pour les composantes permanente et temporaire se fonde sur les résultats de Lillard et Willis (1978), « Dynamic Aspects of Earnings Mobility », *Econometrica*, septembre 1978, p. 985-1008.

d'autres études selon lesquelles le nombre et l'âge des enfants sont d'importants déterminants de l'activité, surtout pour les femmes.

Composition changeante de la population

La seule circonstance qui empêche une personne de vieillir est, bien entendu, son décès. Au début de chaque année de simulation, les probabilités de survie en fonction de l'âge, du sexe et de la province (voir ci-dessous pour les calculs) sont comparées à un nombre aléatoire tiré pour chaque personne. Si ce nombre est supérieur à la probabilité de décès, nous enlevons la personne du calcul. Les personnes décédées ne font plus partie de l'échantillon pour l'année en cours et les années subséquentes. Cependant, l'information se rapportant aux années de vie de la personne est conservée dans l'ensemble de données et donc prise en compte dans les analyses finales.

Étant donné la présence du facteur de vieillissement dans le modèle, certaines personnes auront 65 ans au cours de chaque année de simulation. Le modèle concerne les personnes âgées de 16 à 64 ans, de sorte que la personne qui atteint 65 ans est « retirée ». Les personnes ainsi retirées n'appartiennent plus à l'échantillon des personnes dont le comportement est modélisé dans les années subséquentes mais, ici encore, l'information à leur sujet est conservée dans l'ensemble de données pour les années où elles ont fait partie de l'échantillon.

Chaque année, des personnes sont retirées de l'échantillon, tandis que de nouvelles s'ajoutent dans le groupe d'âge de 16 à 65 ans. Le recensement de 1991 a servi à déterminer d'avance le nombre de nouveaux arrivants chaque année (c'est-à-dire que le nombre de personnes âgées de 18 ans en 1997 correspond au nombre de personnes âgées de 11 ans en 1990, moins les décès). Un « fonds de candidats » a été créé à même l'EA (aucune distinction n'est faite parmi les personnes de 16 ans, dont l'échantillon provient de l'EA de 1988 et de 1989). Le nombre prédéterminé de nouvelles personnes est ensuite tiré de ce fonds chaque année et introduit dans la simulation. La même personne ne sera jamais sélectionnée deux fois, car elle ne peut retourner dans le fonds. Le visage de l'échantillon se transforme continuellement, car des personnes jeunes, relativement peu expérimentées, entrent dans l'échantillon, tandis que d'autres en sortent. Une fois intégrées à l'échantillon, les personnes vieillissent, se marient, divorcent, ont des enfants, etc.

État civil

L'état civil est un autre prédicteur clé du comportement sur le marché du travail. Dans la réalité, chaque année, des gens se marient⁵, d'autres divorcent ou se séparent. Le modèle doit donc reproduire ce phénomène. Les tableaux C.59 et C.60 de l'annexe C donnent les coefficients estimés d'un modèle logit de la probabilité de se marier, pour les hommes et les femmes respectivement. Ces équations sont estimées à partir de l'EA de 1988 à 1990. (Les personnes qui « se marient » étaient célibataires en 1989 et mariées en 1990, une proportion de 6,4 p. 100 chez les femmes et de 6,9 p. 100 chez les hommes. Il convient de

⁵ Les couples légalement mariés et les conjoints de fait sont traités de la même façon. L'EA ne fait aucune distinction entre les deux.

souligner que les couples légalement mariés et les conjoints de fait sont considérés comme mariés dans la présente étude.)

Pour les hommes et pour les femmes, le salaire hebdomadaire est très significatif et augmente la probabilité du mariage. Le nombre de semaines d'emploi rémunéré a également un effet positif sur la probabilité du mariage. La probabilité de se marier est plus grande pour les personnes dans la vingtaine ou la trentaine que pour les personnes plus jeunes ou plus âgées.

Nous utilisons la probabilité estimée (c'est-à-dire la valeur prévue plus la composante aléatoire) des équations de mariage pour déterminer, pour chaque personne célibataire, si elle se marie ou pas dans une année donnée en comparant la probabilité estimée du mariage à un tirage aléatoire. Comme la probabilité du mariage dépend, par exemple, de facteurs du marché du travail tels que les semaines d'emploi rémunéré, les modifications de l'a.-c. qui influent sur les résultats sur le marché du travail agiront également sur la probabilité du mariage.

Dans le modèle, la méthode utilisée pour le divorce a, sur le plan conceptuel, la même structure que celle du mariage. Les tableaux C.61 et C.62 donnent les coefficients estimés de modèles logit de la probabilité de divorcer, pour les hommes et pour les femmes. (Les personnes qui « divorcent » sont celles qui étaient mariées ou vivaient ensemble en 1989 et étaient célibataires en 1990, soit 1,3 p. 100 des femmes et 1,1 p. 100 des hommes.)

Contrairement à la croyance plus ou moins répandue, la présence d'enfants ne semble pas avoir d'effet significatif sur la probabilité du divorce. Le salaire hebdomadaire, ici encore, est significatif et positif; les semaines de chômage au cours de l'année précédente augmentent la probabilité du divorce.

Des variables aussi importantes que les semaines d'emploi et les semaines de chômage sont influencées par les incitatifs de l'a.-c. et peuvent donc prendre des valeurs différentes lorsque nous simulons des changements majeurs au régime. Ainsi, différentes expériences du marché du travail peuvent se traduire par différents états civils, c'est-à-dire qu'une personne peut être mariée dans le scénario de référence, mais célibataire dans le scénario expérimental.

Naissances

Nous faisons varier le nombre d'enfants en fonction d'une probabilité estimée de naissances ou d'adoptions⁶. Pour déterminer quelles personnes auront ou adopteront un enfant, nous cherchons l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes:

- 1) une augmentation du nombre total d'enfants d'une année à l'autre et au moins un enfant appartenant au groupe d'âge de 0 à 2 ans;
- 2) une augmentation du nombre total d'enfants (dans les cas où un enfant plus âgé quitte la maison familiale).

En 1990, 5,7 p. 100 des femmes et 3,8 p. 100 des hommes faisant partie d'une unité familiale ont eu un nouvel enfant.

⁶ Le modèle présente ici une contrainte dans la mesure où il ne tient pas compte des changements qui se produisent dans le nombre d'enfants par suite d'un divorce, d'une séparation ou d'un mariage.

Les coefficients estimés d'un modèle logit de la probabilité d'avoir un enfant sont présentés dans les tableaux C.62 et C.63 pour les hommes et les femmes respectivement (les hommes « ont un enfant » lorsque leur conjointe donne naissance ou en cas d'adoption). La probabilité d'avoir un enfant est plus grande pour les hommes et les femmes jeunes que pour les personnes d'autres groupes d'âge. Il est intéressant de noter que, pour les femmes, la probabilité d'avoir un enfant varie en fonction du nombre de semaines d'emploi rémunéré au cours de l'année précédente.

Cette corrélation ne s'observe pas chez les hommes. Pour les hommes et les femmes, une variable auxiliaire indiquant la présence d'autres enfants est positive et significative. Cependant, à mesure que le nombre d'enfants augmente dans la famille, la probabilité d'avoir un enfant diminue. Ce phénomène permet, en partie, d'attribuer aux mêmes personnes des nouveau-nés, année après année.

Pour les besoins de la simulation, nous déterminons s'il y a un nouveau-né dans une année donnée en comparant, pour chaque personne, la probabilité calculée à un tirage aléatoire. Si la probabilité d'avoir un nouveau-né est supérieure au tirage aléatoire, nous ajoutons un enfant dans le groupe d'âge de 0 à 2 ans. (Nous faisons abstraction de la possibilité de naissances multiples.) Comme les variables du marché du travail influent sur la probabilité d'avoir un enfant, le nombre d'enfants qu'a une personne peut varier selon les programmes d'a.-c. simulés.

Modélisation du comportement et des résultats sur le marché du travail

Une fois les caractéristiques démographiques attribuées à chaque personne (âge, état civil, nombre d'enfants), l'étape suivante, dans le modèle de simulation, est la détermination du nombre de semaines, le cas échéant, pendant lesquelles les personnes veulent travailler, c'est-à-dire pendant lesquelles elles sont dans la population active⁷. Nous observons parfois, surtout dans la documentation macroéconomique, une tendance à parler du taux d'activité à un moment quelconque comme s'il y avait une fraction de 35 p. 100 de la population qui ne travaille jamais ou ne cherche jamais de travail, et une fraction de 65 p. 100 qui, en tout temps, a un emploi ou est en chômage. En fait, les décisions à l'égard de l'activité prises par les personnes qui sont « occasionnellement » dans la population active ont pour effet de créer une vaste marge d'offre de main-d'oeuvre au Canada. Heckman, dans un article sur ce sujet paru dans le numéro de mai 1993 de l'American Economic Review (« What has been learned about labour supply in the last 20 years? »), fait observer que l'élasticité de l'offre de main-d'oeuvre par rapport aux salaires pour les personnes ayant déjà un emploi est voisine de zéro, mais que les élasticités de l'offre de main-d'oeuvre dans la vaste marge caractérisée par les personnes qui décident d'entrer dans la population active ou d'en sortir ne sont certainement pas nulles. Une expérimentation poussée du modèle nous a convaincus de l'importance cruciale des décisions d'entrée et de sortie pour l'analyse de l'assurance-chômage.

⁷ À des fins pratiques, nous adoptons le concept strict de chômeur de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, c.-à-d. une personne qui n'a pas de travail, mais qui en cherche un activement. L'Enquête sur l'activité, en fait, incorpore aussi un concept de « perdant » dans le chômage, mais nous ne l'utilisons pas.

Les personnes qui sont dans la population active une partie de l'année seulement peuvent décider de demeurer actives ou inactives quelques semaines de plus ou de moins, et ces décisions peuvent refléter une très grande sensibilité aux politiques économiques, par exemple à des modifications du Régime d'assurance-chômage. Il nous semble donc important de faire la distinction entre les personnes qui ne sont dans la population active pendant aucune semaine de l'année et celles qui passent une partie de l'année hors de la population active (c'est-à-dire qui n'ont pas de travail et qui n'en cherchent pas).

Le modèle de simulation commence donc par calculer pour chaque personne la probabilité que celle-ci soit hors de la population active pendant les 52 semaines de l'année. La régression sous-jacente est un modèle probit. Les personnes sont ensuite classées selon l'ordre décroissant de la probabilité qu'elles soient hors de la population active pendant 52 semaines, et celles qui ont la plus forte probabilité d'être totalement hors de la population active se voient attribuer 52 semaines d'inactivité, jusqu'à ce que soit atteinte la proportion de personnes totalement inactives dans la population (0,184 dans le groupe d'âge de 16 à 65 ans en 1990). Cette proportion varie dans le temps avec la variation du taux d'activité moyen, car nous fixons la proportion de personnes totalement inactives à la même fraction constante du taux d'activité moyen futur que celle qui a été observée en 1990⁸.

Si une personne, à ce stade, se voit attribuer 52 semaines d'inactivité, aucun autre calcul du comportement à l'égard du marché du travail n'est effectué pour cette année de simulation. Il se peut que cette personne ait encore droit à des prestations d'assurance-chômage parce qu'elle poursuit une période de prestations amorcée au cours de l'année de simulation précédente, mais nous supposons qu'une personne totalement inactive a des revenus nuls et ne peut acquérir le droit à une nouvelle période de prestations. Les personnes totalement inactives pendant une année donnée sont gardées dans le modèle, car elles peuvent redevenir actives au cours de l'année suivante, mais les données de l'EA indiquent une forte dépendance à l'égard de l'état antérieur, c'est-à-dire que la probabilité d'une inactivité totale varie fortement selon que la personne a été totalement inactive ou non l'année précédente et selon le nombre de semaines d'inactivité, si la personne a été active une partie de l'année seulement. La tendance à rester hors de la population active est très forte pour les personnes demeurées inactives toute une année.

Dans le cas des personnes actives une partie de l'année, l'étape suivante est de déterminer le nombre de semaines de travail souhaitées. L'annexe C décrit le modèle tobit des semaines d'inactivité, qui détermine par soustraction le nombre de semaines passées dans la population active. (Nous utilisons un modèle tobit parce que les semaines d'activité sont tronquées à 52⁹.) Une fois que nous avons

Les personnes qui sont dans la population active une partie de l'année seulement peuvent décider de demeurer actives ou inactives quelques semaines de plus ou de moins, et ces décisions peuvent refléter une très grande sensibilité aux politiques économiques, par exemple à des modifications du Régime d'assurance-chômage.

⁸ Par exemple, si la mesure moyenne du taux d'activité de l'Enquête sur la population active de 1990 est de 0,65, le taux d'inactivité moyen en 1990 est de 0,35. Toutefois, l'Enquête sur l'activité de 1990 indique qu'une fraction de seulement, soit 0,184 de la population, a été hors de la population active pendant l'année entière. Pour les simulations du comportement de la population dans les années futures, nous devons nous fonder sur des prévisions des taux d'activité moyens tirées de modèles macroéconomiques. Si, par exemple, le taux d'activité moyen prévu pour 1999 (selon le concept de l'EPA) est de 0,67, nous multiplions 0,33 par 0,525 (= 0,184 divisé par 0,35) pour obtenir la proportion (0,173) de la population qui est totalement hors de la population active.

attribué à une personne une estimation de son offre de travail souhaitée, nous déterminons si cette personne peut obtenir un emploi pour les semaines où elle est disposée à travailler.

Nous prenons, comme taux de chômage global, les prévisions de la performance future de l'économie canadienne (voir le tableau 1¹⁰). Le nombre total de semaines d'activité est donné par le produit du taux d'activité moyen et de la population, et le nombre total des semaines de chômage pour n'importe quelle année de simulation est donné par le produit du taux de chômage prévu et du total des semaines d'activité. Comme dans les autres équations de comportement, nous estimons la probabilité prévue qu'une personne se trouve en chômage et nous ajoutons l'effet de la chance permanente et de la chance temporaire (voir la description plus haut) pour obtenir une probabilité calculée de chômage individuel. Toutes les observations sont ensuite classées selon l'ordre décroissant de la probabilité de se trouver en chômage¹¹.

Tableau 1 Taux de chômage de l'année de simulation											
	Année		а		b						
	1994		11,8		11,6						
	1995		11,6		11,4						
	1996		11,4		11,2						
	1997		11,2		11						
	1998		11		10,8						
	1999		10,2		10						
	2000		10,2		10						
	2001		10,2		10						
	2002		10,2		10						
	2003		10,2		10						
	2004		10,2		10						

Notes

Prévisions d'Informetrica

Nous avons utilisé les taux de la colonne « b » pour simuler l'ajout de 5 semaines aux critères d'admissibilité à l'a.-c. Nous supposons que cette baisse de générosité du régime réduira le taux de chômage global de 0,2 p. 100 (voir l'annexe B).

⁹ La combinaison des personnes totalement inactives et des personnes passant une période de l'année dans la population active donne un taux d'activité moyen très voisin de celui correspondant au concept de l'EPA.

¹⁰ Osberg, Erksoy et Phipps, 1995, présentent une analyse de sensibilité portant sur des prévisions à la baisse du taux de chômage pour les années 90.

¹¹ Pour l'exécution du modèle de microsimulation des années 80, nous disposions de données historiques sur les taux de chômage des hommes et des femmes au cours du cycle économique des années 80. Nous avons donc, dans ce modèle, calculé séparément la probabilité de chômage pour les hommes et les femmes, et comme le modèle était ajusté à des données historiques, il ne pouvait produire une modification de la répartition du chômage par sexe. Par comparaison, le modèle de microsimulation des années 90 attribue conjointement aux hommes et aux femmes les probabilités de chômage, et des révisions du Régime d'assurance-chômage peuvent produire des modifications de la répartition du chômage par sexe.

Dans la mesure où une personne se trouve en chômage, (tableaux C.31 à C.38 de l'annexe C), nous pouvons appliquer le modèle du temps de défaillance accéléré de l'expérience annuelle de chômage 12. Si, une fois les effets déterministes et stochastiques pris en compte, le modèle prévoit que le chômage d'une personne pour une année sera plus long que celui de l'année précédente, nous supposons qu'aucun obstacle n'empêchera la personne d'augmenter le nombre de semaines de chômage — le chômage étant facile à trouver. En revanche, dans l'hypothèse où toutes les semaines d'activité ont déjà été attribuées, pour qu'il y ait moins de semaines de chômage au cours d'une année que l'année précédente, une personne doit trouver une période additionnelle d'emploi.

L'annexe C, tableaux C.39 à C.42, décrit le modèle logit de la probabilité qu'une personne soit empêchée par une contrainte de trouver une semaine d'emploi de plus. Nous calculons, dans le cas de toutes les personnes pour lesquelles une baisse de chômage est prévue, la probabilité que ces personnes subiront une contrainte les empêchant de trouver une semaine de travail de plus. Nous comparons cette probabilité à un tirage aléatoire d'une distribution uniforme et nous attribuons une semaine de travail de plus si le tirage aléatoire est supérieur à la probabilité de contrainte estimée. Les personnes qui veulent augmenter leur période de tra vail de *plus* d'une semaine, dans le cas où elles ont réussi à obtenir une première semaine additionnelle de travail, pourront, avec une certaine probabilité, en obtenir une deuxième, etc. Nous procédons de la même façon pour déterminer si une contrainte empêchera ces personnes d'obtenir la deuxième semaine, c'està-dire en comparant un tirage aléatoire à la probabilité de contrainte. Nous continuons de la sorte jusqu'à ce que les personnes ou bien atteignent le seuil de travail additionnel souhaité, ou bien soient empêchées par une contrainte de travailler une semaine de plus. Le modèle de la durée et le modèle du sous-emploi déterminent conjointement les semaines prévues de chômage des personnes, si elles se trouvent effectivement en chômage.

Nous tenons compte dans le modèle de l'effet de l'évolution du contexte macroéconomique en laissant le nombre total macro-économique de semaines de chômage, selon les prévisions des taux de chômage macro-économiques. Étant donné que les personnes sont classées selon l'ordre décroissant de la probabilité d'être en chômage au cours d'une année donnée et que la somme cumulative des semaines de chômage est calculée pour l'ensemble de cette liste, les périodes de chômage peuvent être attribuées aux personnes qui ont la plus forte probabilité de se trouver en chômage, jusqu'au point où le nombre total de semaines de chômage est égal au chômage global pour l'année.

À ce stade, outre l'ajout du module démographique, la modélisation des comportements sur le marché du travail de la version des années 90 du modèle est semblable, grosso modo, à celle des années 80, telle qu'elle existait en juillet 1994¹³. Sur le plan conceptuel, une des principales différences tient à l'absence de distinction entre les hommes et les femmes dans le classement selon les probabilités de chômage. Les semaines de chômage leur sont attribuées à partir d'un

¹² Notons que dans la présente étude et dans d'autres travaux, toutes les semaines de chômage sont regroupées en une « période » unique, que nous appelons « expérience annuelle de chômage ».

¹³ Voir S. Erksoy, L. Osberg et S. Phipps, « Panel Data and Policy Analysis », 1994.

total global commun, de sorte que la distribution des semaines de chômage entre les hommes et les femmes n'est pas déterminée de façon exogène. Des modifications des paramètres du régime d'assurance-chômage ou d'autres hypothèses relatives au comportement peuvent donc engendrer une modification de la répartition du chômage par sexe dans le modèle de microsimulation des années 90. L'introduction du module démographique a donné lieu à une deuxième différence, à savoir que les équations de comportement sont sensiblement plus désagrégées dans la version des années 90 du modèle — des équations distinctes ont été estimées pour les hommes et les femmes célibataires et mariés, dans chaque groupe d'âge. Une troisième différence, les nouveaux renseignements sur les caractéristiques personnelles, permet d'accroître le nombre de variables explicatives capables de prédire le comportement individuel. Et, en dernier lieu, la distinction entre l'emploi assuré et l'emploi non assuré par le Régime d'assurance-chômage est maintenant explicite.

Il existe, pour chaque personne, une probabilité particulière d'avoir des semaines de travail indépendant. Comme l'indique le tableau 2, le taux global de travailleurs indépendants est à la hausse. Dans ce contexte, nous attribuons aux personnes un certain nombre de semaines de travail indépendant si, pour elles, la probabilité individuelle calculée de travail indépendant dépasse la valeur moyenne de la probabilité de travail indépendant, qui s'accroît avec le temps, comme le montre le tableau 2. Dans la mesure où une personne a des semaines de travail indépendant, la durée de son travail indépendant lui est attribuée de la manière indiquée un peu plus loin dans l'analyse. Quant aux semaines de travail courtes, comme leur fréquence ne semble pas augmenter avec le temps, nous estimons à la fois leur fréquence et leur durée à l'aide d'un même processus (c'est-àdire un modèle tobit).

Tableau 2
Analyse de régression de la tendance au travail indépendant
Moindres carrés ordinaires
Variables dépendantes = pourcentage de travailleurs indépendants,
hommes et femmes, dans la population active, de 1975 à 1993

	Hom	nmes		Femmes				
	Coefficient	Erreur type		Coefficient	Erreur type			
Constante	9,6156	0,0897		4,8217		0,1289		
Tendance temporelle	0,03011 0,0079			0,1119		0,0113		
	R2 cori		R2 co	rr. :	=0,852			

La catégorie de travailleurs indépendants ne comprend que les entreprises non constituées en sociétés. Source : Statistique Canada, La population active, no 71-001 au cataloque, vol. 31 à 49, 1975-1993.

Une fois établis les résultats pour une personne dans les divers états — inactivité, chômage, travail indépendant, semaines de travail courtes et emploi normal —, le salaire hebdomadaire prévu de même que les règles du Régime d'assurance-chômage s'appliquant aux antécédents de travail de la personne et à la région économique dans laquelle elle vit déterminent ses revenus provenant d'un emploi et de prestations d'a.-c. Aux personnes dont le revenu annuel est faible, nous

attribuons de façon résiduelle le revenu provenant de l'aide sociale aux semaines (s'il y en a plus que 2) sans rémunération ni prestations d'a.-c.

Équations estimées de comportement

Nous présentons dans l'annexe C les résultats des régressions utilisées pour élaborer les équations de comportement du modèle. Toutes les régressions ont été estimées à l'aide du SAS et des données de l'EA de Statistique Canada pour 1988 à 1990, dans la plupart des cas avec les données de 1988 et 1989 parce que les données sur le marché du travail de 1990 ont été influencées par l'« expérimentation naturelle » d'une condition d'admissibilité commune à l'assurance-chômage due au blocage au Sénat du projet de loi C-13 visant à réformer l'assurance-chômage. Étant donné qu'il n'y a pas de variation déterminante dans les conditions d'admissibilité à l'assurance-chômage en 1990 et que le problème de la diminution de l'effectif du panel est moins marqué en 1989 qu'en 1990, nous utilisons les années de panel 1988 et 1989 pour la plupart des estimations.

En principe, nous pourrions estimer une seule équation pour chaque comportement sur le marché du travail, en y introduisant des variables auxiliaires pour tenir compte de l'influence du sexe, de l'âge ou de l'état civil sur le retrait de la population active, la probabilité du chômage, etc. Ce procédé permettrait de réduire le travail des chercheurs, mais nous ne l'avons pas adopté, car il est manifeste, d'après les données, que les comportements des hommes et des femmes, des personnes mariées et des célibataires et des personnes de groupes d'âge différents présentent des différences structurelles telles, qu'il n'est pas possible d'en tenir compte au moyen d'un simple déplacement de l'ordonnée à l'origine par l'inclusion d'une variable auxiliaire pour des caractéristiques démographiques. Nous estimons la plupart des équations de comportement séparément pour les hommes et pour les femmes, à cause des différences structurelles importantes de comportement d'activité entre les hommes et les femmes. (Étant donné que les hommes et les femmes se font « concurrence » pour le même total général de semaines de chômage, nous adoptons une estimation conjointe de la probabilité du chômage.) Dans le cas de l'activité surtout, il importe par ailleurs de modéliser avec soin le comportement sur le marché du travail des jeunes (24 ans et moins), qui peuvent se trouver complètement ou partiellement hors de la population active à cause de leurs études, et aussi des travailleurs les plus âgés (de 55 à 64 ans), qui sont particulièrement susceptibles de se retirer de la population active, surtout après une période de chômage.

Par ailleurs, depuis que le module démographique permet de prévoir la probabilité du mariage (pour les personnes célibataires) et la probabilité du divorce (pour les personnes mariées), il est nécessaire de modéliser séparément le comportement des personnes mariées et celui des personnes célibataires. Néanmoins, la taille réduite de l'échantillon pour certains groupes démographiques (par exemple, les personnes mariées de moins de 24 ans) nous oblige à regrouper certaines catégories démographiques. Grâce aux probabilités de décès, de retraite et d'entrée dans la population active et d'immigration que comporte le module démographique, nous pouvons observer les conséquences des changements dans la composition de la population active.

Comme un modèle de microsimulation vise plutôt l'exactitude des prévisions que la vérification d'hypothèses et qu'il nécessite l'ajout d'un terme d'erreur aléatoire représentant la variation inexpliquée de la valeur prévue des résultats du comportement individuel, nous n'excluons pas forcément les variables qui ne sont pas statistiquement significatives à 5 p. 100 (ou à un autre niveau de confiance similaire). Nous avons pour principe de conserver les variables de l'équation si elles augmentent le pouvoir explicatif d'ensemble de la régression (environ t > 1) et s'il y a de bonnes raisons de les conserver¹⁴. Par exemple, la théorie et d'autres résultats empiriques courants nous invitent à penser que le nombre et l'âge des enfants permettent de prévoir les tendances de l'activité, surtout pour les femmes jeunes et d'âge moyen. De plus, dans les fichiers à grande diffusion de l'EA, Statistique Canada utilise souvent une série de variables nominales plutôt qu'une variable continue unique (par exemple pour le nombre d'années d'études). Dans de tels cas, une seule dimension des données sous-jacentes est rendue dans un ensemble de variables nominales. Étant donné que, dans ce contexte, l'interprétation d'une variable auxiliaire unique est problématique, nous incluons ou excluons les variables études, profession et industrie en tant qu'ensembles de variables auxiliaires.

Probabilité du retrait complet de la population active

Dans l'annexe C, les tableaux C.1 à C.11 donnent les résultats détaillés d'une série de modèles logit de la probabilité qu'une personne soit hors de la population active toute l'année. Les régressions suivent une structure commune qui englobe les études, l'expérience d'activité passée et le nombre de semaines requis pour qu'une personne ait droit à l'assurance-chômage dans la région où elle habite. Nous supposons que le comportement des femmes célibataires âgées de 55 à 64 ans et des hommes du même âge n'est pas influencé par la présence d'enfants dans le ménage. Étant donné qu'il y a une très grande dépendance de l'état antérieur en cas de retrait complet de la population active, les antécédents sur le marché du travail sont un bon prédicteur (en particulier pour les cohortes plus âgées) de la probabilité qu'une personne demeure complètement hors de la population active. Par ailleurs, l'utilisation de l'EA de 1988 et 1989 comporte un avantage important, à savoir qu'il y avait ces années-là une observation sur l'incapacité des personnes. L'incapacité et l'importance des limites engendrées par cette incapacité sont, pour la plupart des groupes d'âge, de bons prédicteurs de la probabilité qu'une personne se retire complètement de la population active, audelà de l'influence que nous observons dans les données des années antérieures sur le nombre de semaines de chômage et de retrait de la population active.

Le scénario de référence pour les variables auxiliaires de la situation professionnelle est le cas d'un col bleu. Ce dernier a fait des études secondaires, n'a pas d'enfant et n'est pas limité par une incapacité. Il est anglophone et est né au Canada.

¹⁴ Ce principe est en grande partie fondé sur l'argument théorique selon lequel des estimations de coefficient sur des variables incluses sont biaisées si les variables sont omises de l'équation qui influe aussi sur la variable dépendante (quoique avec une erreur type importante). Il repose aussi sur l'expérience : si nous tentons d'exécuter un modèle de microsimulation dans lequel les équations de comportement ne contiennent que les variables significatives à 95 p. 100, les résultats ne sont pas très intéressants.

Nombre de semaines de retrait de la population active

Étant donné que les gens qui font partie de la population active ont habituellement une profession, les régressions résumées dans les tableaux C.12 à C.22 de l'annexe C comportent de larges catégories d'emploi, en plus des variables études, situation familiale, antécédents de travail et incapacité, dont nous avons parlé dans les paragraphes précédents. La dépendance de l'état antérieur en cas de retrait de la population active ressort clairement du rôle joué par le nombre de semaines de chômage l'année précédente et par le fait que la personne a ou n'a pas été hors de la population active une partie de l'année précédente. Parmi les caractéristiques personnelles, l'incapacité joue un rôle causal évident, mais nous notons des différences très importantes entre les personnes qui déclarent être limitées par une incapacité et celles qui disent avoir une incapacité mais n'être pas limitées par celle-ci, ou encore les cas où nous ne savons pas s'il y a limitation 15.

L'effet des règlements de l'assurance-chômage sur l'activité est représenté par la variable « nombre de semaines requis pour être admissible à l'assurancechômage ». Dans les tableaux C.12 à C.22, nous avons estimé un modèle tobit de la durée de l'expérience d'inactivité. Parmi les gens qui ont passé quelques semaines dans la population active, le nombre de semaines d'activité est tronqué, personne ne pouvant en avoir plus de 52. Un modèle tobit convient donc. Parmi les actifs, la plupart ont été sur le marché du travail un grand nombre de semaines (noter l'importance de l'élément constant négatif dans les semaines hors de la population active : il dépasse souvent -52). Étant donné que le nombre de semaines hors de la population active est tributaire d'autres caractéristiques, le nombre de semaines requis pour être admissible à l'assurance-chômage a tendance, pour la plupart des groupes, à avoir un rapport positif avec le nombre de semaines hors de la population active. En bref, dans toutes les régions, la plupart de ceux qui entrent dans la population active ont tendance à y demeurer la plus grande partie de l'année. Néanmoins, dans les régions où le nombre de semaines requis pour être admissible à l'assurance-chômage est moins élevé, nous observons en moyenne un nombre inférieur de semaines d'activité.

Probabilité de chômage

Les tableaux C.23 à C.26 présentent les déterminants de la probabilité du chômage en 1989. Les estimations sont établies séparément pour les hommes et pour les femmes, pour les personnes mariées et pour les célibataires, pour les personnes de 16 à 24 ans et de 25 à 64 ans.

L'influence du chômage dans l'année précédente (variable auxiliaire = 1 s'il y a eu chômage en 1988) est très nette. Dans tous les cas, le coefficient est positif et très significatif. La dimension et la forte importance positive du chômage en 1988 comme prédicteur de la probabilité de chômage en 1989 est plus vraisemblablement un indicateur de la dépendance du chômage à l'égard de l'état antérieur (« microhystérésis »).

La dimension et la

forte importance
positive du chômage
en 1988 comme
prédicteur de la probabilité de chômage
en 1989 est plus
vraisemblablement
un indicateur de la
dépendance du chômage à l'égard de
l'état antérieur
(« microhystérésis »).

¹⁵ Le rôle de l'incapacité dans le comportement de la population active est étudié beaucoup plus en détail dans Lucie Zeman, « The Effects of Disability on the Labour Market Activities of Canadians », mémoire de maîtrise, Département d'économique, Université Dalhousie, 1994.

Nous calculons le ratio de remplacement du salaire à partir de la rémunération hebdomadaire de chaque personne, conformément au règlement de l'a.-c. en vigueur en 1988 et 1989 (= 0,6, sous le maximum de la rémunération assurable; = (0,6) (maximum de la rémunération assurable)/(rémunération réelle), si la rémunération réelle est supérieure au maximum de la rémunération assurable). C'est un coefficient positif, c'est-à-dire qu'il est plus probable, pour les per-sonnes pour lesquelles le ratio de remplacement du salaire est plus élevé, de se trouver en chômage, dans tous les cas, sauf pour les femmes mariées ou célibataires âgées de 16 à 24 ans (quoique non significatif pour les femmes célibataires).

Comme nous pouvons nous y attendre, la probabilité du chômage a une corrélation positive avec le taux de chômage provincial et une corrélation négative avec l'appartenance à un groupe d'emplois de cols blancs¹⁶.

Comme les simulations initiales ont révélé que très peu de femmes se sont trouvées en chômage, les constantes de la probabilité des équations de chômage pour les femmes ont été multipliées par 0,8 (comme les constantes sont négatives, la probabilité se trouve augmentée). Cette opération a permis de donner aux femmes une probabilité plus élevée dans la distribution du chômage et de refléter plus fidèlement la fréquence observée dans l'EA de 1990.

Durée du chômage

Les tableaux C.31 à C.38 présentent les résultats du modèle du temps de défaillance accéléré (Weibull) de la durée de la période de chômage. Ici encore, l'influence des résultats antérieurs est manifeste. Dans chaque groupe démographique, il y a corrélation positive entre le nombre de semaines de chômage en 1989 et en 1988.

Dans chaque régression, il y a corrélation négative entre le ratio de remplacement du salaire et la durée du chômage, toutes choses étant égales. Bien que dans certains cas ce résultat ne soit pas statistiquement significatif aux niveaux de confiance habituels, ce n'est pas la relation qu'une approche ordinaire de « dissuasion » de l'analyse de l'assurance-chômage aurait permis de prévoir. En fait, nous avons fait beaucoup d'efforts pour tenter de retirer le coefficient négatif du ratio de remplacement du salaire dans l'équation de la durée d'emploi. Le résultat résiste à de nombreuses autres spécifications et s'observe aussi dans l'EA de 1986-1987. Nous pouvons seulement signaler que Jones (1994) a obtenu un coefficient négatif similaire et que Devine et Kiefer (1991) indiquent que l'effet du remplacement du salaire est loin d'être établi.

Le coefficient positif de la *durée* maximale des prestations en tant que prédicteur de la durée du chômage *est* conforme à une notion classique de « dissuasion »; il est presque toujours statistiquement significatif aux niveaux de confiance habituels (sauf pour les hommes mariés, âgés de 25 à 64 ans).

¹⁶ Dans Osberg, Erksoy et Phipps (1995), les auteurs de l'étude analysent les résultats de différences d'étalonnage des équations de probabilité du chômage (par exemple, remplacer les probabilités relatives de chômage pour les hommes par celles des femmes, pour les personnes âgées par les personnes jeunes). Les résultats de base concernant l'impact distributif de l'a.-c. sont relativement peu influencés par des différences d'étalonnage.

Les premières exécutions du modèle ont produit des durées de chômage extrêmement longues et une fréquence correspondante extrêmement faible du chômage et des prestations d'a.-c. Après quelques essais, nous avons réduit le terme constant de l'équation de la durée du chômage chez les femmes par un facteur de 0,666, de manière à reproduire les observations de l'EA de 1990 sur la fréquence et la durée moyenne du chômage.

Probabilité de contrainte au niveau du nombre de semaines de travail

Les tableaux C.39 à C.42 présentent les résultats d'un modèle logit de la probabilité de vouloir, sans l'obtenir, une semaine de travail de plus en 1989. Si ces résultats étaient interprétés de manière à permettre de déterminer si le chômage est « volontaire » ou « involontaire », ils entraîneraient des conclusions contradictoires. D'une part, le ratio de remplacement du salaire comporte un coefficient négatif : autrement dit, les personnes pour lesquelles les prestations d'assurancechômage remplacent une fraction élevée de la rémunération sont moins susceptibles de vouloir une semaine de travail de plus. Ce résultat est compatible avec la notion de chômage volontaire et d'effet dissuasif de l'assurance-chômage sur la volonté de travailler. D'autre part, les personnes qui ont plus de semaines de chômage et celles qui ont touché des prestations d'assurance-chômage risquent plus d'être limitées par la contrainte du chômage dans le nombre de semaines qu'elles peuvent travailler, c'est-à-dire qu'elles veulent travailler davantage au taux de rémunération hebdomadaire en cours. Ce résultat est compatible avec la notion de « contrainte » associée au chômage involontaire. Dans les deux cas, les résultats sont statistiquement très significatifs et uniformes dans les différents groupes démographiques. Heureusement, du point de vue de la capacité prédictive des modèles d'expérience de chômage, il n'est pas nécessaire de faire la distinction entre le chômage « volontaire » et le chômage « involontaire ».

Probabilité de travail indépendant

Les tableaux C.43 à C.46 présentent, pour les femmes et les hommes mariés ou célibataires, les résultats du modèle logit des déterminants de la probabilité de faire un travail indépendant appliqué à l'ensemble de la population ayant eu des semaines d'emploi en 1989. Comme nous pouvions le prévoir, le fait d'avoir eu un travail indépendant en accroît considérablement la probabilité. Cette probabilité semble augmenter avec le niveau d'instruction, sauf pour les femmes mariées. Elle est corrélée négativement au taux de chômage provincial, mais, si nous gardons constante la probabilité provinciale, les personnes qui avaient plus de semaines de chômage en 1988 sont plus susceptibles de devenir des travailleurs indépendants.

Durée du travail indépendant

Les tableaux C.47 à C.50 présentent les résultats du modèle des MCO de la durée du travail indépendant, pour les personnes qui avaient déjà des semaines de travail indépendant. Bien qu'un modèle tobit serait, au plan conceptuel, une meilleure méthode que les moindres carrés ordinaires (en raison de la limite imposée au maximum de semaines de travail indépendant, soit 52), nous utilisons les MCO parce qu'ils ont donné un meilleur ajustement de la distribution des semaines de travail indépendant. Le modèle des MCO et le modèle tobit ont prédit la durée moyenne de travail indépendant à l'intérieur des groupes démographiques avec à peu près la même précision; l'un et l'autre ont aussi sous-

estimé la durée du travail indépendant, mais le modèle des MCO l'a fait à un moindre degré. L'extrémité supérieure de la durée du travail indépendant est nécessairement tronquée à 52, mais, comme les résultats produits avec le modèle des MCO semblaient mieux modéliser le travail indépendant de courte durée, nous avons utilisé ce modèle malgré les imperfections économétriques qui lui sont connues pour les données tronquées.

Le modèle intègre le comportement microéconomique individuel dans un environnement macroéconomique qui évolue avec le temps. Ainsi, nous simulons les antécédents de travail des personnes de 1994 à 2004, en supposant que le chômage global obéit aux prévisions d'Informetrica présentées au tableau 1. Comme les insuffisances de la protection de l'assurance-chômage deviennent de plus en plus préoccupantes, en partie à cause de la progression du travail indépendant dans la population active, nous estimons par un modèle de régression la tendance du travail indépendant global (voir le tableau 2). Les prévisions de l'effet de l'extension du Régime à des emplois non assurés dans les années à venir reposent sur une extrapolation des tendances historiques du pourcentage de travailleurs indépendants dans la population active (une augmentation de 0,03 p. 100 par année pour les hommes, de 0,11 p. 100 pour les femmes). La simulation est lancée à partir du pourcentage observé de travail indépendant dans la population active de 1990 (données tirées de l'EA de 1990). La simulation, réalisée jusqu'en 2004, révèle que l'extrapolation des tendances des années 80 produit une augmentation du travail indépendant d'environ 6 points de pourcentage, proportion exprimée comme fraction de la population active.

Nous maintenons constante la proportion de semaines de travail courtes tout au long de la simulation¹⁷, car il ne semble pas y avoir de tendance nette à l'augmentation de la proportion de semaines de moins de 15 heures dans la population active, du moins que nous puissions déceler dans l'EA de 1986 à 1990. Globalement, le pourcentage de la population active dont l'emploi n'est pas assuré correspond à la somme 1) du pourcentage de travail indépendant (qui augmente avec le temps dans la simulation) et 2) du pourcentage de semaines de moins de 15 heures, à 145 \$ par semaine ou moins (qui demeure constant dans la simulation). Comme l'indique l'annexe C, nous appliquons des modèles différents pour prévoir la probabilité et la proportion de travail indépendant et de semaines courtes.

Modélisation de l'aide sociale

Au Canada, l'aide sociale n'est pas véritablement un programme national, parce que chaque province a mis sur pied son propre régime, assorti de prestations et de conditions d'admissibilité différentes. En outre, certaines provinces ont adopté un régime à deux paliers, les responsabilités étant partagées avec les municipalités. Par conséquent, la modélisation de l'aide sociale est une tâche complexe. Toutefois, dans tous les cas, l'aide sociale est un programme « résiduel », en ce

¹⁷ Bien qu'il puisse se produire une tendance positive dans les semaines courtes sur une longue période (la tendance du travail indépendant est mesurée sur la période 1975-1993), les données sont insuffisantes. Pour obtenir le nombre d'heures de travail par semaine et non le nombre d'heures-personne par semaine (c.-à-d. si la personne a plus d'un emploi, le nombre d'heures dans chaque emploi), un ensemble de données comme l'EA est essentiel, mais le seul qui existe concerne la période de 1986 à 1990.

sens que les prestataires sont ceux qui n'ont pas d'autres moyens pour subvenir à leurs besoins. C'est ce qui nous a amené à introduire l'aide sociale comme « valeur résiduelle » dans le modèle : les prestations sont attribuées aux personnes qui n'ont pas d'autres moyens de subsister durant plus de deux semaines, soit le délai de carence officiel de l'a.-c. Nous n'essayons pas de prendre en compte les conditions d'admissibilité détaillées en vigueur dans chaque province. Nous ne cherchons pas non plus à décider qui demandera et obtiendra des prestations et qui n'en demandera pas (même si nous savons que certaines personnes nécessiteuses ne demanderont pas d'aide sociale, tandis que certains demandeurs se verront opposer un refus). Nos estimations de l'aide sociale correspondent donc à des estimations des prestations qui peuvent être reçues; il s'agit néanmoins d'une information utile concernant le rapport entre l'assurance-chômage et l'aide sociale.

Comme nous pouvons le voir dans l'organigramme de la figure A.1 (annexe A), le module de l'aide sociale est le dernier élément de la structure logique du modèle. À ce stade-ci, chaque année, les personnes occupant un emploi rémunéré recevront un salaire; les personnes en chômage qui ont droit à l'a.-c. (parce qu'elles ont occupé un emploi admissible cette année ou que la période de prestations amorcée l'année précédente n'est pas terminée) recevront des prestations d'a.-c. L'addition de ces semaines pour chaque personne peut donner lieu à un total de 52 semaines ou moins chaque année. S'il est inférieur à 52, la personne n'a aucun revenu pendant quelques semaines. C'est alors que l'aide sociale est distribuée. En excluant le délai de carence de deux semaines de l'a.-c., l'aide sociale est attribuée à chaque personne nécessiteuse pour chaque semaine où elle n'a aucun autre revenu (d'un emploi ou de l'assurance-chômage).

De toute évidence, ce ne sont pas tous ceux qui passent des semaines sans salaire qui reçoivent de l'aide sociale, en font la demande ou même sont admissibles. Certains cas exclus peuvent être saisis par le modèle. D'après les renseignements tirés de l'EA, les personnes qui reçoivent un revenu de pension ou qui étudient à plein temps ne se voient pas attribuer des prestations d'aide sociale. Ni les personnes qui, dans le ménage, ne sont ni le chef ni un des conjoints. Ainsi, un garçon ou une fille qui habite avec ses parents ne reçoit pas d'aide sociale. Il y a enfin les personnes dont la somme du revenu familial et de leur propre revenu dépasse 10 000 \$ pour l'année, par exemple un homme ou une femme travaillant à la maison et soutenu ou soutenue financièrement par son conjoint. Sont aussi exclues les personnes qui ont un revenu élevé et qui prennent tout simplement congé pour une raison quelconque. Nous avons ainsi considérablement raccourci la liste des bénéficiaires de l'aide sociale.

Comme nous l'avons dit, il est difficile d'introduire précisément dans le modèle le montant de l'aide sociale versée à une personne chaque semaine, en raison des différences entre les régimes provinciaux. Le Conseil national du bien-être (1990) publie chaque année les chiffres estimatifs de l'aide sociale de base pour chaque province. Il suffit de diviser ce montant par 52 pour obtenir le revenu hebdomadaire. Malheureusement, ces chiffres ne se rapportent qu'aux quatre cas suivants : la personne célibataire apte au travail, la personne handicapée, la mère ou le père seul avec un enfant et le couple avec deux enfants. Par conséquent, nous avons utilisé les statistiques des Services communautaires de la Nouvelle-

Au Canada, l'aide sociale n'est pas véritablement un programme national, parce que chaque province a mis sur pied son propre régime, assorti de prestations et de conditions d'admissibilité différentes. En outre, certaines provinces ont adopté un régime à deux paliers, les responsabilités étant partagées avec les municipalités. Écosse pour déterminer le montant hebdomadaire par enfant. Pour le reste du Canada, nous avons calculé un indice de la générosité du régime provincial par rapport à celui de la Nouvelle-Écosse. Ce ratio a ensuite été multiplié par le chiffre néo-écossais. Ainsi, il est possible d'établir un montant raisonnable de revenu pour chaque semaine sans salaire dans les cas dont le Conseil national du bien-être ne tient pas compte. (Voir au tableau 3 les montants hebdomadaires de l'aide sociale selon la province et la situation familiale.) Ce montant hebdomadaire est ensuite multiplié par le nombre de semaines sans salaire pour obtenir le revenu de chaque personne provenant de l'aide sociale.

Tableau 3 Paiements d'aide sociale par personne et par semaine													
Célibataire Adulte apte au travail Personne célibataire Adulte Province (sans enfant) handicapée (avec enfants) marié Enfa													
Terre-Neuve	74,7		120,9		163,6		166,2		27,3				
Île-du-Prince-Édouard	139,3		140,5		163,1		221,2		31,4				
Nouvelle-Écosse	113,1		155,1		160,6		174,4		27,7				
Nouveau-Brunswick	55,8		111,6		130,3		121,5		21,0				
Québec	127,4		132,2		146,8		197,4		28,1				
Ontario	130,8		188,8		208,6		243,8		37,3				
Manitoba	109,2		114,4		129,4		220,0		28,3				
Saskatchewan	95,8		148,8		164,0		205,7		30,3				
Alberta	92,4		114,2		145,1		199,0		28,1				
Colombie-Britannique	111,1		155,3		168,7		186,5		32,1				



2. Assurance-chômage et aide sociale au Canada

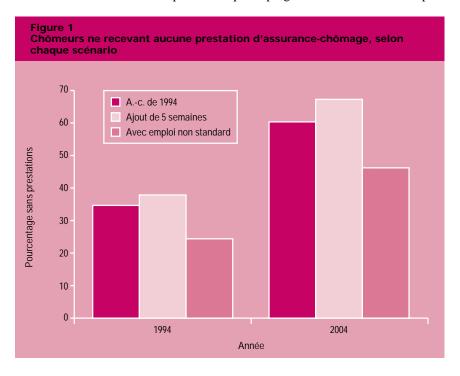
Pour étudier les relations entre l'assurance-chômage, l'aide sociale et la pauvreté, nous avons simulé les conséquences de deux changements potentiels au Régime d'assurance-chômage de 1994 :

- l'ajout de cinq semaines au nombre de semaines requis pour devenir admissible aux prestations d'assurance-chômage;
- l'extension du Régime d'assurance-chômage aux semaines de travail indépendant et aux semaines de travail courtes.

Nous avons choisi d'étudier ces politiques parce que ces deux mesures auront des répercussions sur l'admissibilité : des personnes cesseront d'être admissibles à la suite de la première et d'autres le deviendront à cause de la deuxième. Et ces changements sur le plan de l'admissibilité auront probablement les conséquences les plus fortes pour les demandes d'aide sociale et pour la pauvreté.

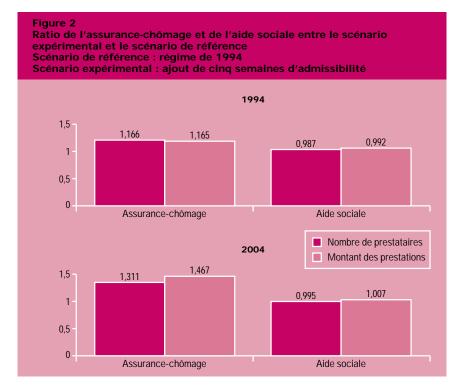
Le fait de ne pas recevoir de prestations d'a.-c. a un effet important sur la probabilité qu'une personne soit pauvre tout en étant en chômage; en effet, peu importent les politiques adoptées, le taux de pauvreté est nettement plus élevé chez les personnes en chômage qui ne reçoivent aucune prestation d'a.-c. (voir le tableau 4).

De plus, le tableau 4 montre que le pourcentage de chômeurs qui reçoivent des prestations d'a.-c. change de façon marquée lorsque le programme est modifié. Dans le scénario de référence (1994), 35 p. 100 des personnes qui ont été en chômage au cours de l'année n'ont pas eu droit à des prestations en 1994. Cette proportion passe à 38 p. 100 par suite de l'ajout de cinq semaines aux conditions d'admissibilité et baisse à 24 p. 100 lorsque le programme est étendu à l'emploi



« non standard ». Dans notre modèle, le pourcentage de chômeurs qui ne reçoivent pas de prestations d'a.-c. augmente pendant la période de la simulation, en partie à cause de la forte progression que semble enregistrer le travail indépendant.

Les changements apportés à la réception de l'a.-c. par les chômeurs peuvent avoir des conséquences importantes sur le nombre de demandes d'aide sociale et sur la somme totale de l'aide sociale versée. Le tableau 5 montre que par rapport au régime de 1994, l'ajout de cinq semaines aux conditions d'admissibilité entraîne une diminution d'environ 6 p. 100 du nombre de prestataires de l'a.-c., laquelle s'accompagne d'une baisse de 16 p. 100 des sommes totales versées. Du même coup, le nombre de demandes de prestations d'aide sociale et le montant total consacré à l'aide sociale augmentent l'un et l'autre d'environ 10 p. 100.



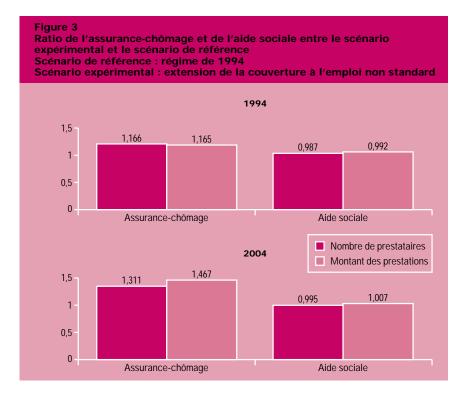
Au cours de la première année de la simulation, l'extension de l'a.-c. au travail indépendant et aux semaines de travail courtes a pour effet d'augmenter le nombre de prestataires de l'a.-c. et le montant total des dépenses d'a.-c. d'environ 16,5 p. 100 par rapport au régime existant (1994). L'accroissement des dépenses est attribuable pour environ 83 p. 100 à la couverture des travailleurs indépendants; la couverture des travailleurs ayant peu d'heures entraîne une hausse de seulement 2,3 p. 100 et celle des travailleurs ayant un faible salaire ne fait monter les dépenses que de 1,2 p. 100. Le reste de l'augmentation des dépenses est dû à d'autres modifications de comportement qui résultent de ces mesures. Cette répartition découle surtout du grand nombre de travailleurs indépendants nouvellement assurés. De leur côté, les travailleurs ayant un petit nombre d'heures ou touchant un faible salaire n'auront droit qu'à des prestations d'a.-c. peu élevées.

Tableau 4 Pourcentage de chômeurs qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage

Année	Ratio du taux de pauvreté des chômeurs qui ne reçoivent aucune ac. au taux de pauvreté global											
	Ajout de 5 semaines Avec emploi Référence d'admissibilité non standard							Ajout de 5 semaines Avec e eférence d'admissibilité non sta				
1994	34,6		37,8		24,2		1,48		1,37		1,54	
1995	41,6		48,0		30,0		1,49		1,39		1,50	
1996	45,3		50,1		33,0		1,47		1,41		1,57	
1997	48,7		53,0		37,5		1,45		1,39		1,53	
1998	48,9		54,4		36,6		1,42		1,41		1,63	
1999	57,4		63,1		42,1		1,42		1,38		1,54	
2000	58,8		66,1		43,2		1,43		1,42		1,63	
2001	61,3		68,9		46,9		1,49		1,40		1,63	
2002	60,5		67,4		48,1		1,68		1,45		1,62	
2003	60,4		66,3		47,4		1,46		1,39		1,54	
2004	60,4		67,1		45,9		1,39		1,43		1,80	

Tableau 5 Ratios des prestataires et des prestations d'assurance-chômage et des prestataires et des prestations d'aide sociale

			ence : régime de 1º ut de 5 semaines d		Scénario de référence : régime de 1994 Scénario expérimental : extension à l'emploi non standard						
Année	Ratio des prestataires de l'ac. entre expérimental et référence	Ratio des prestations d'ac. entre expérimental et référence	Ratio des prestataires de l'a.s. entre expérimental et référence	Ratio des prestations d'a.s. entre expérimental et référence	C	Ratio des prestataires de l'ac. entre expérimental et référence	Ratio des prestations d'ac. entre expérimental et référence		Ratio des prestataires de l'a.s. entre expérimental et référence	Ratio des prestations d'a.s. entre expérimental et référence	
1994	0,938	0,841	1,104	1,093		1,166	1,165		0,987	0,992	
1995	0,953	0,816	1,129	1,123		1,122	1,215		0,990	0,994	
1996	0,943	0,888	1,112	1,107		1,114	1,249		0,993	1,000	
1997	1,050	0,831	1,162	1,122		1,159	1,228		1,006	1,004	
1998	1,023	0,816	1,141	1,104		1,150	1,265		0,992	1,000	
1999	0,979	0,879	1,139	1,102		1,281	1,448		0,996	1,001	
2000	0,885	0,876	1,142	1,118		1,320	1,577		0,991	0,997	
2001	0,868	0,832	1,133	1,097		1,297	1,480		0,995	0,996	
2002	0,879	0,778	1,100	1,082		1,280	1,325		0,995	0,997	
2003	0,924	0,776	1,143	1,098		1,262	1,367		1,001	1,010	
2004	0,902	0,849	1,135	1,104		1,311	1,467		0,995	1,007	

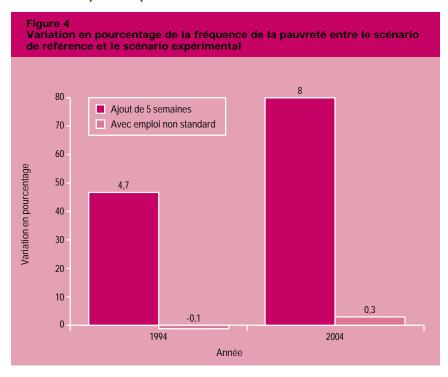


Étant donné que nous simulons une forte progression du travail indépendant, l'extension du régime à l'emploi non standard devient de plus en plus onéreuse par rapport au scénario de référence. La croissance prévue du travail indépendant est très probablement exagérée car nous ne faisons qu'extrapoler la tendance observée au Canada depuis quelques années. Les résultats sont néanmoins importants sur le plan qualitatif. Si les transformations actuelles du marché du travail se poursuivent, l'extension de l'a.-c. à l'emploi « non standard » ferait augmenter les sommes versées par l'a.-c. comparativement à un scénario dont nous continuerions d'exclure l'emploi non standard. Autrement dit, si l'emploi non standard continue de croître et que la couverture n'est pas étendue à ces travailleurs, une proportion de plus en plus grande de la population active (et de chômeurs) ne sera pas admissible à l'assurance-chômage.

Il est intéressant de noter que si les dépenses d'a.-c. augmentent de 16,5 p. 100 pendant la première année où est simulée l'extension de l'a.-c. à l'emploi non standard, les dépenses d'aide sociale demeurent essentiellement les mêmes. Pourquoi? La très grande majorité des chômeurs nouvellement assurés (83 p. 100) sont des travailleurs indépendants. Et 83 p. 100 d'entre eux avaient un revenu annuel suffisant pour ne pas avoir droit à l'aide sociale (soit plus de 10 000 \$ pour les fins de la simulation). Enfin, parmi les travailleurs indépendants à faible revenu et ayant été en chômage, 51 p. 100 recevaient une pension et n'avaient donc pas droit à l'aide sociale. Par conséquent, la grande majorité de ceux qui bénéficieraient de cette nouvelle mesure n'étaient pas à l'origine des prestataires de l'aide sociale; ce ne sont donc pas des personnes qui cesseraient de recevoir l'aide sociale du fait qu'elles toucheraient des prestations d'a.-c.

Par rapport aux travailleurs indépendants, le nombre de nouveaux assurés travaillant peu d'heures ou ayant un faible salaire est assez faible. Les conséquences de cette mesure sur ce groupe auront donc peu d'effet sur les statistiques globales. Cependant, comme les nouveaux assurés ayant des semaines de travail courtes et un faible salaire ont des caractéristiques assez différentes de celles des travailleurs indépendants, il importe de s'attarder à leur cas. En premier lieu, la majorité sont des femmes, beaucoup sont des étudiants et ne sont, dans le ménage, ni le chef ni un des conjoints (voir le tableau 7). Par conséquent, même si le revenu propre de la plupart des travailleurs leur donne droit à l'aide sociale, la plupart font partie de ménages dont le revenu dépasse le seuil des 10 000 \$. Ici encore, quoique pour des raisons différentes, l'extension de l'a.-c. aux travailleurs ayant peu d'heures ou un faible salaire ne semble pas avoir beaucoup d'effet sur le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale.

Il importe de noter que le modèle de microsimulation est incapable de tenir compte de la distribution des revenus dans le ménage. Les membres du ménage peuvent bénéficier ou pas à parts égales des ressources du ménage dont ils font partie. En outre, il est possible qu'un mauvais résultat sur le marché du travail ait entraîné la formation de ménages plus grands : par exemple, des jeunes adultes retournent vivre chez leurs parents parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi assez bien rémunéré pour leur permettre de vivre seul.



Le tableau 6 montre les effets sur la pauvreté des mesures touchant les conditions d'admissibilité et l'emploi non standard¹⁸. Le fait de prolonger de cinq semaines la période de travail requise pour être admissible a pour effet d'augmenter la fréquence globale de la pauvreté d'environ 5 p. 100 en 1994, tandis que l'ampleur moyenne de la pauvreté n'a guère changé. À l'opposé, même si l'extension de l'a.-c. à l'emploi non standard bénéficierait à certaines personnes pauvres (aux travailleurs ayant peu d'heures ou un faible salaire), étant donné que leur nombre est relativement très petit, une telle mesure a peu d'effet sur le niveau global de la pauvreté, pour les mêmes raisons qu'elle a peu d'effet sur le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale.

Tableau 6 Variation en pourcentage du taux de pauvreté et de l'écart de pauvreté entre le scénario de référence et le scénario expérimental

Année	Expérimenta	nce : régime d l : ajout de ci riode d'admis	nq semaines	Référence : régime de 1994 Expérimental : extension de la couverture à l'emploi non standa					
	Taux de pauvreté		Écart de pauvreté	Taux de pauvreté		Écart de pauvreté			
1994	4,7		-0,1	-0,1		-0,1			
1995	5,8		0,4	-0,3		0,4			
1996	7,7		-0,1	-0,1		-0,1			
1997	8,6		0,1	0,1		0,1			
1998	7,5		0,3	-0,3		0,3			
1999	7,6		0,3	0,0		0,3			
2000	8,1		0,3	-0,1		0,3			
2001	7,7		0,6	-0,2		0,6			
2002	8,2		0,6	-0,3		0,6			
2003	8,4		-0,1	0,5		-0,1			
2004	8,0		0,1	0,3		0,1			

En conclusion, les résultats laissent croire que l'augmentation du nombre de semaines requis pour l'admissibilité à l'assurance-chômage haussera la fréquence de la pauvreté au Canada et déplacera les dépenses de maintien du revenu de l'assurance-chômage vers l'aide sociale. D'autre part, l'extension du régime aux travailleurs qui ont des semaines de travail courtes et un salaire peu élevé paraît être un moyen relativement peu coûteux de permettre à un petit nombre de personnes pauvres de toucher des prestations sans alourdir outre mesure l'administration du régime. Cependant, l'extension du régime au travail indépendant, mesure coûteuse et difficile à administrer, semble plus problématique et offre peu d'avantages aux personnes pauvres.

¹⁸ Nous mesurons la pauvreté au moyen du seuil de faible revenu de Statistique Canada pour la deuxième ville en importance. Étant donné que l'EA ne fournit pas ce renseignement, nous ne pouvions faire varier le seuil en fonction du niveau d'urbanisation et établir hypothétiquement le seuil pour une ville de 100 000 à 499 999 habitants. À défaut de renseignements complets sur les revenus, nous utilisons uniquement les salaires, les prestations d'a.-c. et les prestations d'aide sociale, s'il y a lieu; nos chiffres sur la pauvreté sont donc trop élevés. Toutefois, comme ce constat s'applique également au scénario de référence et aux deux simulations, notre analyse s'attarde plutôt aux variations de la fréquence et de l'ampleur de la pauvreté.

Tableau 7
Caractéristiques des personnes nouvellement assurées dans le scénario expérimental lorsque l'emploi non standard est inclus — 1994

	Travailleurs indépendants	Semaines courtes	Faible salaire (<145)	Tous ceux dont l'ac. a augmenté	Tous ceux compris la première année
Hommes	89,0 %	39,2 %	0,0 %	77,7 %	49,4 %
Femmes	11,0 %	60,8 %	100,0 %	22,3 %	50,6 %
Revenu propre < 10 000 \$	25,7 %	69,9 %	100,0 %	30,4 %	44,2 %
Revenu propre + autre < 10 000 \$	16,9 %	13,6 %	27,8 %	14,9 %	20,8 %
Étudiant à plein temps	2,3 %	44,8 %	41,2 %	10,5 %	11,8 %
Pensionné	26,1 %	1,5 %	1,6 %	18,4 %	7,4 %
Ni chef ni conjoint dans le ménage	5,7 %	62,4 %	47,2 %	17,7 %	20,7 %
Études					
Primaires	0,0 %	0,0 %	0,0 %	13,6 %	11,1 %
Secondaires partielles	37,6 %	23,4 %	25,5 %	22,1 %	23,2 %
Secondaires	23,4 %	37,6 %	46,3 %	27,3 %	19,0 %
Postsecondaires partielles	21,4 %	21,4 %	20,1 %	13,5 %	13,0 %
Métier	0,0 %	0,0 %	4,6 %	6,4 %	4,8 %
Certificat ou diplôme	13,3 %	13,3 %	3,5 %	10,3 %	15,2 %
Université	4,4 %	4,4 %	0,0 %	6,8 %	13,7 %



Dans ce débat, la presse commerciale ne cesse de répéter que la trop grande générosité du Régime d'assurance-chômage est à l'origine des maux qui affligent l'économie et qu'il serait préférable de s'inspirer du modèle américain.

3. Comparaisons internationales

Une des façons de comprendre le rôle du Régime d'assurance-chômage est d'imaginer les conséquences de l'adoption d'un autre régime. Nous pensons tout de suite à celui des États-Unis; or, comme les modalités varient d'un État à l'autre, il s'agit, en fait, de plusieurs régimes différents.

Le premier point à retenir pour comparer les deux régimes est leur taille relative. Au Canada, en 1993, sur une population de 13,9 millions de travailleurs et travailleuses, il y a eu en moyenne 1,3 million de prestataires (9,2 p. 100). Au total, 4 millions de personnes ont reçu des prestations à un moment donné au cours de 1993. Ces dernières ont totalisé 18,3 milliards de dollars¹⁹, soit environ 2,6 p. 100 du produit intérieur brut (PIB).

Aux États-Unis, l'assurance-chômage n'a pas la même importance relative : 34,7 milliards de dollars ont été versés à 8,1 millions de prestataires en 1993, ce qui représente respectivement 0,5 p. 100 du PIB et 6,3 p. 100 de la population active. La différence dans la taille des deux régimes est due en partie aux taux de chômage enregistrés en 1993 (11,2 p. 100 au Canada, contre 6,8 p. 100 aux États-Unis). Cependant, même si le régime canadien est de compétence fédérale, alors que celui des divers États américains accuse des différences sur le plan de la couverture, du taux de remplacement et de la durée des prestations, il est évident que celui du Canada est beaucoup plus généreux que tous les autres.

Dans ce débat, la presse commerciale ne cesse de répéter que la trop grande générosité du Régime d'assurance-chômage est à l'origine des maux qui affligent l'économie et qu'il serait préférable de s'inspirer du modèle américain. En revanche, de nombreux chefs syndicaux et communautaires craignent que le libre-échange (d'abord l'ALE, puis l'ALENA) conduise à une harmonisation des programmes sociaux à l'échelle continentale, fondée sur le plus petit dénominateur commun. Il est donc utile d'évaluer l'effet de l'adoption au Canada d'un régime de type américain.

Nous croyons que la microsimulation dynamique est un bon moyen de mesurer les effets redistributifs d'un régime d'assurance-chômage à l'américaine. La population est très hétérogène et les marchés régionaux du travail se caractérisent par une diversité qui change avec le temps. L'assurance-chômage au Canada est devenue un énorme système qui comporte des règles et des méthodes complexes. En adoptant le modèle américain, il faudra modifier le taux de remplacement du salaire, le nombre de semaines de travail requis pour avoir droit aux prestations, le délai de carence, la durée maximale des prestations, la formule de calcul de la période de prestations et le champ d'application. Étant donné que des personnes vont sûrement modifier leur comportement sur le marché du travail en réaction aux incitatifs que renferme chacun des changements apportés au Régime d'assurance-chômage, toute évaluation de ces réformes ne doit pas s'arrêter uniquement aux conséquences directes initiales des mesures envisagées.

¹⁹ Voir *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, automne 1994, p. 58 et 62, et *Sécurité sociale au Canada*, DRHC, 1994, p. 26. Au cours de 1994, le nombre de prestataires d'a.-c. a baissé par suite de l'épuisement des prestations et d'une légère amélioration de l'emploi.

Toutefois, en raison de l'hétérogénéité des personnes, de la diversité des circonstances et de la complexité de règles interreliées, le recours à des modèles simplificateurs qui considèrent isolément chaque réaction comportementale risque de fausser sérieusement les conclusions. Un modèle de microsimulation des comportements permet d'incorporer les réactions comportementales estimées d'une population variée, d'une manière qui garantit l'uniformité et tient compte des effets de rétroaction des divers comportements dans le temps.

Dans la présente partie, nous nous demandons quelles conséquences aurait l'adoption d'un régime d'assurance-chômage de style américain pour le niveau et la distribution du revenu au Canada; nous examinons un des régimes les moins généreux, celui du Texas, et un des plus généreux, celui de l'État de New York. L'annexe B compare plus en détail le régime canadien de 1994 avec ceux du Texas et de l'État de New York. Toutefois, il convient de souligner que les deux États prévoient des taux de remplacement du salaire plus faibles, des conditions d'admissibilité plus sévères et une période de prestations beaucoup plus courte.

Étant donné qu'un régime d'assurance-chômage vise à atténuer l'effet des fluctuations cycliques de l'emploi, et parce qu'une période comptable d'une année ne permet peut-être pas de mesurer exactement l'effet de l'assurance-chômage sur la distribution du revenu, nous considérons la distribution du revenu total pendant un cycle économique complet (de 1981 à 1989). Nous allons donc utiliser la « version des années 80 » de notre modèle. Nous estimons, pour un échantillon représentatif de Canadiens, les fluctuations des revenus du travail et des prestations d'assurance-chômage se rapportant aux divers régimes d'assurance-chômage (en comparant le régime en vigueur au Canada en 1994 avec un modèle américain — New York et Texas) qui auraient touché les personnes, durant le cycle économique des années 80, y compris les réactions comportementales aux changements dans les incitatifs de l'assurance-chômage.

Dans plusieurs communications et études (par exemple Erksoy, Osberg et Phipps 1994a, 1994b et 1994c), nous avons exposé la méthodologie de la version des années 80 de notre modèle de microsimulation, décrit les équations de comportement estimées qui déterminent le modèle et montré sa sensibilité à différentes hypothèses (par exemple, l'importance des résultats passés sur le marché du travail). Nous n'allons pas reprendre ici tous les détails du modèle. L'annexe B donne une description sommaire de la structure du modèle de microsimulation; les lecteurs intéressés trouveront des explications plus détaillées dans nos autres travaux (par exemple, Erksoy, Osberg et Phipps, 1994a).

Pour notre propos, il importe surtout de savoir que la version des années 80 du modèle de microsimulation produit, pour chacun des 19 488 répondants de l'Enquête sur les biens et l'endettement menée par Statistique Canada en 1984, un vecteur prédictif des revenus du travail, des prestations d'assurance-chômage, des semaines de chômage, des semaines d'emploi et des semaines d'inactivité pour chaque année du cycle économique au Canada. Nous introduisons dans le modèle les résultats individuels qui découlent du Régime d'assurance-chômage correspondant à la législation canadienne de 1994 ainsi que les résultats correspondant à la législation sur l'assurance-chômage en vigueur au Texas et dans

l'État de New York en 1992²⁰, en tenant compte de l'effet direct de l'assurancechômage sur le revenu de transfert individuel, des réactions comportementales des personnes aux incitatifs de la législation de l'assurance-chômage et de l'effet des modifications apportées au régime sur le niveau du chômage global²¹.

Le tableau 8 donne la valeur prévue du revenu annuel moyen pour les hommes selon les régimes de l'État de New York et du Canada, pendant un cycle économique comme celui de 1981 à 1989. Le tableau 9 présente les résultats équivalents pour le Texas. Comme l'adoption du régime de l'État de New York a les mêmes effets qualitatifs que l'adoption du régime texan (ils sont seulement plus prononcés), notre analyse va porter essentiellement sur les résultats du régime new-yorkais. De toute évidence, même si toutes les couches des revenus sont touchées par ce changement, la perte de revenu correspond à une fraction beaucoup plus grande du revenu annuel dans les déciles les plus pauvres. Chez les hommes, le passage à un régime d'assurance-chômage de type new-yorkais renforcerait clairement l'inégalité de la distribution du revenu.

Tableau 8
Effet du passage du régime d'a.-c. canadien de 1994 au régime en vigueur dans l'État de New York sur le « revenu » annuel moyen par quintile Hommes âgés de 16 à 65 ans

		Valeur prévue du revenu									
Quintile	Y _C	Y _N	ΔΥ %								
1	1 291,53	1 137,00	11,96								
2	8 299,02	7 989,63	3,73								
3	15 376,06	14 974,47	2,61								
4	22 642,47	22 183,59	2,03								
5	37 732,94	37 334,07	1,06								
Premier 10 %	45 304,73	44 878,44	0,94								
Moyenne	17 068,40	16 723,75	2,02								
Gini	0,432	0,438	-1,39								
C.V.	0,813	0,824	-1,35								

Notes :

« Revenu » = Revenu du travail + transferts nets de l'a.-c.

 Y_C = Valeur prévue du revenu au Canada

Y_N = Valeur prévue du revenu dans l'État de New York

Δ Y % = Canada - New York C.V. = Coefficient de variation

²⁰ Dans Osberg, Erksoy et Phipps (1994a, 1994b), nous présentons des estimations comparables de l'incidence des révisions apportées entre 1971 et 1994 à l'assurance-chômage sur le niveau et la répartition du bien-être économique.

²¹ À partir des résultats de Grubel, Maki et Sax (1975), nous supposons que l'adoption d'un régime d'a.-c. moins généreux, comme celui de l'État de New York, ferait baisser le chômage de 0,318 p. 100 chaque année, tandis que l'adoption du modèle texan le ferait monter de 0,45 p. 100 (voir l'annexe B pour plus de détails).

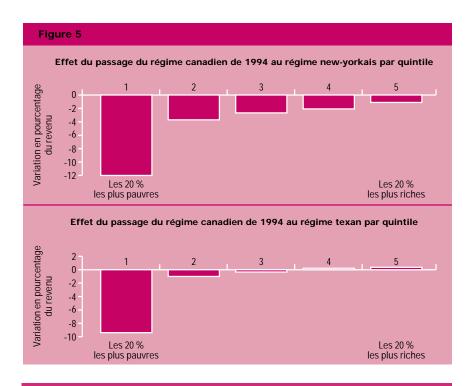


Tableau 9 Effet du passage du régime d'a.-c. canadien de 1994 au régime en vigueur au Texas sur le « revenu » annuel moyen par quintile Hommes âgés de 16 à 65 ans

Valeur prévue moyenne du revenu

		valeur provue moyemie u	a rovona
Quintile	Y _{CDN}	Y_{TEX}	ΔΥ %
1	1 279,98	1 158,37	9,50
2	8 266,75	8 185,22	0,99
3	15 346,29	15 299,61	0,30
4	22 608,38	22 618,98	-0,05
5	37 693,15	37 775,49	-0,22
Premier 10 %	45 265,31	45 317,62	-0,12
Moyenne	17 038,91	17 007,53	0,18
Gini	0,433	0,436	-0,69
C.V.	0,814	0,818	-0,49

Notes:

« Revenu » = Revenu du travail + transferts nets de l'a.-c.

 Y_{CDN} = Valeur prévue du revenu au Canada Y_{TEX} = Valeur prévue du revenu au Texas

 γ_{TEX} = Valeur prévue du revenu $\Delta Y\%$ = Canada - Texas C.V. = Coefficient de variation Il est à noter, au tableau 8, que la valeur prévue du revenu annuel dans un régime new-yorkais est plus faible, même si nous supposons que l'adoption d'un tel régime entraînerait une diminution du taux de chômage. Cela est dû au fait que l'a.-c. touche à la fois le taux d'activité et le taux de chômage. Il est admis depuis longtemps que le régime d'a.-c. canadien encourage fortement les personnes marginalement actives à aller sur le marché du travail pour avoir droit à des prestations. Nous pouvons nous attendre à ce que la diminution de ces incitatifs entraîne une baisse du taux d'activité, comme le prévoit notre modèle. Cette diminution est en réalité suffisamment importante pour que le taux de chômage plus faible découlant d'un régime new-yorkais corresponde également à un ratio emploi-population plus faible.

Il est possible de situer dans un certain contexte le changement de l'inégalité globale induit par l'adoption d'un régime d'assurance-chômage de type américain en comparant la variation du coefficient de Gini (augmentation de 0,03) avec la différence entre les taux d'inégalité de divers pays. Fritzell (1992) a calculé que la différence dans l'indice de Gini du revenu disponible redressé a été d'environ 0,04 entre le Canada et l'Allemagne, tant en 1981 qu'en 1987. L'écart entre le Canada et la Suède s'établissait à 0,1 en 1981 et à 0,08 en 1987. À l'échelle internationale, à partir des données tirées de l'Étude sur les revenus du Luxembourg, l'indice de Gini fait ressortir une différence de 0,12 en 1979-1981 et de 0,13 en 1986-1987 entre le pays où l'inégalité est la plus élevée (États-Unis) et celui où elle est la plus faible (Suède).

Il faut toutefois faire plusieurs mises en garde. D'abord, le concept de revenu utilisé ici se limite aux revenus annuels du travail et aux prestations d'assurancechômage recues annuellement; le revenu du capital et (surtout) le revenu de pension et l'aide sociale en sont exclus. Le niveau relativement faible des revenus annuels et des prestations d'assurance-chômage des personnes appartenant aux déciles les plus pauvres s'explique en partie par le fait que les personnes en chômage durant de longues périodes sont portées à se retirer entièrement de la population active; cette tendance se dégage nettement dans les cohortes plus âgées. Comme notre objectif est de modéliser les effets redistributifs d'un programme d'assurance sociale donné (l'assurance-chômage), nous ne posons pas l'hypothèse que les personnes ayant un faible revenu annuel reçoivent automatiquement des prestations d'aide sociale ni que les personnes à la retraite reçoivent automatiquement un revenu de pension. Or, l'assurance-chômage fait bien sûr partie d'un ensemble de transferts sociaux publics et privés. La mesure dans laquelle d'autres transferts viendront compenser la réduction de l'assurancechômage représente donc un enjeu capital.

En outre, il ne faut pas oublier que les tableaux 8 et 9 concernent l'ensemble des personnes qui étaient sur le marché du travail en 1981; certaines se sont probablement retirées de la population active entre 1982 et 1989. Ces tableaux ne tiennent aucunement compte du revenu ou de la taille du ménage. Enfin, les modifications d'un programme vaste et complexe comme l'assurance-chômage ont forcément des répercussions très inégales à l'intérieur des différents déciles de revenu. Notre modèle considère l'effet qu'auraient sur le comportement des personnes sur le marché du travail plusieurs paramètres de l'assurance-chômage : le ratio de remplacement du salaire, la condition d'admissibilité à l'assurance-chômage, la formule de calcul de la période de prestations et la durée maximale des presta-

tions. Dans le régime canadien, les conditions d'admissibilité et la durée des prestations varient dans le temps et selon les régions économiques par suite des fluctuations du taux de chômage local. L'adoption d'un régime de type américain toucherait tous ces aspects de l'assurance-chômage et les conséquences seraient très différentes d'une personne à l'autre. Dans notre modèle de microsimulation, une modification du régime d'assurance-chômage peut profiter à certaines personnes — alors qu'elle fait subir des pertes financières considérables à d'autres personnes ayant le même revenu annuel — parce que leur combinaison particulière de caractéristiques personnelles et les changements des paramètres qui les touchent ont pour effet d'augmenter la probabilité relative de trouver un emploi. Une réforme de l'assurance-chômage entraîne donc un reclassement appréciable des personnes dans la distribution des revenus.

Les tableaux 8 et 9 sont basés sur les déciles de revenu, répartis d'après le revenu défini en vertu de ces régimes. Étant donné que des modifications de l'assurance-chômage feront des gagnants et des perdants, la composition de chaque décile de revenu ne sera pas toujours la même. Pour illustrer la dispersion des effets dans les déciles de revenu, le tableau 10 montre la répartition des variations en pourcentage du revenu prévu qui résultent de l'adoption du régime new-yorkais, d'après le décile du revenu initial obtenu dans le cadre du régime canadien. Le pourcentage de personnes qui ne sont pour ainsi dire pas touchées par les modifications de l'assurance-chômage augmente en fonction du revenu : c'est le cas de plus de 90 p. 100 des personnes faisant partie du décile le plus élevé, contre seulement 20 p. 100 des hommes se trouvant dans le décile inférieur. Dans les déciles de revenu inférieurs, une minorité très importante subit une forte baisse du revenu annuel et un pourcentage beaucoup plus faible de personnes réalise des gains.

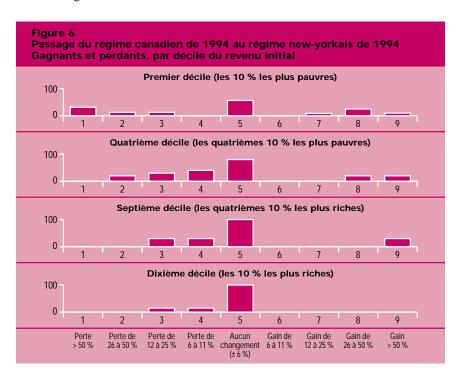


Tableau 10 Comparaison du régime canadien de 1994 et du régime américain de l'État de New York de 1992 : gagnants et perdants par déciles Hommes âgés de 16 à 64 ans

Perte							Néant		Gain							
Décile de la valeur actuelle du revenu	(a) Perte de plus de 50 %		(b) Perte de 26 % à 50 %		(c) Perte de 12 % à 25 %		(d) Perte de 6 % à 11 %	C	(e) Aucun changement	(f) Gain de 6 % à 11 %		(g) Gain de 12 % à 25 %		(h) Gain de 26 % à 50 %		(i) Gain de plus de 50 %
1	28,90		7,50		4,31		0,20		52,21	0,14		1,43		22,72		3,14
2	14,98		20,84		9,99		4,42		37,80	1,24		3,17		2,43		5,13
3	7,20		12,59		16,50		10,76		43,27	1,08		2,32		1,62		4,68
4	1,09		6,35		10,16		11,49		64,03	1,16		0,90		1,33		3,48
5	1,03		2,86		9,74		6,93		73,19	0,48		0,60		0,89		4,26
6	0,00		1,62		9,39		4,83		79,43	0,74		1,13		0,42		2,44
7	0,05		1,09		4,62		5,74		86,15	0,12		0,17		0,25		1,80
8	0,08		0,62		4,42		5,04		88,42	0,18		0,13		0,13		0,98
9	0,00		0,07		2,31		3,18		93,52	0,10		0,11		0,22		0,48
10	0,00		0,31		1,18		2,21		95,80	0,00		0,00		0,07		0,44

Notes:

Variation en % = [(Valeur actuelle du revenu avec le régime de l'État de New York) - (Valeur actuelle du revenu avec le régime canadien)]/
(Valeur actuelle du revenu avec le régime canadien).

« Revenu » = salaire + assurance-chômage; la valeur actuelle du revenu des années 1981 à 1989 est ramenée à la valeur de 1981 au moyen d'un taux d'actualisation de 5,5 %.

Tableau 11 Rapport entre le régime canadien de 1994 et le régime du Texas de 1992 : gagnants et perdants par déciles Hommes âgés de 16 à 64 ans

Perte					Néant			Gain				
Décile de la valeur actuelle du revenu	(a) Perte de plus de 50 %	(b) Perte de 26 % à 50 %	(c) Perte de 12 % à 25 %	(d) Perte de 6 % à 11 %	(e) Aucun changemen ± 6 %	(f) Gain It de 6 % à 11 %	(g) Gain de 12 % à 25 %	(h) Gain de 26 % à 50 %	(i) Gain de plus de 50 %			
1	29,45	7,78	4,38	1,16	49,65	0,14	1,30	1,97	4,17			
2	13,78	19,10	11,56	4,58	38,50	1,35	3,12	2,66	5,34			
3	6,64	9,92	14,42	7,39	49,90	2,11	2,17	1,98	5,48			
4	0,71	5,19	7,73	7,85	70,76	1,21	1,49	1,28	3,77			
5	1,04	2,52	6,73	5,73	76,97	0,64	0,69	1,83	3,85			
6	0,05	1,44	6,76	5,79	81,09	0,69	1,10	0,50	2,58			
7	0,00	0,86	3,82	3,93	88,77	0,17	0,14	0,25	2,07			
8	0,00	0,81	3,15	4,14	90,81	0,00	0,39	0,13	0,58			
9	0,00	0,15	1,65	2,44	94,94	0,12	0,00	0,22	0,48			
10	0,00	0,31	0,73	2,17	96,19	0,09	0,00	0,00	0,50			

Notes:

Variation en % = [(Valeur actuelle du revenu avec le régime de l'État de New York) - (Valeur actuelle du revenu avec le régime canadien)]/
(Valeur actuelle du revenu avec le régime canadien).

« Revenu » = salaire + assurance-chômage; la valeur actuelle du revenu des années 1981 à 1989 est ramenée à la valeur de 1981 au moyen d'un taux d'actualisation de 5,5 %.

Même si les économistes prétendent habituellement que l'évaluation d'un changement de l'aide sociale globale découlant des modifications de programmes devrait être « anonyme » — en s'attardant à l'inégalité et non à l'identité des riches et des pauvres —, il est peu probable que le régime politique fonctionne réellement de cette façon. En plus de l'effet des modifications de l'assurance-chômage sur l'inégalité globale, une personne va probablement se demander si sa position relative a changé dans la distribution du revenu.

L'assurance-chômage et l'atténuation de la pauvreté

Dans la présente partie, nous utilisons les microdonnées tirées de l'Étude sur les revenus du Luxembourg (ERL) pour comparer le rôle de l'a.-c. dans l'atténuation de la pauvreté au Canada et dans cinq autres pays riches industrialisés : l'Australie, la Finlande, l'Allemagne, la Suède et les États-Unis. Cette étude renferme des ensembles de microdonnées comparables à l'échelle internationale; ces ensembles sont conservés au Luxembourg, mais il est possible de les consulter par l'Internet. Nous avons fait appel aux données les plus récentes pour chaque pays compris dans l'étude; elles peuvent donc remonter à la fin des années 80 ou au début des années 90.

Nous avons retenu deux pays considérés comme ayant des programmes semblables au nôtre et trois autres dont les programmes sont très différents. Nous estimons généralement que les programmes sociaux de l'Australie et des États-Unis ressemblent à ceux du Canada (Esping-Andersen, 1990), malgré des différences importantes au chapitre de l'assurance-chômage. L'Allemagne, la Finlande et la Suède se sont dotés de régimes très différents de celui du Canada.

Revue des régimes

Quelles différences revêtent les régimes d'assurance-chômage dans les pays considérés? Tous ces régimes ont les principales caractéristiques suivantes : conditions d'admissibilité, durée maximale, prestations fixes ou liées aux salaires antérieurs, et évaluation des ressources. En Australie, les hommes (de 16 à 65 ans) et les femmes (de 16 à 59 ans) en chômage qui veulent et peuvent travailler peuvent recevoir des prestations fondées sur les revenus aussi longtemps qu'ils sont en chômage. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà travaillé. Le niveau des prestations varie selon le revenu, l'âge, l'état civil et le nombre d'enfants. Le prestataire les reçoit tant qu'il remplit les conditions d'admissibilité. Le régime est entièrement financé par le Trésor public.

Aux États-Unis, les régimes d'a.-c. sont administrés par les États, de sorte que les conditions d'admissibilité et le niveau des prestations varient un peu. En règle générale, la durée maximale des prestations est de 26 semaines. Cependant, dans les régions où le chômage est élevé, les prestataires peuvent avoir droit à des « prestations complémentaires » pendant 13 semaines; leur coût est assumé par l'État fédéral. Le taux de remplacement correspond à un pourcentage de la rémunération hebdomadaire moyenne avant impôts qui varie entre 50 et 70 p. 100, jusqu'à un plafond fixé par l'État. À cette fin, les employeurs paient une taxe sur la masse salariale et les prestations sont imposables.

Au Canada, l'admissibilité à l'a.-c. dépend des antécédents professionnels et du taux de chômage local (le nombre de semaines d'emploi requis est réduit dans les régions à chômage élevé). De même, la durée maximale des prestations dépend à

la fois des antécédents de travail et du taux de chômage local; elle augmente à mesure que les semaines de travail antérieures augmentent ou que le taux de chômage local monte. Toutefois, les prestations sont versées pendant une période maximale de 50 semaines. Selon les données ERL, les prestations correspondent à 60 p. 100 de la rémunération antérieure avant impôt, sous réserve d'un plafond²². Le régime est financé essentiellement par les cotisations des employeurs et des travailleurs assurés. Les prestations sont imposables.

En Allemagne, le régime est contributif. Les prestations correspondent à 68 p. 100 de la rémunération antérieure après impôt dans le cas des chômeurs ayant des personnes à charge (63 p. 100 lorsqu'il n'y en a pas). Elles ne sont pas imposables. L'admissibilité dépend des antécédents de travail et de l'âge. Par exemple, les travailleurs âgés de moins de 42 ans qui ont cotisé durant 24 mois avant d'être en chômage ont droit à des prestations durant 12 mois. Les travailleurs âgés de 55 à 65 ans, pour leur part, ont droit à des prestations pendant 32 mois si elles ont cotisé pendant 65 mois avant de se trouver en chômage. Par conséquent, le régime normal offre à ceux qui ont travaillé longtemps des prestations de très longue durée. Lorsque les prestations prennent fin, les travailleurs ont droit à une aide, après évaluation des revenus, tant qu'ils sont en chômage.

Cette assistance-chômage, fondée sur les ressources, est offerte aux personnes qui n'ont pas droit aux prestations ordinaires d'assurance-chômage ou dont les prestations ordinaires ont pris fin. Pour y avoir droit, il faut avoir touché une prestation d'a.-c. ordinaire pendant au moins une journée au cours de l'année précédente ou avoir effectué un travail rémunéré pendant 150 jours. Les prestations correspondent à 58 p. 100 de la rémunération antérieure après impôt dans le cas des travailleurs qui ont des personnes à charge (56 p. 100 pour ceux qui n'en ont pas) et sont versées pendant un laps de temps illimité. L'assistance-chômage n'est pas imposable, mais elle est assujettie à un remboursement fiscal des prestations de 100 p. 100 lorsqu'il y a d'autres revenus.

La Finlande offre elle aussi un régime d'assurance-chômage et d'assistance-chômage. Une prestation d'assistance-chômage est versée à toute personne âgée de 17 à 64 ans qui est en chômage et qui cherche activement un emploi; cependant, les travailleurs dont c'est le premier emploi et les nouveaux chercheurs d'emploi doivent avoir respectivement travaillé ou cherché activement un emploi depuis au moins trois mois. Attribuée après évaluation des ressources, cette prestation augmente lorsque des enfants s'ajoutent et elle peut être versée pendant un laps de temps illimité.

Les prestations d'assurance-chômage, fondées sur les revenus, sont versées aux chômeurs qui ont travaillé pendant au moins 26 semaines au cours des 24 mois précédant la perte de leur emploi. Le taux de remplacement correspond à un maximum de 90 p. 100 de la rémunération antérieure. Ce pourcentage est plus élevé lorsque la rémunération était plus faible. Les prestations fondées sur les revenus peuvent être versées durant un maximum de 500 jours au cours de quatre années consécutives (Département de la santé et des services sociaux des États-Unis, 1992).

²² Même si le taux de remplacement varie aujourd'hui entre 50 et 60 p. 100, selon le niveau du revenu et le nombre de personnes à charge, c'est le taux de 60 p. 100 qui était appliqué en 1991, année où les données ERL ont été recueillies au Canada (l'Enquête sur les finances des consommateurs).

Enfin, en Suède, l'assurance-chômage relève des syndicats et est administrée par des « caisses d'assurance-chômage », qui doivent néanmoins se conformer à des règles fixées par la loi. Pour avoir droit à l'assurance-chômage, une personne doit être en chômage, être prête à accepter un emploi convenable, avoir contribué à la caisse d'assurance-chômage appropriée durant au moins 12 mois et avoir travaillé durant 75 jours au cours de l'année précédente.

Les prestations sont versées pendant 300 jours (ou 450 jours, dans le cas des travailleurs âgés de 55 ans et plus) et correspondent à 90 p. 100 de la rémunération antérieure, jusqu'à concurrence d'un plafond²³. Les travailleurs, les travailleuses et les employeurs contribuent aux caisses d'assurance-chômage. Les personnes qui ne contribuent pas à une caisse ou qui n'ont pas droit aux prestations normales reçoivent une aide financière fixe, versée quotidiennement en argent et égale à environ le tiers de la prestation ordinaire maximale (Ryden, 1993).

Pour récapituler les différences importantes observées entre ces pays, il convient d'abord de souligner que la Finlande, la Suède et l'Allemagne offrent à la fois une assurance-chômage et une assistance-chômage. Les prestations d'assistance-chômage sont versées, après évaluation des ressources, pendant un laps de temps illimité. (Il convient de rappeler que les prestations allemandes de deuxième niveau sont plutôt généreuses.) Seule l'Australie prévoit des prestations assimilées à l'assistance-chômage qui sont fondées sur les revenus et versées pendant une durée illimitée (Les quatre pays offrent également une aide sociale qui n'est pas conditionnelle à la recherche d'emploi.).

Le Canada et les États-Unis versent uniquement des prestations d'assurancechômage liées à la rémunération. C'est aux États-Unis que la durée maximale des prestations est la plus courte, soit 39 semaines dans les régions à chômage élevé. La Suède et la Canada prévoient une durée maximale d'environ un an, tandis que la Finlande fixe une limite d'environ deux ans. La durée maximale des prestations d'assurance-chômage varie selon l'âge en Allemagne, d'un an, pour les jeunes travailleurs, à 32 semaines pour les travailleurs plus âgés.

Les taux de remplacement varient également d'un pays à l'autre. Ils correspondent à 50 ou 70 p. 100 de la rémunération antérieure aux États-Unis, à 60 p. 100 au Canada, à 68 ou 63 p. 100 (avec ou sans personnes à charge) en Allemagne et à 90 p. 100 en Suède²⁴. Cependant, le montant des prestations versées aux États-Unis, au Canada et en Suède est assujetti à un plafond, de sorte que le taux de remplacement est en réalité moins élevé pour les personnes ayant un revenu plus élevé. La Finlande n'a imposé aucun plafond, mais les taux de remplacement sont plus faibles pour les personnes ayant un revenu élevé. Aucun plafond n'a été établi en Allemagne.

²³ Depuis 1993, le taux de remplacement est de 80 p. 100. Toutefois, le taux de 90 p. 100 était appliqué au moment où les données ERL ont été recueillies; il est donc le taux pertinent pour évaluer les résultats.

²⁴ Il est difficile de faire des comparaisons à cet égard, parce que les États-Unis et le Canada versent des prestations proportionnelles à la rémunération avant impôt, et ces prestations sont ensuite imposables. L'Allemagne verse des prestations proportionnelles à la rémunération après impôt, mais non imposables. Il faut aussi se rappeler que les taux de remplacement ont baissé au Canada et en Suède depuis que les données ERL ont été recueillies.

C'est au chapitre des conditions d'admissibilité que le régime canadien et celui des États-Unis s'avèrent relativement plus généreux. Il est plus facile d'avoir droit à des prestations proportionnelles à la rémunération dans ces deux pays que dans n'importe quel pays d'Europe. Les personnes ont plus facilement droit aux prestations proportionnelles à la rémunération au Canada ou aux États-Unis qu'aux prestations d'assistance-chômage en Allemagne, même si ces dernières sont plus généreuses. Toutefois, il n'est pas obligatoire d'avoir déjà travaillé pour bénéficier de l'assistance-chômage en Australie, en Finlande et en Suède; sur ce plan, le Canada et les États-Unis sont plus exigeants.

Résultats statistiques

Étant donné les différences assez importantes observées dans la structure des régimes d'assurance-chômage des divers pays, nous avons jugé utile de comparer le rôle de ces régimes pour atténuer la pauvreté chez les chômeurs. Comme dans le reste de la présente étude, notre analyse se limite aux ménages dans lesquels la personne de référence a moins de 65 ans et est donc probablement active. Le tableau 12 donne un taux de pauvreté de référence pour tous les ménages dont le chef a moins de 65 ans, peu importe sa situation d'activité. Dans ce groupe de ménages, la pauvreté est la plus élevée aux États-Unis (20 p. 100) et la plus faible en Finlande (9 p. 100).

Tableau 12 Chômage et pauvreté : ensemble des ménages dont le chef a moins de 65 ans

	Australie (1989)	Canada (1991)	Finlande (1991)	Allemagne (1984)	e Suède (1987)	États- Unis (1991)
Fréquence de la pauvreté parmi les ménages de l'échantillon choisi	16	16	9	9	11	20
Proportion de ménages dans lesquels le chef ou son conjoint était en chômage	11	27	20	11	_	17
Fréquence de la pauvreté dans les ménages où il y a du chômage	24	21	11	26	_	31
Proportion de ménages où il y a du chômage et qui reçoivent des prestations d'ac.	46	73	59	61	_	43
Fréquence de la pauvreté chez les ménages recevant des prestations d'ac.	29	14	3	18	7	17
Fréquence de la pauvreté chez les ménages recevant des prestations d'ac., mais dont l'ac. est déduite du revenu brut	41	29	14	31	21	26
Fréquence de la pauvreté chez les ménages où il y a du chômage mais qui ne reçoivent aucune prestation d'ac.	20	43	23	37	_	41
Rapport du montant moyen des prestations d'ac. au revenu brut	23	22	16	20	21	12
Rapport de tous les autres transferts aux prestations d'ac. pour les ménages qui en reçoivent	1,99	0,79	3,59	0,89	8,22	1,69

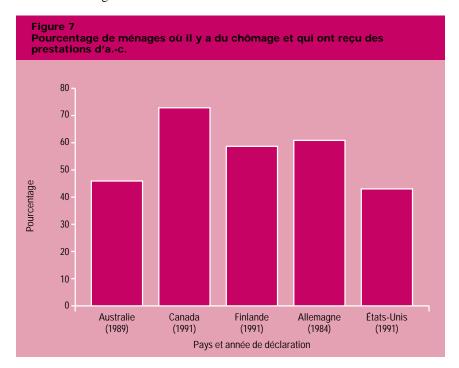
Source : Étude sur les revenus du Luxembourg

Note: Un ménage est considéré comme pauvre si le revenu familial équivalent brut est inférieur à la médiane du revenu équivalent brut pour le pays.

Il est à remarquer ensuite que le chômage est plus prononcé au Canada que dans les autres pays étudiés; en effet, dans 27 p. 100 des ménages canadiens, le chef ou un des conjoints avait été en chômage pendant au moins une semaine. Seulement 17 p. 100 des ménages américains, 11 p. 100 des ménages australiens et 11 p. 100 des ménages allemands ont connu le chômage²⁵.

La question qui se pose est de savoir dans quelle mesure le chômage mène à la pauvreté. Même si la situation canadienne paraît pire, d'après le nombre de ménages sans emploi, la pauvreté ne découle pas du chômage d'une manière aussi certaine au Canada que dans certains autres pays. Si près de 20 p. 100 des ménages où il y a du chômage sont pauvres au Canada, c'est le cas de 30 p. 100 des ménages aux États-Unis, de 25 p. 100 des ménages en Australie et en Allemagne et de seulement 10 p. 100 des ménages en Finlande.

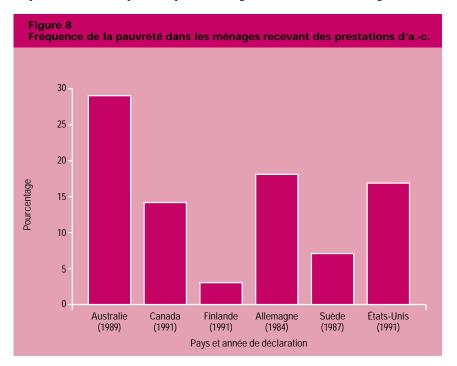
Sur le plan du versement de prestations d'assurance-chômage aux ménages où il y a du chômage, le Canada occupe le premier rang. Ainsi, près des trois quarts des ménages canadiens où il y a du chômage ont déclaré avoir reçu des prestations d'a.-c., contre 60 p. 100 des ménages finlandais et allemands et moins de la moitié des ménages australiens et américains.



À l'exception de l'Australie, les ménages où il y a du chômage qui reçoivent des prestations d'a.-c. risquent beaucoup moins d'être pauvres que les ménages sans assurance-chômage. Au Canada, en Allemagne et aux États-Unis, environ 40 p. 100 des ménages sans prestations sont pauvres, contre seulement 15 p. 100 des ménages recevant des prestations. Les ménages sans prestations sont relative-

²⁵ Les données suédoises fournissent très peu de renseignements sur le comportement de la population active; il a donc été impossible de calculer toutes les variables.

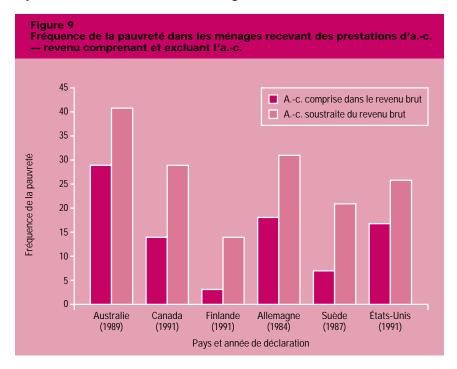
ment plus nombreux à être pauvres parce que les régimes de ces pays ont pour but de verser des prestations d'a.-c. aux travailleurs qui ont été plus longtemps sur le marché du travail. En Australie, par contre, les travailleurs plus pauvres reçoivent des prestations, mais non les travailleurs plus riches. Par conséquent, les ménages où il y a du chômage et qui ne touchent pas de prestations d'a.-c. risquent moins d'être pauvres que les ménages avec assurance-chômage.

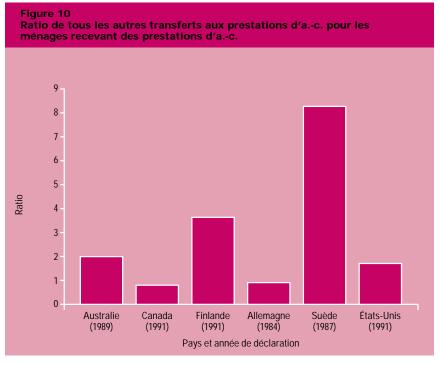


Cependant, s'il est vrai que dans la plupart des pays, les personnes ayant mieux réussi sur le marché du travail peuvent bénéficier de l'assurance-chômage, il n'en demeure pas moins que celle-ci permet d'atténuer la pauvreté que causerait autrement le chômage. Dans tous les pays, l'assurance-chômage diminue les difficultés économiques de nombreuses familles aux prises avec le chômage. Au Canada, la fréquence de la pauvreté chez les chômeurs qui reçoivent des prestations doublerait si les prestations étaient supprimées (hausse de 15 points). Sur ce plan, le programme canadien est un des plus efficaces pour réduire la pauvreté en termes de points de pourcentage. Cependant, étant donné que le taux de pauvreté qu'entraînerait l'absence d'a.-c. est plus élevé au Canada que dans certains autres pays, la fréquence de la pauvreté chez les chômeurs qui reçoivent des prestations d'a.-c. est plus élevée au Canada (14 p. 100 des ménages en question sont pauvres) qu'en Finlande (3 p. 100) ou en Suède (7 p. 100) par exemple. C'est en Australie, où il n'y a qu'un régime d'a.-c. fondé sur une évaluation des revenus, que le nombre de ménages pauvres aux prises avec le chômage est le plus élevé (29 p. 100).

Nous pouvons tirer une dernière conclusion importante du tableau 12 : par rapport aux autres transferts qui existent au Canada, l'a.-c. occupe une place considérable, beaucoup plus que dans les autres pays observés. Le ratio de tous les autres transferts reçus au montant des prestations d'a.-c. reçues par les ménages

concernés est inférieur à l'unité uniquement au Canada (0,8) et en Allemagne (0,9). Dans tous les autres pays, l'aide reçue sous forme d'autres transferts *dépasse* le montant de l'assurance-chômage.





Les tableaux 13 à 16 reprennent l'analyse présentée dans le tableau 12 pour des groupes démographiques différents. Les tableaux 13 et 14 comparent les jeunes ménages et les ménages âgés, tandis que les tableaux 15 et 16 comparent les ménages avec enfants et ceux sans enfants.

Considérons donc la situation des jeunes ménages et des ménages âgés dans les différents pays. Dans tous les cas, les jeunes ménages sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à se trouver en chômage de même qu'à être pauvres lorsqu'ils sont en chômage que les ménages plus âgés²⁶. Il y a toutefois des différences intéressantes quant à la probabilité pour les jeunes chômeurs de recevoir des prestations d'a.-c. Au Canada, aux États-Unis et en Finlande, les chômeurs plus âgés sont relativement plus nombreux à recevoir des prestations. Par exemple, au Canada, 75 p. 100 des ménages âgés où il y a du chômage reçoivent des prestations, contre 62 p. 100 des jeunes ménages. En Australie et en Allemagne, la probabilité de recevoir de l'assurance-chômage est à peu près égale pour les jeunes ménages et les ménages âgés.

Les tableaux 15 et 16 comparent les ménages avec enfants et ceux sans enfants. Nous avons choisi cette caractéristique pour faire ressortir les différences entre les pays quant à l'importance relative de l'assurance-chômage dans la structure globale de la sécurité sociale. Dans les pays scandinaves, les prestations pour enfants sont beaucoup plus généreuses qu'au Canada ou aux États-Unis. Par conséquent, l'a.-c. y sera relativement beaucoup moins importante pour les familles ayant des enfants. Et c'est ce que montre la dernière ligne du tableau 15. Dans le cas des ménages qui ont des enfants et reçoivent de l'assurance-chômage, les autres transferts reçus sont quatre fois plus importants en Finlande et 15 fois plus en Suède. Au Canada, par contre, le montant des autres transferts est tout juste égal à l'assurance-chômage reçue.

Nos résultats montrent clairement que même si ce n'est pas son objectif premier au Canada, l'assurance-chômage a un rôle très important d'atténuation de la pauvreté causée par le chômage. Une plus forte proportion de chômeurs reçoivent des prestations d'a.-c. au Canada que dans tous les autres pays observés. Or, l'assurance-chômage est un moyen très utile de réduire la pauvreté parce que les ménages où il y a du chômage et qui ne reçoivent pas de prestations d'a.-c. connaissent un taux de pauvreté très élevé (43 p. 100)²⁷. En outre, si les ménages qui reçoivent des prestations d'a.-c. en étaient privés, la fréquence de la pauvreté chez les chômeurs doublerait.

Même s'il est évident que le régime canadien contribue à réduire les difficultés économiques causées par le chômage, il convient de souligner que 14 p. 100 des ménages où il y a du chômage sont pauvres, contre 7 p. 100 en Suède et de 3 p. 100 en Finlande. Toutefois, cet écart résulte peut-être plus des différences dans la structure globale de la sécurité sociale que des différences dans les régimes d'assurance-chômage. Les pays scandinaves ont mis sur pied d'autres

²⁶ Il faut interpréter avec prudence les chiffres concernant les jeunes ménages en Finlande et en Suède, parce que les données ERL sont tirées des données fiscales. Les jeunes adultes qui habitent toujours avec leurs parents y sont considérés comme des ménages indépendants, ce qui a pour effet d'exagérer le nombre de jeunes ménages pauvres.

²⁷ Il convient, par ailleurs, de se souvenir que les données canadiennes concernent l'année 1991. Les conditions d'admissibilité à l'assurance-chômage sont devenues beaucoup plus difficiles depuis.

régimes de transfert qui sont beaucoup plus généreux que ceux du Canada, en particulier pour les familles avec des enfants.

La principale conclusion à tirer de ce tour d'horizon est que l'assurance-chômage est un moyen d'atténuer la pauvreté beaucoup plus important au Canada que dans les autres pays observés. Au Canada, il s'agit du transfert le plus important pour les familles qui reçoivent de l'assurance-chômage. Dans les autres pays, à l'exception de l'Allemagne, le montant des autres transferts est plus élevé chez les familles qui reçoivent de l'assurance-chômage. S'il fallait supprimer l'assurance-chômage dans ces pays, les familles pourraient compter sur plus de programmes de soutien du revenu qu'au Canada. Par conséquent, c'est avec la plus grande prudence que l'on doit apporter des changements au Régime d'assurance-chômage, en raison de son rôle capital dans la structure de la sécurité du revenu.

Tableau 13 Chômage et pauvreté : ménages dont le chef est âgé de moins de 25 ans

	Australie (1989)	Canada (1991)	Finlande (1991)		nagne 184)	Suède (1987)		États- Unis (1991)
Fréquence de la pauvreté chez les ménages de l'échantillon choisi	27	37	32	2	8	32		42
Proportion de ménages dans lesquels le chef ou un des conjoints était en chômage	24	37	26	2	1	_		25
Fréquence de la pauvreté dans les ménages où il y a du chômage	33	43	28	4	4	_		47
Proportion de ménages où il y a du chômage et qui reçoivent des prestations d'ac.	44	62	34	6	3	_		21
Fréquence de la pauvreté chez les ménages recevant des prestations d'ac.	30	30	5	3	9	13		14
Fréquence de la pauvreté chez les ménages recevant des prestations d'ac., mais dont l'ac. est déduite du revenu brut	41	41	23	3	9	32		33
Fréquence de la pauvreté chez les ménages où il y a du chômage mais qui ne reçoivent aucune prestation d'ac.	38	66	40	5	5	_		55
Rapport du montant moyen des prestations d'ac. au revenu brut	22	26	14	2	8	23		12
Rapport de tous les autres transferts aux prestations d'ac. pour les ménages qui en reçoivent	1,01	1,15	2,36		0,76	7,2	0	0,31

Source : Étude sur les revenus du Luxembourg

Note: Un ménage est considéré comme pauvre si le revenu familial équivalent brut est inférieur à la médiane du revenu équivalent brut pour le pays.

Tableau 14 Chômage et pauvreté : ménages dont le chef est âgé de 25 à 65 ans

	Australie (1989)	Canada (1991)	Finlande (1991)	Allemagne (1984)	e Suède (1987)		États- Unis (1991)
Fréquence de la pauvreté chez les ménages de l'échantillon choisi	14	14	6	8	5		18
Proportion de ménages dans lesquels le chef ou un des conjoints était en chômage	9	26	19	11	_		16
Fréquence de la pauvreté dans les ménages où il y a du chômage	20	19	9	24	_		29
Proportion de ménages où il y a du chômage et qui reçoivent des prestations d'ac.	42	75	63	61	_		46
Fréquence de la pauvreté chez les ménages recevant des prestations d'ac.	28	12	3	16	4		18
Fréquence de la pauvreté chez les ménages recevant des prestations d'ac., mais dont l'ac. est déduite du revenu brut	41	27	14	30	17		25
Fréquence de la pauvreté chez les ménages où il y a du chômage mais qui ne reçoivent aucune prestation d'ac.	14	38	19	35	_		38
Rapport du montant moyen des prestations d'ac. au revenu brut	23	22	16	20	20		12
Rapport de tous les autres transferts aux prestations d'ac. pour les ménages qui en reçoivent	2,47	0,75	3,68	0,90	8,6	5	1,77

Source : Étude sur les revenus du Luxembourg

Note: Un ménage est considéré comme pauvre si le revenu familial équivalent brut est inférieur à la médiane du revenu équivalent brut pour le pays.

Tableau 15 Chômage et pauvreté : ménage avec enfants, dont le chef a moins de 65 ans

	Australie (1989)	Canada (1991)	Finlande (1991)	Allemagne (1984)	Suède (1987)	États- Unis (1991)
Fréquence de la pauvreté chez les ménages de l'échantillon choisi	19	18	5	9	5	27
Proportion de ménages dans lesquels le chef ou un des conjoints était en chômage	10	29	20	12	_	19
Fréquence de la pauvreté dans les ménages où il y a du chômage	29	24	8	31	_	41
Proportion de ménages où il y a du chômage et qui reçoivent des prestations d'ac.	58	75	64	69	_	43
Fréquence de la pauvreté chez les ménages recevant des prestations d'ac.	41	18	4	24	3	26
Fréquence de la pauvreté chez les ménages recevant des prestations d'ac., mais dont l'ac. est déduite du revenu brut	53	30	16	40	14	33
Fréquence de la pauvreté chez les ménages où il y a du chômage mais qui ne reçoivent aucune prestation d'ac.	19	42	17	47	_	53
Rapport du montant moyen des prestations d'ac. au revenu brut	24	19	13	19	14	10
Rapport de tous les autres transferts aux prestations d'ac. pour les ménages qui en reçoivent	1,92	1,20	3,78	1,13	14,6	1,94

Source : Étude sur les revenus du Luxembourg

Note: Un ménage est considéré comme pauvre si le revenu familial équivalent brut est inférieur à la médiane du revenu équivalent brut pour le pays.

Tableau 16 Chômage et pauvreté : ménage sans enfants, dont le chef a moins de 65 ans

	Australie (1989)	Canada (1991)	Finlande (1991)		nagne 984)	-	iuède 1987)	États- Unis (1991)
Fréquence de la pauvreté chez les ménages de l'échantillon choisi	13	15	10		9		14	15
Proportion de ménages dans lesquels le chef ou un des conjoints était en chômage	11	26	19		1		_	15
Fréquence de la pauvreté dans les ménages où il y a du chômage	20	20	13	2	22		_	21
Proportion de ménages où il y a du chômage et qui reçoivent des prestations d'ac.	48	73	56	Ĺ	56		_	43
Fréquence de la pauvreté chez les ménages recevant des prestations d'ac.	21	25	3		3		24	9
Fréquence de la pauvreté chez les ménages recevant des prestations d'ac., mais dont l'ac. est déduite du revenu brut	34	27	13	2	23		24	19
Fréquence de la pauvreté chez les ménages où il y a du chômage mais qui ne reçoivent aucune prestation d'ac.	20	43	26	3	32		_	29
Rapport du montant moyen des prestations d'ac. au revenu brut	22	25	19	2	22		24	14
Rapport de tous les autres transferts aux prestations d'ac. pour les ménages qui en reçoivent	2,03	0,58	3,41		0,67		5,28	1,44

Source : Étude sur les revenus du Luxembourg

Note : Un ménage est considéré comme pauvre si le revenu familial équivalent brut est inférieur à la médiane du revenu équivalent brut pour le pays.



Les personnes sans emploi qui ne reçoivent pas d'assurance-chômage risquent fort d'être pauvres.

4. Ressources et chômage

La présente partie de l'étude montre que les personnes sans emploi qui ne reçoivent pas d'assurance-chômage risquent fort d'être pauvres. Nous verrons que le taux de pauvreté chez les chômeurs qui reçoivent des prestations d'a.-c. doublerait s'ils n'y avaient plus droit (nous supposons que les comportements ou les transferts ne changent pas). Par conséquent, bien que l'atténuation de la pauvreté ne soit pas son objectif premier, le Régime d'assurance-chômage semble jouer un rôle très important dans la lutte contre la pauvreté au Canada. Toutefois, s'il devait s'avérer que les gens disposent de ressources suffisantes pour maintenir un niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté pendant une période de chômage, nos analyses fondées uniquement sur le revenu et présentées dans les parties précédentes se trouveraient à exagérer l'utilité de l'assurance-chômage pour réduire les privations.

Une étude faite aux États-Unis (Ruggles et Williams, 1989) donne à penser que les gens n'ont pas assez de ressources financières pour subvenir à leurs besoins lorsque les revenus sont faibles, même pendant de courtes périodes. Quelle est la situation au Canada?

À l'aide de microdonnées provenant de l'Enquête sur les biens et l'endettement effectuée en 1983-1984 par Statistique Canada, nous allons tenter de répondre à la question suivante :

« Si vous deviez perdre votre emploi demain, auriez-vous des liquidités suffisantes pour combler vos besoins en consommation, en maintenant un niveau de vie correspondant au seuil de pauvreté d'un adulte célibataire, durant 21,6 semaines (la durée interrompue moyenne d'une période de chômage en 1984)? »

Le tableau 17 montre que relativement peu d'hommes âgés de 16 à 64 ans font partie d'un ménage ayant des ressources suffisantes, seulement 32 p. 100. Bien entendu, l'importance des ressources varie en fonction du niveau des revenus. Cependant, moins de la moitié des hommes du décile de revenu supérieur avaient les ressources nécessaires pour traverser une période de chômage de durée moyenne, même à un niveau de consommation plutôt faible. (Le décile de revenu inférieur fait exception, à cause de l'importance de ses économies; nous pensons que la présence de personnes ayant pris une retraite anticipée vient gonfler l'avoir moyen de ce décile.)

Si nous ajoutons l'avoir propre aux liquidités nettes (c'est-à-dire si nous supposons que les gens empruntent le plus possible au moyen d'une deuxième hypothèque sur leur maison), plus de la moitié des hommes (64 p. 100) seraient en mesure de traverser une période de chômage sans autre forme de soutien du revenu.

Les résultats sont dans l'ensemble comparables pour les femmes : environ 32 p. 100 des femmes font partie d'un ménage ayant des liquidités suffisantes pour traverser une période de chômage de durée moyenne et environ 61 p. 100 pourraient subsister en empruntant sur leur avoir propre, c'est-à-dire la valeur nette réelle de la maison. Nous observons toutefois une différence marquée par

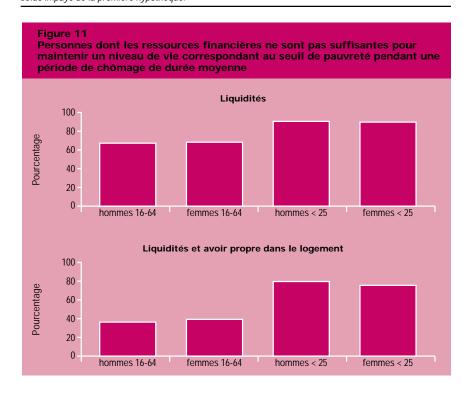
Tableau 17
Déciles de revenu et liquidités nettes
Pourcentage d'hommes et de femmes âgés de 16 à 64 ans et faisant partie
d'un ménage dont l'avoir dépasse 3 020 \$ en 1983-1984

	ŀ	Hommes	i	_	Femmes					
Déciles	(a) Liquidités nettes		(a) + Avoir propre		(b) Liquidités nettes		(b) + Avoir propre			
Les 10 % les plus pauvres	50,39		80,98		33,94		66,34			
11-20	33,15		63,16		30,15		56,92			
21-30	20,52		45,46		28,06		56,74			
31-40	19,41		44,85		30,51		61,82			
41-50	25,49		54,68		33,12		63,95			
51-60	25,19		59,45		30,89		61,30			
61-70	29,43		63,95		29,67		55,50			
71-80	34,99		69,11		29,93		60,69			
81-90	36,88		75,37		31,95		60,90			
Les 10 % les plus riches	46,53		81,76		39,16		67,15			
Moyenne	32,20		63,88		31,7		61,13			

Notes:

 $3\,020\,\$$ = seuil de pauvreté d'une personne célibataire en 1981 pour 21,6 semaines (la durée interrompue moyenne d'une période de chômage en 1984)

Une enquête auprès des banques locales a permis de définir la règle empirique suivante pour calculer le crédit en deuxième hypothèque : limite de crédit = 75 % de la valeur marchande de la maison moins le solde impayé de la première hypothèque.



rapport aux hommes. Les femmes du premier et du dernier décile de revenu n'ont pas beaucoup plus de ressources que celles des autres groupes de revenu.

Bien entendu, certains groupes dans la société auront plus de biens que d'autres. Peu de jeunes (âgés de moins de 25 ans), par exemple, auront des liquidités importantes ou un avoir propre suffisamment élevé pour emprunter. Seulement 10 p. 100 des jeunes hommes et 13 p. 100 des jeunes femmes, environ, auraient économisé assez pour subsister pendant une période de chômage d'une durée moyenne. Emprunter sur l'avoir propre peut alléger le fardeau, mais pas autant que pour les personnes plus âgées. En effet, environ 20 p. 100 des jeunes hommes et 25 p. 100 des jeunes femmes auraient alors les ressources suffisantes pour traverser une période de chômage sans aide additionnelle.

Nous venons d'évaluer dans quelle mesure une personne ordinaire a assez de ressources pour traverser une période de chômage, le cas échéant. Nous voulons maintenant savoir si des personnes qui ont réellement été en chômage avaient les ressources nécessaires pour subsister pendant une période de chômage de durée moyenne. Comme le montre le tableau 20, la vulnérabilité est encore plus grande lorsque nous considérons les personnes qui ont réellement été en chômage. Seulement 19 p. 100 des hommes et 23 p. 100 des femmes avaient des liquidités suffisantes pour traverser une période de chômage de durée moyenne en maintenant leur consommation au seuil de pauvreté. Un peu plus de la moitié des hommes et des femmes ont pu subsister en empruntant le plus possible sur leur avoir propre.

Tableau 18
Déciles de revenu et liquidités nettes
Pourcentage dont l'avoir dépasse 3 020 \$ en 1983-1984
Moins de 25 ans

	Hommes				Femmes		
Déciles	(a) Liquidités nettes		(a) + Avoir propre		(b) Liquidités nettes		(b) + Avoir propre
Les 10 % les plus pauvres	1,52		9,09		8,11		25,23
11-20	3,51		14,04		14,55		30,91
21-30	10,61		12,12		19,39		31,63
31-40	12,31		20,00		5,61		16,82
41-50	10,26		19,23		7,00		18,00
51-60	6,25		17,19		7,00		14,00
61-70	13,43		23,88		13,89		24,07
71-80	11,11		28,57		17,00		28,00
81-90	16,39		36,07		15,31		30,61
Les 10 % les plus riches	14,06		25,00		19,27		29,36
Moyenne	9,95	·	20,5	·	12,71		24,86

Note:

3 020 \$ = seuil de pauvreté d'une personne célibataire en 1981 pour 21,6 semaines (la durée interrompue moyenne d'une période de chômage en 1984)

Il convient de noter également que les résultats présentés plus haut concernent le maintien d'un niveau de vie correspondant au seuil de pauvreté pour une personne seule. Or, les besoins en consommation augmentent dans le cas où la personne en chômage a des enfants à charge.

Ces résultats laissent donc entendre que la population canadienne est très vulnérable. Une longue période de chômage causerait des privations considérables faute d'une aide financière sous forme d'assurance-chômage.

Tableau 19
Déciles de revenu et liquidités nettes
Pourcentage dont l'avoir dépasse 3 020 \$ en 1983-1984
De 25 à 64 ans

	Hommes				Femmes		
Déciles	(a) Liquidités nettes		(a) + Avoir propre	-	(b) Liquidités nettes		(b) + Avoir propre
Les 10 % les plus pauvres	22,01		54,43		25,09		63,55
11-20	17,76		45,56		29,16		63,45
21-30	20,97		52,64		30,24		65,23
31-40	24,68		58,70		33,18		65,46
41-50	27,45		61,80		33,19		66,81
51-60	29,48		64,98		34,07		67,25
61-70	31,73		69,20		31,26		64,24
71-80	37,15		74,30		33,48		66,74
81-90	42,08		80,20		35,40		65,04
Les 10 % les plus riches	47,59		81,80		40,97		70,93
Moyenne	30,09		64,36		32,60		65,87

Note:

 $^{3\,020\,\$}$ = seuil de pauvreté d'une personne célibataire en 1981 pour 21,6 semaines (la durée interrompue moyenne d'une période de chômage en 1984)

Tableau 20
Déciles de revenu et liquidités nettes
Pourcentage d'hommes et de femmes âgés de 16 à 64 ans, sans emploi
et dont l'actif du ménage dépasse 3 020 \$ en 1983-1984

	Hommes				Femmes		
Déciles	(a) Liquidités nettes		(a) + Avoir propre	-	(b) Liquidités nettes		(b) + Avoir propre
Les 10 % les plus pauvres	21,01		55,80		15,29		54,12
11-20	15,00		53,33		23,81		55,95
21-30	19,12		59,56		27,03		59,46
31-40	15,91		46,21		20,45		56,82
41-50	18,64		58,47		23,17		52,44
51-60	10,57		45,53		27,40		46,58
61-70	13,82		47,15		26,09		47,83
71-80	22,95		57,38		26,39		54,17
81-90	24,03		59,69		20,27		52,70
Les 10 % les plus riches	29,91		62,39		18,57		45,71
Moyenne	19,10		54,55		22,85		52,58

Notes:

Une enquête auprès des banques locales a permis de définir la règle empirique suivante pour calculer le crédit en deuxième hypothèque : limite de crédit = 75 % de la valeur marchande de la maison moins le solde impayé de la première hypothèque.

^{3 020 \$ =} seuil de pauvreté d'une personne célibataire en 1981 pour 21,6 semaines (la durée interrompue moyenne d'une période de chômage en 1984)



5. Conclusion

La principale conclusion que nous tirons de nos recherche est peut-être le rôle capital du Régime d'assurance-chômage dans la sécurité économique de la population. Pendant les années 80 et 90, le Canada a connu des taux de chômage très élevés et la proportion de ménages touchés qui ont bénéficié de ce régime a été considérable, beaucoup plus élevée que dans la plupart des autres pays. Contrairement à ces derniers, exception faite de l'Allemagne, l'assurance-chômage est la forme de transfert la plus importante pour ces ménages. Étant donné que nous comptons sur le Régime d'assurance-chômage dans une plus grande mesure que la plupart des autres pays, il faut étudier très attentivement les modifications à y apporter.

Notre étude permet aussi de dégager une deuxième grande leçon : si l'atténuation de la pauvreté n'est pas considérée comme son objectif primordial, l'assurance-chômage est néanmoins une importante mesure anti-pauvreté. Le taux de pauvreté chez les prestataires actuels de l'a.-c. doublerait au Canada advenant la fin des prestations.

Les chômeurs et les chômeuses qui ne reçoivent pas du tout d'assurancechômage sont très probablement pauvres. Au Canada, les personnes ayant le moins bien réussi sur le marché du travail ont le moins de chances de recevoir de l'a.-c. Vu la croissance de l'emploi non standard, il faut bien réfléchir sur son exclusion continue de la couverture de l'a.-c. La progression des travailleuses et des travailleurs indépendants dans la population active signifie qu'un pourcentage de plus en plus élevé d'actifs ne sont pas assurés, de sorte que les dépenses affectées à l'aide sociale vont augmenter. Par ailleurs, l'extension de cette couverture entraînera, bien entendu, une hausse des dépenses de l'a.-c. et créera de nouveaux problèmes d'administration pour un régime qui a été conçu en fonction de l'emploi standard.

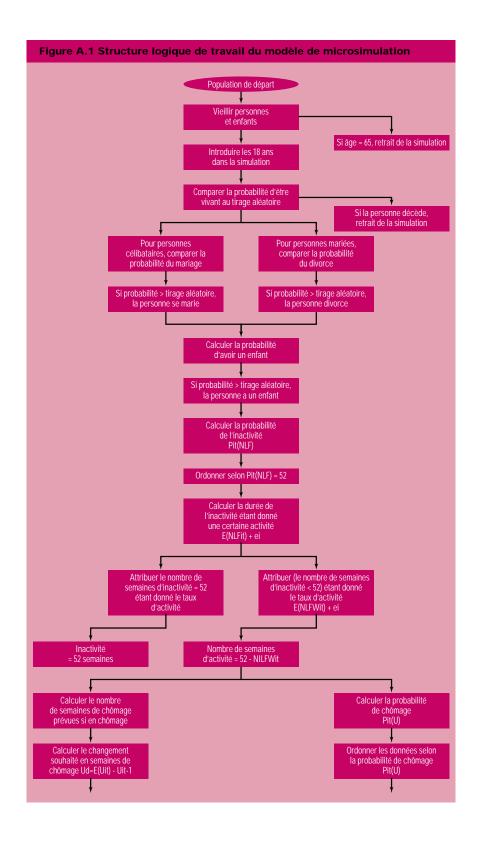
Enfin, il semble assez évident que les ressources financières des ménages, en particulier de ceux où il y a du chômage, suffisent rarement à maintenir un niveau de vie correspondant au seuil de pauvreté pendant une période de chômage de durée moyenne. Il est possible que, faute d'un régime d'assurance-chômage, les économies faites à titre préventif augmentent à longue échéance; cependant, ces économies ne parviendront jamais à combler l'écart entre le revenu et les dépenses de consommation chez les jeunes travailleurs (qui n'auront pas eu le temps d'accumuler un capital) ou chez les travailleurs fréquemment en chômage (qui auront épuisé leurs économies pendant la première période de chômage). À l'heure actuelle, vu le niveau et la répartition des ressources, les ménages auront certainement de graves difficultés d'adaptation s'ils sont privés d'assurance-chômage ou n'ont droit qu'à des prestations très réduites pour financer leurs dépenses de consommation pendant les périodes de chômage.

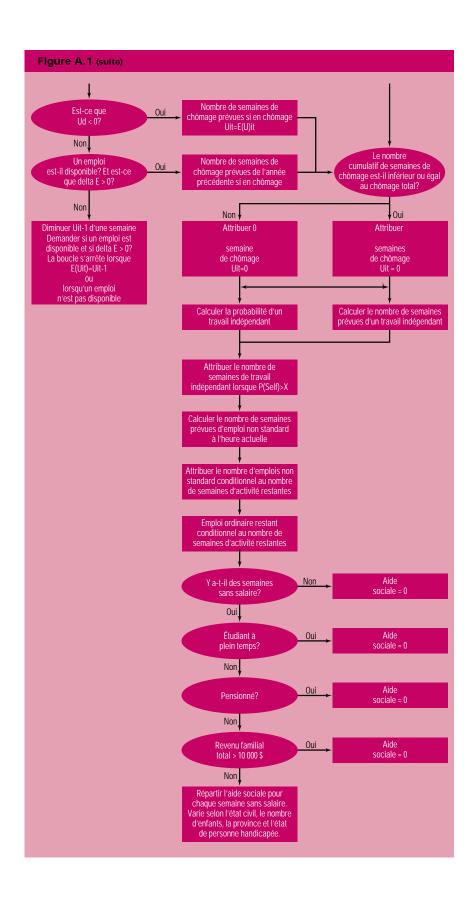
Pendant les années 80 et 90, le Canada a connu des taux de chômage très élevés et la proportion de ménages touchés qui ont bénéficié de ce régime a été considérable, beaucoup plus élevé que dans la plupart des autres pays.

Pour notre étude, nous avons fait appel à une méthodologie de microsimulation en raison du grand nombre de conséquences de l'assurance-chômage sur le marché du travail et de leurs interréactions complexes. L'utilisation de données internationales comparatives a permis d'évaluer l'importance relative de l'a.-c. pour un certain nombre de pays. Étant donné que ce régime a été établi pour accroître la sécurité économique des travailleuses et des travailleurs, nous avons examiné les ressources des personnes qui dépendent de l'a.-c. Nous espérons que les modifications envisagées dans l'avenir tiendront compte également de ces aspects.



Annexe A : Structure logique de travail du modèle de microsimulation





Structure de modèle

Le modèle de microsimulation doit mesurer exactement la corrélation des comportements individuels dans le temps; il s'agit ici de la probabilité que le chômage ou le retrait de la population active augmentent la probabilité ou la durée du chômage dans l'avenir ou la probabilité d'un retrait futur de la population active. Faute d'un échantillon constant longitudinal de micro-données représentatives au Canada permettant d'estimer la corrélation des comportements sur le marché du travail pour chacune des années allant de 1981 à 1989, nous avons fait appel à l'Enquête sur l'activité (EA) de 1986-1987 pour calculer les déterminants structuraux de la population active, de la fréquence du chômage, de la durée du chômage et des réactions comportementales. L'expérience sur le marché du travail l'année précédente est incluse à titre de déterminant des résultats sur le marché du travail pour l'année en cours.

Étant donné que notre étude concerne les effets redistributifs des transferts sociaux, nous voulons disposer de renseignements sur l'avoir net des personnes; c'est pourquoi l'Enquête sur les biens et l'endettement (1984) de Statistique Canada est utilisée pour la simulation. Or, l'EA et l'Enquête sur les biens et l'endettement sont des enquêtes supplémentaires qui ont été effectuées à partir de la même base de sondage (celle de l'Enquête sur la population active) et un grand nombre de variables sont identiques dans les deux enquêtes. Il est donc possible d'utiliser les liens comportementaux établis à partir de l'EA pour simuler le comportement dans le temps des personnes faisant partie de l'échantillon de l'Enquête sur les biens et l'endettement.

Toutefois, l'échantillon à grande diffusion de l'EA de 1986-1987 ne relie pas les comportements à l'intérieur des ménages; le modèle ne peut donc pas tenir compte exactement de l'interdépendance des comportements des membres d'une famille sur le marché du travail²⁸. L'Enquête sur les biens et l'endettement ayant été réalisée en 1983, il est nécessaire d'extrapoler rétrospectivement les données jusqu'à l'année de base 1981 (première année du cycle étudié), en corrigeant de l'inflation le revenu d'emploi et la valeur des biens et en rajustant la durée des périodes de chômage en fonction des données observées en 1981.

Pour limiter l'influence de quelques cas aberrants sur nos résultats, les personnes dont le revenu hebdomadaire est inférieur à 50 \$ ou supérieur à 3 000 \$ sont exclues. Ensuite, les salaires hebdomadaires observés en 1983 servent à mesurer les revenus possibles. Nous attribuons un salaire prévu à tous ceux qui n'en ont manifestement pas reçu (avec correction pour le biais de sélection de l'échantillon). Toutes les sommes sont ramenées en dollars constants de 1981 à l'aide de l'indice des prix à la consommation. La rémunération hebdomadaire réelle de chaque personne est redressée chaque année d'après la variation moyenne de la rémunération hebdomadaire réelle qui a été observée de 1981 à 1989.

Dans le modèle de simulation, comme dans la réalité, la probabilité qu'une personne ne soit pas dans la population active au cours d'une année donnée est positive, de même que la probabilité qu'une personne ne trouve aucun travail, même si elle est sur le marché du travail pendant une partie ou la totalité de l'année. Par

²⁸ Les études futures feront appel à l'EA de 1988-1990 afin de prendre en considération les influences du ménage sur le comportement des personnes.

conséquent, le modèle établit chaque année la fraction de la population dont la rémunération est nulle. Pour produire les chiffres de 1981, le modèle « démarre » deux années plus tôt (en supposant un taux de chômage constant de 7 p. 100). Des personnes peuvent entrer dans la population active ou en sortir, et la rémunération peut être nulle une année (il est toutefois possible de recevoir des prestations d'assurance-chômage résultant d'un travail fait au cours d'années précédentes) tout en étant positive au cours des années suivantes. Le modèle de microsimulation demande d'abord si la personne se trouve entièrement hors de la population active, puis attribue à chaque personne active un nombre particulier de semaines d'inactivité, d'après les caractéristiques démographiques, les antécédents du marché du travail, le taux de chômage régional et le nombre de semaines requises pour avoir droit à l'assurance-chômage dans la région. Il est à noter que les semaines d'activité sont en fait regroupées dans une seule période. Un modèle logit prévoit la probabilité qu'une personne soit inactive durant 52 semaines (au moyen de l'échantillon complet) et un modèle tobit estime le nombre de semaines d'activité (à l'aide de l'échantillon de personnes qui ont participé au marché du travail pendant l'année)²⁹. Nous attribuons aux personnes une probabilité d'être inactives durant toute l'année, et la non-participation est attribuée aux personnes pour lesquelles la probabilité de non-participation est le plus élevée, jusqu'à ce que soit atteinte la fréquence réellement observée dans les données.

Nous estimons toujours les modèles de comportement séparément pour les hommes et pour les femmes en raison des différences marquées au chapitre de l'activité. Ces modèles de participation au marché du travail sont calculés pour trois groupes d'âge (16-24, 25-54 et 55-64), puis servent à prévoir le nombre de semaines pendant lesquelles chaque personne ne fera pas partie de la population active. Des termes d'erreurs aléatoires tirés d'une distribution dont la variance concorde avec la variation inexpliquée observée sont ajoutés à l'espérance conditionnelle de la participation et du nombre de semaines d'inactivité, de manière que soit conservé l'élément stochastique sous-jacent de la participation au marché du travail. Les personnes qui restent dans la population active se voient attribuer un nombre maximum de 51 semaines d'inactivité.

Nous supposons que dans la réalité l'élément stochastique sous-jacent renferme une composante permanente et une composante temporaire. La première englobe la partie durable de l'ensemble des caractéristiques d'une personne qui n'ont pas été observées. Dans le modèle, il s'agit de 40 p. 100 de l'erreur aléatoire individuelle créée pour chaque équation comportementale. Cette composante est donc calculée une fois et demeure constante au cours de chaque année de la simulation. De son côté, la composante temporaire renferme les 60 p. 100 restants de l'erreur et est calculée séparément chaque année. La somme des deux composantes est donc égale à la valeur totale de l'élément stochastique. Il convient de souligner que les termes d'erreurs aléatoires sont d'abord générés pour chaque personne dans toutes les équations comportementales et dans toutes les années de simulation. Nous les conservons ensuite pour d'autres simulations. En utilisant les mêmes termes d'erreurs aléatoires individuelles dans toutes les simulations, nous pouvons comparer directement divers scénarios, étant donné que toutes les

²⁹ Autrement dit, au cours d'une année, personne ne peut être hors du marché du travail durant plus de 52 semaines ou moins de 0 semaine. Nous utilisons la procédure LIFEREG du SAS.

simulations comportent la même distribution de la « chance » (tant permanente que temporaire).

Étant donné la participation dans la population active rémunérée, un modèle logit prévoit la probabilité qu'une personne se trouve en chômage au cours d'une année donnée. Dans le cas de celles qui ont une expérience de chômage, nous calculons un modèle du temps de défaillance accéléré de l'expérience annuelle de chômage³⁰ en corrigeant pour le biais qui résulterait par ailleurs du fait qu'il n'est pas tenu compte de la durée complète des périodes de chômage en cours à la fin de l'année. L'ajout d'un élément stochastique constitué d'une composante temporaire et d'une composante permanente permet de prévoir l'expérience annuelle de chômage, conditionnelle à la durée réelle du chômage, pour chaque personne faisant partie de l'échantillon. Le nombre de semaines d'emploi constitue une valeur résiduelle.

Jusqu'ici, le modèle de simulation nous donne les déterminants des semaines d'inactivité (non-participation au marché du travail), de chômage et d'emploi qui dépendent d'une disposition particulière de la législation en matière d'assurance-chômage. Toutefois, ayant insisté sur les réactions comportementales aux changements apportés aux incitatifs que renferme implicitement la législation de l'assurance-chômage, nous prévoyons qu'un grand nombre de personnes voudront modifier leur comportement à la suite de changements apportés à l'assurance-chômage. La question est de savoir si elles le pourront.

Supposons qu'une diminution du ratio de remplacement du salaire incite une personne à passer moins de temps en chômage (ou à travailler plus longtemps), trouvera-t-elle du travail pendant les semaines additionnelles? En effet, une théorie veut que même si un régime d'assurance-chômage moins généreux entraîne une diminution du salaire d'acceptation d'un individu et une augmentation de la probabilité d'acceptation de l'emploi, les offres d'emploi demeurent un événement stochastique. Il y a des gens qui resteront en chômage malgré que leur salaire d'acceptation soit faible.

Dans notre modèle, nous supposons qu'il est facile d'être en chômage plus longtemps (il suffit de quitter son emploi), mais qu'il l'est moins de travailler pendant des semaines additionnelles. Nous calculons pour chaque personne le nombre probable de semaines de chômage pendant l'année en fonction des incitatifs, des caractéristiques personnelles, des antécédents professionnels, du marché du travail et de la chance. Lorsque ce nombre dépasse celui des semaines de chômage de l'année précédente, nous attribuons à la personne le nombre probable de semaines de chômage. Toutefois, lorsque ce même nombre est inférieur au nombre de semaines de chômage de l'année précédente, la personne veut accroître son offre de travail, mais elle risque de ne pas obtenir les semaines d'emploi additionnelles.

L'EA demandait aux répondants s'ils étaient satisfaits de leur nombre de semaines d'emploi et, dans la négative, s'ils voulaient travailler plus longtemps³¹.

³⁰ Ici encore, toutes les semaines de chômage sont regroupées en une seule période que nous appelons « expérience annuelle de chômage ».

³¹ Dans les faits, le codage de cette enquête est plus complexe, parce que le comportement de recherche une fois un emploi terminé au cours d'une année donnée est considéré comme un indicateur de la volonté de travailler plus longtemps.

Nous y voyons la preuve qu'il existe une contrainte qui limite la disponibilité de semaines de travail additionnelles et nous estimons la probabilité qu'une personne, compte tenu de ses caractéristiques, du marché du travail et d'un nombre donné de semaines de travail, soit limitée quant à la possibilité de travailler plus longtemps. Les personnes qui veulent augmenter leur offre de travail pourront peut-être obtenir une semaine de travail supplémentaire et, si elles réussissent, elles sont alors soumises à la probabilité d'en obtenir une deuxième, et ainsi de suite. Nous calculons, pour toutes les personnes pour lesquelles l'espérance de chômage diminue, la probabilité qu'elles aient de la difficulté à obtenir une autre semaine de travail. Lorsqu'une personne n'a pas de difficulté à l'obtenir, nous réduisons sa période de chômage d'une semaine, puis nous nous demandons s'il y a une contrainte qui l'empêche d'obtenir une deuxième semaine de travail supplémentaire. Nous procédons de cette façon jusqu'à ce que la personne ait atteint son espérance d'emploi additionnelle ou se soit heurtée à une contrainte à l'obtention d'une semaine de travail de plus.

Le modèle de microsimulation est situé dans un environnement macroéconomique en évolution du fait qu'il permet au taux de chômage macroéconomique de varier dans le temps et qu'il calcule le nombre total de semaines de chômage qui en découlent. Les personnes sont classées selon l'ordre décroissant de la probabilité qu'elles tomberont en chômage au cours d'une année donnée, et la somme cumulative des semaines de chômage est calculée depuis le sommet de cette liste. Les périodes de chômage sont attribuées à ceux qui ont la plus forte probabilité de tomber en chômage, jusqu'au point où le nombre total de semaines de chômage est égal à l'expérience globale de chômage pour l'année. Le maintien dans chaque équation d'un élément stochastique ayant une composante permanente et une composante temporaire garantit que le modèle de simulation renferme une partie des variations dynamiques enregistrées réellement par les marchés du travail dans le monde; par ailleurs, la composante déterministe des équations structurelles et l'inclusion de l'expérience décalée du marché du travail à titre de facteur déterminant des résultats actuels sur le marché du travail permet d'introduire la corrélation des résultats d'une période à l'autre, qui est également une caractéristique du monde réel.

Enfin, il est tenu compte des variations des taux de chômage globaux qui résulteraient de différents régimes d'assurance-chômage. L'effet de l'assurance-chômage sur le chômage global est un sujet de vive controverse au Canada. Myatt (1993) résume 14 études qui ont été publiées sur les conséquences de la libéralisation du Régime d'assurance-chômage en 1971. Il observe que sept études ont constaté un effet positif important, cinq n'ont décelé aucun effet important et deux ne font état d'aucun effet important dans sept des dix provinces (et même ces deux dernières études ne s'entendent pas sur les trois provinces où un effet positif important a été enregistré). Il conclut que nous ne pouvons imaginer un résultat partagé de façon aussi égale. (1993:12).

Les études macroéconomiques qui concluent que les variables de l'assurancechômage n'ont aucun effet statistiquement significatif sur le chômage global ajoutent foi à un modèle qui détermine un ordre de distribution. L'utilité d'un tel modèle réside dans sa capacité de faire ressortir les variations de la fréquence relative du chômage qui ont effectivement des effets redistributifs, même si le taux de chômage global n'est pas touché par les modifications des comportements individuels. Dans notre étude, nous supposons qu'une baisse de la générosité de l'assurance-chômage entraîne *réellement* une diminution du taux de chômage. L'augmentation de 0,6 p. 100 du taux de chômage résultant d'une loi sur l'assurance-chômage plus généreuse en 1971 (selon Grubel, Maki et Sax, 1975) est l'hypothèse qui constitue notre point de référence.

Pour pouvoir extrapoler les effets des modifications du Régime d'assurancechômage sur le taux de chômage global, nous examinons le comportement d'un prestataire hypothétique qui travaille constamment le nombre minimum de semaines requises pour avoir droit aux prestations maximales dans le cadre de différents régimes. Avant 1970, une personne pouvait travailler pendant 15 semaines puis être en chômage pendant 16 semaines avec 15 semaines de prestations. Si nous répartissons le délai de carence d'une semaine sur toute la période de chômage, chaque semaine de travail donne droit à 15 ou 16 semaines de prestations, pour une prestation égale à la moitié du salaire (0,468 \$ par dollar assurable).

La refonte de 1971 a ramené le nombre de semaines de travail requises à huit, fixé à 66 p. 100 le taux de remplacement, porté à deux semaines le délai de carence et permis le versement de prestations durant 26 semaines (lorsque le taux de chômage dépasse 5 p. 100). Ainsi, un prestataire pouvait travailler pendant huit semaines, être en chômage pendant 28 semaines et recevoir [(26/28) (26/8) (0,66) =] 1,99 \$ par dollar assurable gagné en 1972. Par conséquent, la générosité de l'assurance-chômage a augmenté d'environ 323 p. 100 [1,99 - 0,47/0,47 =] à partir de 1971. Si l'augmentation des prestations d'a.-c. est à l'origine de la hausse de 0,6 p. 100 du taux de chômage résultant de la réaction de notre prestataire hypothétique (voir Grubel, Maki et Sax, 1975), nous pouvons calculons comme suit l'effet des variations du régime sur le taux de chômage (C):

Variation en pourcentage de
$$C = (a/b) \times 0.6 p. 100$$

où a = variation du montant des prestations d'a.-c. pour une modification donnée des règlements et b = augmentation des prestations d'a.-c. en 1971-1972, soit 1,42 \$.

Dans l'État de New York, en 1992, il fallait avoir travaillé 40 semaines dans les deux dernières années, le délai de carence était d'une semaine, les prestations étaient versées pendant un maximum de 26 semaines et le taux de remplacement correspondait à 50 p. 100 de la rémunération. Ainsi, chaque dollar de rémunération assurable pouvait générer (pour le prestataire ayant droit au maximum) :

$$[(26/20\,(26/27)\,(0,5)] = 0,625\,$$
\$ en prestations d'a.-c.

Selon le régime canadien de 1994, il faut travailler un minimum de 12 semaines, le délai de carence est de deux semaines, la durée maximale des prestations est de 32 semaines (pour une période d'emploi de 12 semaines dans une région à chômage élevé) et le taux de remplacement de la rémunération est de 55 p. 100. Par conséquent, le prestataire ayant droit au maximum reçoit 1,38 \$ pour chaque dollar de rémunération assurable [(32/34) (32/12) (0,55)].

Nous tenons à souligner que si la générosité du régime est mesurée d'après son effet sur le prestataire ayant droit au maximum, nous risquons de surestimer les conséquences du remplacement du régime de 1994 par le régime new-yorkais.

Seulement un faible pourcentage de Canadiens habitent dans les régions où les conditions d'admissibilité sont minimales et les prestations régionales sont les plus élevées; en outre, la plupart des prestataires n'épuisent pas leurs prestations. Toutefois, au risque d'exagérer les avantages d'une réduction de l'assurance-chômage, nous utilisons cette méthode pour calculer la variation proportionnelle du taux de chômage global. Le remplacement du régime canadien de 1994 par le régime new-yorkais entraînerait alors une diminution des prestations correspondant à [(1,38-0,625)/1,42] = 53 p. 100 de celles résultant de la réforme de 1971. Si cette dernière a fait monter le taux de chômage de 0,6 p. 100, l'adoption du régime new-yorkais peut entraîner une baisse de [(0,6),(0,53)] = 0,318 p. 100 du taux de chômage. De cette manière, nous simulons la rémunération et les prestations d'a.-c. des personnes dans le cadre du régime canadien de 1994 selon les taux de chômage enregistrés de 1981 à 1989 et nous soustrayons 0,318 point de pourcentage pour le régime new-yorkais.

De son côté, le régime d'assurance-chômage du Texas est très complexe. Cependant, pour faciliter les simulations comparatives, nous supposons que le salaire hebdomadaire est constant, ce qui simplifie le calcul du montant de la prestation hebdomadaire à partir du trimestre où la rémunération est le plus élevée. En résumé, le régime texan possède les caractéristiques suivantes : condition d'admissibilité de 20 semaines, délai de carence d'une semaine et versement de prestations durant 26 semaines au taux de 52 p. 100 de la rémunération assurable. Le maximum de la rémunération assurable est plus bas au Texas (444 \$ US) que dans l'État de New York (600 \$ US). Si nous calculons qu'un dollar de rémunération pour un prestataire ayant droit au maximum génère des prestations d'a.-c. de $[26/20 \ 26/27 \ (0.52) =] \ 0.651 \$ \$, nous constatons que le régime texan est à peu près le même que celui de l'État de New York, pour une personne dont le salaire est inférieur au maximum de la rémunération assurable. Or, pour tenir compte du maximum plus faible au Texas, nous multiplions l'effet du régime new-yorkais par le ratio du maximum de la rémunération assurable (600/444). Par conséquent, l'adoption du régime texan entraînerait une diminution d'environ 0,45 p. 100 du taux de chômage.

Dans leur premier article, Grubel, Maki et Sax (1975) ont calculé un modèle simultané dans lequel l'assurance-chômage se répercutait sur le chômage à cause en partie des effets sur l'activité. Card et Riddel (1993) ont également insisté sur l'importance d'accroître les taux d'activité dans le chômage au Canada ainsi que sur l'effet de la générosité de l'assurance-chômage sur un accroissement du taux d'activité. Étant donné que dans notre modèle les paramètres de l'assurance-chômage influent sur la probabilité de la participation au marché du travail, il est tout à fait possible que l'emploi global diminue, même lorsque le taux de chômage baisse, si le taux d'activité baisse. Et c'est ce qui se produit en réalité. C'est effectivement la diminution de l'emploi total qui conduit à la baisse de la valeur probable du revenu total, si nous comparons le régime canadien avec le régime du Texas et celui de l'État de New-york.

Régime d'assurance- chômage	Nombre moyen de semaines d'inactivité en 1983	Nombre moyen de semaines d'emploi en 1983	Nombre moyen de semaines de chômage en 1983	Taux de chômage en 1983
Canada — régime de 1994	10,948	36,130	4,922	12,00
New York — régime actuel	12,582	34,818	4,600	11,68
Texas — régime actuel	12,543	34,886	4,571	11,59



Annexe B : Comparaison du Régime d'assurance-chômage du Canada et de ceux des États-Unis

	Régime canadien de 1994	Régime de l'État de New York de 1992	Régime du Texas de 1992
Taux de remplacement	a) 60 % de la rémunération assurable pour les prestataires dont la rémunération est au moins égale à la moitié du maximum de la rémunération assurable et qui ont des personnes à charge b) 55 % pour tous les autres prestataires	50 % de la rémunération assurée pour tous les prestataires	52 % de la rémunération assurée pour tous les prestataires
Maximum de la rémunération assurable	745 \$ par semaine	674 \$ par semaine	535 \$ par semaine
Minimum de la rémunération assurable	20 % du maximum de la rémunération assurable	90 \$ par semaine	88 \$ par semaine
Délai de carence	2 semaines	1 semaine	1 semaine
Minimum de semaines d'emploi pour être admissible	Entre 12 et 20 semaines, selon le taux de chômage régional	20 semaines	20 semaines
Durée maximum des prestations pendant une année	50 semaines	26 semaines	26 semaines
Critères pour établir la durée des prestations	1) Jusqu'à 20 semaines de prestations, à raison d'une semaine de prestations pour deux semaines de travail pour les 40 premières semaines de travail assuré. 2) Jusqu'à 12 semaines de prestations, à raison d'une semaine de prestations pour chaque semaine de travail après les 40 premières semaines. 3) Jusqu'à 26 semaines, à raison de deux semaines de prestations pour chaque point de pourcentage de l'excédent du taux de chômage régional sur 4 %.	Ouiconque est admissible à l'assurance- chômage peut recevoir des prestations durant un maximum de 26 semaines dans le cadre du régime de l'État de New York.	Ouiconque est admissible à l'assurance- chômage peut recevoir des prestations durant un maximum de 26 semaines dans le cadre du régime du Texas.

Notes:

Les montants du régime canadien de 1994 sont exprimés en dollars de 1993.

Les montants des régimes de l'État de New York et du Texas sont exprimés en dollars canadiens équivalents de 1993. Ainsi, le maximum équivalent canadien de la rémunération assurable pour un régime semblable à ceux de l'État de New York ou du Texas est $(\tilde{Y}_C|\tilde{Y}_{NY/Tex})$ $Y_{MAXNY/Tex}$ et le minimum équivalent canadien de la rémunération assurable pour un régime semblable à celui de l'État de New York = $(\tilde{Y}_C|\tilde{Y}_{NY/Tex})$ $Y_{MINNY/Tex}$

où :

 \bar{Y}_{C} = Moyenne du salaire hebdomadaire au Canada en 1994 (559,24 \$ CAN)

 \bar{Y}_{NY} = Moyenne du salaire hebdomadaire dans l'État de New York en 1992 (498 \$ US)

 \overline{Y}_{Tex} = Moyenne du salaire hebdomadaire au Texas en 1992 (464,10 \$ US)

Y_{MAXNY}= Maximum de la rémunération assurable en 1992 dans l'État de New York (600 \$ US)

 Y_{MINNY} = Minimum de la rémunération assurable dans l'État de New York en 1992 (80 \$ US)

Y_{MAXTex}= Maximum de la rémunération assurable au Texas en 1992 (444 \$ US)

 Y_{MINTex} = Minimum de la rémunération assurable au Texas en 1992 (73 \$ US)



Annexe C : Résultats des régressions

Tableau C.1 Modèle logit de la probabilité d'être inactif pendant 52 semaines Variable dépendante = 1 si inactif pendant toute l'année 1989 Hommes célibataires de 16 à 24 ans

	Coefficient	Erreur-	Pr > chi -
Nom de la variable	estimé	type	carré
Constante	-3,372	1,360	0,0131
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	1,089	0,319	0,0006
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,222	0,216	0,3029
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,022	0,231	0,9258
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,246	0,331	0,4573
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,406	0,397	0,3065
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-1,299	0,935	0,1646
Semaines de chômage en 1988	0,051	0,009	0,0001
Semaines d'inactivité en 1988	0,059	0,006	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	0,761	0,201	0,0002
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	-0,163	0,081	0,0449
Taux de chômage provincial en 1988	-0,026	0,056	0,6103
Nombre total d'enfants	0,089	0,094	0,3422
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	1,277	0,479	0,0076
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 5 ans	0,226	0,434	0,6014
Var. fictive = 1 si 16 ans	0,827	0,247	0,0008
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	0,546	0,201	0,0066
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	1,565	0,274	0,0001
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	0,496	1,037	0,6323
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	-0,925	0,706	0,1902
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	0,417	0,320	0,1924
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,173	0,294	0,5570
Var. fictive = 1 si non anglophone	-0,137	0,166	0,4095
Variable dépendante > 0 : 305 Variable	-2 log r. v.* le dépendar	2 127,108 3 912	

^{*} log r. v. = logarithme du rapport de vraisemblance

Tableau C.2 Modèle logit de la probabilité d'être inactif pendant 52 semaines Variable dépendante = 1 si inactif pendant toute l'année 1989 Hommes célibataires de 25 à 54 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-6,441	2,373	0,0066
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,564	0,354	0,1112
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,495	0,348	0,1552
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,534	0,393	0,1742
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,230	0,456	0,6132
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,391	0,384	0,3092
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,827	0,718	0,2494
Semaines de chômage en 1988	0,090	0,008	0,0001
Semaines d'inactivité en 1988	0,091	0,010	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	1,934	0,395	0,0001
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	0,056	0,138	0,6860
Taux de chômage provincial en 1988	-0,063	0,096	0,5162
Nombre total d'enfants	0,879	0,317	0,0056
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	-2,153	1,266	0,0889
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 5 ans	-0,306	0,745	0,6818
Var. fictive = 1 si enfants de 6 à 15 ans	-1,167	0,693	0,0923
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	-0,395	0,250	0,1138
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	0,049	0,304	0,8712
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	1,650	0,248	0,0001
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	0,862	0,687	0,2092
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	-0,941	0,605	0,1202
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-1,416	0,488	0,0037
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,622	0,343	0,0698
Var. fictive = 1 si non anglophone	-0,438	0,251	0,0813
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 253 Variab	-2 log r. v. le dépendan	1 816,231 2 976	

Tableau C.3
Modèle logit de la probabilité d'être inactif pendant 52 semaines
Variable dépendante = 1 si inactif pendant toute l'année 1989
Hommes célibataires de 55 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-6,108		4,142	0,1403
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,167		0,816	0,8376
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-0,281		0,906	0,7566
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,641		1,379	0,6420
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	1,714		1,055	0,1041
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,412		1,043	0,6927
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-1,399		1,050	0,1828
Semaines de chômage en 1988	0,028		0,168	0,0973
Semaines d'inactivité en 1988	0,104		0,019	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	1,187		0,815	0,1453
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	0,093		0,239	0,6969
Taux de chômage provincial en 1988	0,109		0,173	0,5264
Nombre total d'enfants	0,458		0,448	0,3067
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	0,759		0,511	0,1372
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	0,717		1,086	0,5088
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	1,703		0,643	0,0081
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-1,344		1,193	0,2600
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,010		0,588	0,9864
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,317		0,444	0,4756
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 225 Variable	-2 log r.v. le dépendar	ite = 0 :	692,499 290	

Tableau C.4

Modèle logit de la probabilité d'être inactif pendant 52 semaines
Variable dépendante = 1 si inactif pendant toute l'année 1989
Hommes mariés de 16 à 54 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-3,555	1,577	0,0241
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,029	0,247	0,9051
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-0,307	0,243	0,2066
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,023	0,283	0,9364
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,235	0,273	0,3894
Var. fictive = 1 si études universitaires	-1,895	0,373	0,0001
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,513	0,352	0,1447
Semaines de chômage en 1988	0,072	0,006	0,0001
Semaines d'inactivité en 1988	0,088	0,007	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	1,201	0,314	0,0001
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	-0,136	0,094	0,1502
Taux de chômage provincial en 1988	-0,055	0,061	0,3735
Nombre total d'enfants	-0,041	0,146	0,7813
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	0,166	0,282	0,5548
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 5 ans	0,220	0,259	0,3960
Var. fictive = 1 si enfants de 6 à 15 ans	-0,313	0,284	0,2698
Var. fictive = 1 si 16 à 19 ans	-0,126	0,733	0,8634
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	0,594	0,303	0,0502
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	-0,715	0,235	0,0023
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	0,255	0,211	0,2271
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	1,641	0,179	0,0001
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	1,622	0,565	0,0041
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	-0,096	0,433	0,8248
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	0,319	0,322	0,3224
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,570	0,239	0,0170
Var. fictive = 1 si non anglophone	-0,083	0,186	0,6537
Variable dépendante > 0 : 387 Variable	-2 log r. v. le dépendar	3 394,056 4 355	

77

Tableau C.5
Modèle logit de la probabilité d'être inactif pendant 52 semaines
Variable dépendante = 1 si inactif pendant toute l'année 1989
Hommes mariés de 55 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-3,330	1,790	0,0628
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,492	0,265	0,0640
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-0,011	0,287	0,9684
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,436	0,421	0,3003
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,335	0,391	0,3920
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,499	0,340	0,1421
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,596	0,452	0,1875
Semaines de chômage en 1988	0,075	0,007	0,0001
Semaines d'inactivité en 1988	0,115	0,007	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	0,497	0,345	0,1494
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	-0,005	0,105	0,9638
Taux de chômage provincial en 1988	-0,052	0,073	0,4776
Nombre total d'enfants	-0,031	0,237	0,8947
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	1,170	0,220	0,0001
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	1,273	0,575	0,0267
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	-0,384	0,296	0,1955
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,119	0,452	0,7923
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,385	0,228	0,0920
Var. fictive = 1 si non anglophone	-0,177	0,204	0,3864
Variable dépendante > 0 : 896 Variable	-2 log r. v. le dépendar	3 572,825 2 095	

Tableau C.6 Modèle logit de la probabilité d'être inactive pendant 52 semaines Variable dépendante = 1 si inactive pendant toute l'année 1989 Femmes célibataires de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	t	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-3,949		1,246	0,0015
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,585		0,416	0,1594
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-0,031		0,190	0,8711
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,421		0,187	0,0241
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,602		0,261	0,0213
Var. fictive = 1 si études universitaires	-1,451		0,517	0,0050
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-3,680		1,314	0,0051
Semaines de chômage en 1988	0,051		0,009	0,0001
Semaines d'inactivité en 1988	0,076		0,007	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	0,786		0,191	0,0001
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	-0,031		0,073	0,6752
Taux de chômage provincial en 1988	-0,026		0,042	0,5424
Nombre total d'enfants	-0,131		0,099	0,1855
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	0,998		0,268	0,0002
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 5 ans	0,741		0,330	0,0245
Var. fictive = 1 si 16 ans	-0,418		0,211	0,0475
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-0,568		0,169	0,0008
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	0,110		0,277	0,6906
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	-1,209		1,217	0,3205
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	-0,057		0,469	0,9027
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,440		0,292	0,1323
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,281		0,245	0,2518
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,302		0,155	0,0515
Variable dépendante > 0 : 385 Variable	-2 log r. v. lle dépendar		2 496,843 3 106	

Tableau C.7
Modèle logit de la probabilité d'être inactive pendant 52 semaines
Variable dépendante = 1 si inactive pendant toute l'année 1989
Femmes célibataires de 25 à 54 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-6,462	1,728	0,0002
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,980	0,262	0,0002
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,554	0,252	0,0276
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,342	0,276	0,2148
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,088	0,281	0,7553
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,920	0,409	0,0245
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,439	0,433	0,3105
Semaines de chômage en 1988	0,065	0,006	0,0001
Semaines d'inactivité en 1988	0,079	0,006	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	1,645	0,262	0,0001
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	0,069	0,099	0,4876
Taux de chômage provincial en 1988	0,022	0,066	0,7417
Nombre total d'enfants	-0,557	0,169	0,0010
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	1,515	0,333	0,0001
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 5 ans	0,392	0,302	0,1938
Var. fictive = 1 si enfants de 6 à 15 ans	1,062	0,291	0,0003
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,119	0,200	0,5540
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	0,224	0,228	0,3248
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	0,922	0,202	0,0001
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	0,894	0,840	0,2869
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	-0,196	0,361	0,5887
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,161	0,355	0,6514
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,104	0,253	0,6804
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,524	0,189	0,0055
Variable dépendante > 0 : 496 Variable	-2 log r. v. le dépendar	3 093,599 2 852	

Tableau C.8 Modèle logit de la probabilité d'être inactive pendant 52 semaines Variable dépendante = 1 si inactive pendant toute l'année 1989 Femmes célibataires de 55 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	t	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-5,302		3,696	0,1514
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,286		0,543	0,5981
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-0,651		0,528	0,2177
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,948		0,716	0,1856
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-1,105		0,618	0,0738
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,074		0,637	0,9080
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-3,351		0,892	0,0002
Semaines de chômage en 1988	0,096		0,012	0,0001
Semaines d'inactivité en 1988	0,109		0,013	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	2,619		0,594	0,0001
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	0,164		0,214	0,4434
Taux de chômage provincial en 1988	-0,033		0,141	0,8173
Nombre total d'enfants	-1,169		0,336	0,0005
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	2,094		0,455	0,0001
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	-0,283		1,032	0,7841
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	0,036		0,593	0,9519
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	0,497		0,943	0,5979
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-1,300		0,483	0,0071
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,165		0,390	0,1780
Variable dépendante > 0 : 618 Variable	-2 log r. v. ble dépendar		1 495,335 391	

Tableau C.9 Modèle logit de la probabilité d'être inactive pendant 52 semaines Variable dépendante = 1 si inactive pendant toute l'année 1989 Femmes mariées de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type		Pr > chi - carré		
Constante	-2,319		0,198		0,2413		
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,419		0,410		0,3069		
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,472		0,265		0,0746		
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,241		0,331		0,4661		
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,552		0,405		0,1733		
Var. fictive = 1 si études universitaires	-3,611		2,044		0,0773		
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,842		0,794		0,2886		
Semaines de chômage en 1988	0,071		0,010		0,0001		
Semaines d'inactivité en 1988	0,074		0,009		0,0001		
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	1,227		0,322		0,0001		
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	-0,181		0,119		0,1303		
Taux de chômage provincial en 1988	-0,070		0,069		0,3049		
Nombre total d'enfants	-0,032		0,188		0,8636		
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	0,655		0,286		0,0218		
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 5 ans	0,760		0,336		0,0238		
Var. fictive = 1 si 16 ans	-1,385		1,166		0,2349		
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	0,302		0,317		0,3409		
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	0,515		0,651		0,4289		
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	1,561		1,543		0,3077		
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	0,128		0,627		0,8382		
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,971		0,626		0,1207		
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,691		0,408		0,0899		
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,204		0,245		0,4046		
Variable dépendante > 0 :							

Tableau C.10 Modèle logit de la probabilité d'être inactive pendant 52 semaines Variable dépendante = 1 si inactive pendant toute l'année 1989 Femmes mariées de 25 à 54 ans

	Coefficient	Erreur-	Pr > chi -
Nom de la variable	estimé	type	carré
Constante	-3,094	0,738	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,032	0,127	0,7999
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,216	0,108	0,0447
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,363	0,135	0,0073
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,221	0,116	0,0558
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,533	0,137	0,0001
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,314	0,189	0,0971
Semaines de chômage en 1988	0,068	0,004	0,0001
Semaines d'inactivité en 1988	0,088	0,003	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	1,482	0,117	0,0001
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	-0,112	0,043	0,0093
Taux de chômage provincial en 1988	-0,055	0,027	0,0391
Nombre total d'enfants	0,095	0,065	0,1432
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	0,383	0,121	0,0015
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 5 ans	0,044	0,109	0,6900
Var. fictive = 1 si enfants de 6 à 15 ans	-0,262	0,126	0,0380
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	-0,053	0,098	0,5899
Var. fictive = 1 si 35 à 44 ans	0,486	0,109	0,0001
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	0,863	0,142	0,0001
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	0,734	0,512	0,1519
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	-0,063	0,199	0,7508
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,007	0,189	0,9724
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,149	0,108	0,1648
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,287	0,087	0,0010
Variable dépendante > 0 : 3 075 Variable	- 2 log r. v. le dépendar	3 999,538 1 383	

Tableau C.11
Modèle logit de la probabilité d'être inactive pendant 52 semaines
Variable dépendante = 1 si inactive pendant toute l'année 1989
Femmes mariées de 55 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-4,425	2,087	0,0340
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,011	0,290	0,9693
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-0,306	0,286	0,2852
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,550	0,461	0,2334
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,121	0,337	0,7192
Var. fictive = 1 si études universitaires	-1,075	0,394	0,0063
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,428	0,484	0,3763
Semaines de chômage en 1988	0,079	0,008	0,0001
Semaines d'inactivité en 1988	0,094	0,007	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	2,006	0,303	0,0001
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	0,083	0,120	0,4924
Taux de chômage provincial en 1988	0,012	0,079	0,8825
Nombre total d'enfants	-0,568	0,282	0,0441
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	0,158	0,295	0,5913
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	0,489	0,899	0,5868
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	0,099	0,357	0,7824
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,702	0,474	0,1386
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,270	0,247	0,2743
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,188	0,228	0,4092
Variable dépendante > 0 : 1 793 Variable dépendante > 0 :	-2 log r. v. ble dépendar	3 341,099 924	

Tableau C.12 Modèle tobit du nombre de semaines d'inactivité Variable dépendante = semaines d'inactivité en 1989 Hommes célibataires de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-64,554		8,420	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-8,558		2,365	0,0003
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	4,303		1,374	0,0017
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-2,971		1,479	0,0446
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-2,644		1,003	0,0084
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	5,013		1,690	0,0030
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	2,456		2,869	0,3921
Var. fictive = 1 si 16 ans	13,312		1,553	0,0001
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	7,535		0,959	0,0001
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	2,571		1,224	0,0357
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	9,564		1,103	0,0001
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	3,396		1,539	0,0273
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,989		2,085	0,6352
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	2,924		2,347	0,2130
Semaines de chômage en 1988	0,023		0,050	0,6394
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	18,448		0,878	0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	1,590		0,324	0,0001
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	2,843		0,494	0,0001
Nombre total d'enfants en 1988	0,494		1,187	0,6773
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	-1,367		3,909	0,7265
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 6 ans	-7,572		3,983	0,0573
Var. fictive = 1 si enfants de 6 à 15 ans	-0,637		1,763	0,7178
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	7,405		2,682	0,0058
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	-4,066		12,858	0,7518
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	-3,898		2,746	0,1558
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	2,670		1,453	0,0662
Var. fictive = 1 si non anglophone	1,546		0,964	0,1089
Facteur d'échelle	22,764		0,388	
Lo	ogarithme r. v	.*: -1	0 913,9913	

 Logarithme r. v.*:
 -10 913,99°

 Pas tronquée :
 2 110
 Tronquée à gauche :
 1 811

^{*} Logarithme r. v. = logarithme du rapport de vraisemblance

Tableau C.13 Modèle tobit du nombre de semaines d'inactivité Variable dépendante = semaines d'inactivité en 1989 Hommes célibataires de 25 à 54 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-52,869		14,853	0,0004
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-7,977		2,424	0,0010
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-10,352		2,345	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	0,236		2,483	0,9243
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	0,311		1,859	0,8669
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-8,513		3,644	0,0195
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	9,513		2,468	0,0001
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	7,083		1,658	0,0001
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	4,105		2,279	0,0001
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	4,423		2,199	0,0443
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	6,211		2,338	0,0079
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,182		2,217	0,9344
Var. fictive = 1 si études universitaires	3,534		2,272	0,1198
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	1,178		3,141	0,7077
Semaines de chômage en 1988	0,280		0,055	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	19,547		1,495	0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	0,211		0,615	0,7315
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	1,289		0,860	0,1341
Nombre total d'enfants en 1988	-5,691		3,221	0,0772
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	20,235		5,699	0,0004
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 6 ans	-2,567		5,724	0,6537
Var. fictive = 1 si enfants de 6 à 15 ans	5,851		5,258	0,2658
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	14,284		2,320	0,0001
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	16,457		10,839	0,1289
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	6,180		2,880	0,0319
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,378		1,879	0,8406
Var. fictive = 1 si non anglophone	2,563		1,494	0,0862
Facteur d'échelle	26,916		0,819	
L	ogarithme r. v	V. : -	4 414,4954	

Tableau C.14 Modèle tobit du nombre de semaines d'inactivité Variable dépendante = semaines d'inactivité en 1989 Hommes célibataires de 55 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-8,958	47,320	0,8499
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-10,998	10,772	0,3072
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-44,146	15,103	0,0035
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-7,166	15,056	0,6341
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	3,228	5,880	0,5830
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	3,535	7,372	0,6316
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	3,162	10,176	0,7560
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	16,116	10,382	0,1206
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	31,358	14,805	0,0342
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	25,127	12,962	0,0526
Var. fictive = 1 si études universitaires	23,459	13,961	0,0929
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	30,665	12,020	0,0107
Semaines de chômage en 1988	-0,161	0,173	0,3514
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	-2,641	5,580	0,6360
Taux de chômage provincial en 1988	-0,096	2,068	0,9630
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	-1,989	2,782	0,4746
Nombre total d'enfants en 1988	-2,956	5,621	0,5990
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	10,500	6,469	0,1046
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	10,682	14,467	0,4603
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	26,949	7,162	0,0002
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-13,785	6,782	0,0421
Var. fictive = 1 si non anglophone	8,449	4,989	0,0904
Facteur d'échelle	26,494	2,603	
	ogarithme r. v nquée à gaud	-405,0594 221	

Tableau C.15 Modèle tobit du nombre de semaines d'inactivité Variable dépendante = semaines d'inactivité en 1989 Hommes mariés de 16 à 54 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreu type	
Constante	-63,389	6,792	2 0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-4,804	1,158	3 0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-4,112	1,23	7 0,0009
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-2,351	1,640	0,1517
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,090	0,979	9 0,9266
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-7,349	1,772	2 0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	3,164	1,29	9 0,0149
Var. fictive = 1 si 16 ans	-0,089	17,839	9 0,9960
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	10,876	4,49	7 0,0156
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	4,360	0,893	3 0,0001
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	0,896	0,98	0,3614
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	7,574	1,432	2 0,0001
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,248	1,06	4 0,8153
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	1,303	1,22	7 0,2881
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-3,089	1,159	9 0,0077
Var. fictive = 1 si études universitaires	1,278	1,210	0,2908
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,230	1,42	4 0,8720
Semaines de chômage en 1988	0,355	0,040	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	16,310	0,872	2 0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	1,382	0,268	3 0,0001
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	1,817	0,399	9 0,0001
Nombre total d'enfants en 1988	-0,995	0,674	0,1397
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	1,606	1,149	9 0,1622
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 6 ans	-2,253	1,132	0,0466
Var. fictive = 1 si enfants de 6 à 15 ans	0,589	1,26	0,6418
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	15,087	1,35	5 0,0001
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	-27,565	14,56	7 0,0584
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	0,788	1,530	0,6078
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	2,751	0,96	7 0,0044
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,745	0,793	3 0,3472
Facteur d'échelle	25,933	0,458	3
L	ogarithme r. v	v.: -13804,710)1

Pas tronquée : 2 538 Tronquée à gauche : 11 817

Tableau C.16 Modèle tobit du nombre de semaines d'inactivité Variable dépendante = semaines d'inactivité en 1989 Hommes mariés de 55 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-87,444		22,116	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	3,901		3,333	0,2419
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-10,184		4,600	0,0268
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	10,875		4,377	0,0130
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-1,254		2,936	0,6694
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-10,323		4,312	0,0167
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	6,270		3,509	0,0740
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	9,170		3,675	0,0126
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	3,470		5,006	0,4882
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	9,224		4,529	0,0417
Var. fictive = 1 si études universitaires	4,490		4,351	0,3020
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	5,151		5,033	0,3061
Semaines de chômage en 1988	0,535		0,115	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	16,744		2,822	0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	1,690		0,901	0,0607
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	2,886		1,275	0,0236
Nombre total d'enfants en 1988	-3,921		2,642	0,1377
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	18,434		3,330	0,0001
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	8,620		9,110	0,3441
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	5,639		3,188	0,0770
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,633		2,477	0,7983
Var. fictive = 1 si non anglophone	4,802		2,356	0,0416
Facteur d'échelle	33,779		1,343	
L	ogarithme r.	v.: -	2 811,1839	

Logarithme r. v. : -2 811,183

Pas tronquée : 474 Tronquée à gauche : 1 621

Tableau C.17 Modèle tobit du nombre de semaines d'inactivité Variable dépendante = semaines d'inactivité en 1989 Femmes célibataires de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-25,943	9,323	0,0054
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-9,911	3,015	0,0010
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-8,079	1,911	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-11,841	1,655	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-9,927	1,565	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-1,616	3,577	0,6514
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-1,648	4,745	0,7284
Var. fictive = 1 si 16 ans	9,818	1,674	0,0001
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	4,710	1,065	0,0001
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-4,448	1,483	0,0027
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	4,681	1,196	0,0001
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,551	1,586	0,7281
Var. fictive = 1 si études universitaires	-3,799	2,140	0,0759
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	4,321	2,873	0,1326
Semaines de chômage en 1988	0,166	0,054	0,0023
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	21,882	0,980	0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	0,824	0,326	0,0114
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	1,187	0,534	0,0263
Nombre total d'enfants en 1988	1,113	0,666	0,0945
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	2,429	2,992	0,4169
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 6 ans	-0,634	2,950	0,8299
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	-0,336	2,382	0,8877
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	17,752	7,882	0,0243
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	-8,705	3,082	0,0047
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-1,208	1,733	0,4859
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-2,014	2,088	0,3348
Var. fictive = 1 si non anglophone	-2,525	1,056	0,0168
Facteur d'échelle	22,355	0,417	
	ogarithme r. v nquée à gaud	8 917,2799 1 366	

Tableau C.18 Modèle tobit du nombre de semaines d'inactivité Variable dépendante = semaines d'inactivité en 1989 Femmes célibataires de 25 à 54 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré		
Constante	-82,812		16,370	0,0001		
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-14,964		3,167	0,0001		
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-5,224		2,621	0,0463		
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,366		2,376	0,8776		
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	0,060		2,297	0,9793		
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	1,416		9,654	0,8834		
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	8,060		3,342	0,0159		
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	1,867		1,589	0,2400		
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	2,441		2,078	0,2402		
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	1,826		2,371	0,4413		
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,287		2,441	0,9063		
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	5,600		2,092	0,0074		
Var. fictive = 1 si études universitaires	4,476		2,321	0,0538		
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	1,304		3,492	0,7089		
Semaines de chômage en 1988	0,456		0,063	0,0001		
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	24,216		1,548	0,0001		
Taux de chômage provincial en 1988	1,325		0,621	0,0330		
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	3,195		0,919	0,0005		
Nombre total d'enfants en 1988	3,905		0,921	0,0001		
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	-1,140		3,716	0,7590		
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 6 ans	-1,262		2,840	0,6568		
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	11,100		2,366	0,0001		
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	21,641		14,148	0,1261		
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	1,720		2,997	0,5661		
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	2,434		2,120	0,2509		
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-4,153		2,986	0,1642		
Var. fictive = 1 si non anglophone	-2,575		1,599	0,1073		
Facteur d'échelle	27,147		0,821			
Logarithme r. v. : -4 316,3809 Pas tronquée : 699 Tronquée à gauche : 2 153						

91

Tableau C.19 Modèle tobit du nombre de semaines d'inactivité Variable dépendante = semaines d'inactivité en 1989 Femmes célibataires de 55 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		eur-	Pr > chi - carré
Constante	-64,323		,342	0,1560
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-3,881	8	,013	0,6281
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-14,090	7	,363	0,0557
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-14,366	6	,763	0,0337
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	2,062	6	,234	0,7409
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-23,589	19	,173	0,2186
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	16,648	6	,994	0,0173
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	6,948	6	,266	0,2675
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	8,690	8	,550	0,3095
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	20,516	6	,897	0,0029
Var. fictive = 1 si études universitaires	6,807	7	,258	0,3483
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	5,150	10	,333	0,6182
Semaines de chômage en 1988	-0,078	0	,245	0,7496
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	27,344	4	,446	0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	1,354	1	,772	0,4448
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	2,202	2	,486	0,3758
Nombre total d'enfants en 1988	5,860	4	,672	0,2098
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	14,011	5	,658	0,0133
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	24,741	13	,145	0,0598
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	-5,088	6	,072	0,4020
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,824	5	,009	0,8694
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-5,817	8	,802	0,5087
Var. fictive = 1 si non anglophone	-1,066	4	,141	0,7968
Facteur d'échelle	27,460	1	,981	
	ogarithme r. v nquée à gaud		,8913	

Tableau C.20 Modèle tobit du nombre de semaines d'inactivité Variable dépendante = semaines d'inactivité en 1989 Femmes mariées de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		reur- type	Pr > chi - carré
Constante	-19,982		5,927	0,2096
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-4,118	4	4,223	0,3295
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-2,668	3	3,052	0,3820
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-1,203	2	2,481	0,6277
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	2,552	2	2,381	0,2838
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-3,479	7	7,731	0,6527
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,150	į	5,848	0,9795
Var. fictive = 1 si 16 ans	8,785	Ç	9,388	0,3494
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	5,446	2	2,523	0,0309
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	4,686	2	2,381	0,0491
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	1,926	2	2,409	0,4241
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,746	2	2,255	0,7409
Var. fictive = 1 si études universitaires	2,148	3	3,206	0,5029
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	1,649	3	3,502	0,6376
Semaines de chômage en 1988	0,029	(0,084	0,7286
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	14,147	1	1,685	0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	0,845	(0,585	0,1482
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	0,218	(0,924	0,8137
Nombre total d'enfants en 1988	-4,005	1	1,820	0,0278
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	6,366	2	2,698	0,0183
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 6 ans	6,384	3	3,606	0,0766
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	0,802	į	5,182	0,8769
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	-11,516	20	0,980	0,5831
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	-2,623	Ę	5,183	0,6128
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-2,345	2	2,822	0,4060
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	1,355	Ę	5,523	0,8061
Var. fictive = 1 si non anglophone	-4,133	1	1,770	0,0176
Facteur d'échelle	24,107	(0,788	
	ogarithme r. v nquée à gaud		2,8913 9	

Tableau C.21 Modèle tobit du nombre de semaines d'inactivité Variable dépendante = semaines d'inactivité en 1989 Femmes mariées de 25 à 54 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type		> chi - arré
Constante	-33,255		7,482	0,	,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-12,251		1,535	0	,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-7,438		1,348	0	,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-9,559		1,198	0,	,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-6,917		1,161	0,	,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-10,943		2,361	0,	,0001
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	2,947		0,861	0,	,0006
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-1,736		1,048	0,	,0978
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	5,000		1,495	0	,0008
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	1,587		1,131	0,	,1606
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-3,078		1,131	0,	,0200
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-1,075		1,062	0,	,3112
Var. fictive = 1 si études universitaires	-1,351		1,218	0	,2672
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-6,220		1,937	0,	,0013
Semaines de chômage en 1988	0,326		0,039	0,	,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	20,243		0,766	0,	,0001
Taux de chômage provincial en 1988	0,737		0,274	0,	,0071
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	0,879		0,430	0	,0410
Nombre total d'enfants en 1988	-0,870		0,416	0	,0363
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	4,060		1,040	0,	,0001
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 6 ans	1,851		1,062	0,	,0814
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	9,408		1,633	0,	,0001
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	17,411		7,923	0,	,0280
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	-0,454		1,882	0,	,8094
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,613		1,050	0,	,5595
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-1,400		1,769	0,	,4287
Var. fictive = 1 si non anglophone	-0,506		0,834	0,	,5544
Facteur d'échelle	27,886		0,415		
10	ogarithme r. v	/· -1	7 583.4650		

Logarithme r. v. : -17 583,4650

Pas tronquée : 3 364 Tronquée à gauche : 8 019

Tableau C.22 Modèle tobit du nombre de semaines d'inactivité Variable dépendante = semaines d'inactivité en 1989 Femmes mariées de 55 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-10,452		29,108	0,7195
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-12,658		5,087	0,0128
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-13,929		5,133	0,0067
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-16,826		4,279	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-11,469		3,959	0,0038
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-17,397		5,937	0,0034
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	1,123		3,801	0,7677
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	3,456		3,545	0,3295
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	2,126		5,371	0,6922
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,913		4,236	0,8294
Var. fictive = 1 si études universitaires	4,946		4,792	0,3020
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,542		5,670	0,9239
Semaines de chômage en 1988	0,022		0,175	0,8980
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité >0 en 1988	22,925		2,828	0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	-0,130		1,128	0,9080
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac. en 1988	0,171		1,630	0,9165
Nombre total d'enfants en 1988	-1,948		4,391	0,6573
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	15,344		3,705	0,0001
Var. fictive = 1 si incapacité sans qu'on sache s'il y a limitation d'activité	-14,850		19,144	0,4379
Var. fictive = 1 si incapacité sans limitation d'activité	4,636		4,256	0,2760
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-3,724		3,147	0,2367
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-3,435		6,623	0,6041
Var. fictive = 1 si non anglophone	4,227		2,814	0,1331
Facteur d'échelle	27,793		1,322	
Lo	ogarithme r. v	v.: -	1 670,0612	

 Pas tronquée :
 Logarithme r. v. :
 -1 670,0612

 Pas tronquée à gauche :
 651

Tableau C.23

Modèle logit de la probabilité d'être en chômage pendant au moins une semaine

Variable dépendante = 1 si au moins une semaine de chômage en 1989 Hommes célibataires de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-1,881	0,160	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-1,708	0,313	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-0,570	0,133	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,314	0,134	0,0191
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,372	0,095	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-0,476	0,174	0,0061
Var. fictive = 1 si 16 ans	0,023	0,145	0,8758
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-0,051	0,086	0,5530
Taux de chômage provincial en 1988	0,120	0,016	0,0001
Semaines de chômage en 1988	0,951	0,078	0,0001
Durée maximum de la période de prestations	-0,015	0,005	0,0041
Coefficient de remplacement des prestations1	1,006	0,364	0,0058
Nombre total d'enfants	-0,080	0,058	0,1703
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	-0,173	0,352	0,6235
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,434	0,190	0,0223
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 1 090 Variat	-2 log r. v. ole dépendar	4 241,197 2 370	

Tableau C.24 Modèle logit de la probabilité d'être en chômage pendant au moins une semaine

Variable dépendante = 1 si au moins une semaine de chômage en 1989 Hommes célibataires de 25 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	t	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-2,257		0,282	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-0,725		0,209	0,0005
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-0,897		0,206	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,672		0,224	0,0027
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,168		0,144	0,2436
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-0,086		0,315	0,7852
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,376		0,139	0,0069
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,320		0,226	0,1570
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	0,248		0,245	0,3123
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,090		0,202	0,6566
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,152		0,172	0,3758
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,227		0,190	0,2329
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,166		0,177	0,3471
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,100		0,198	0,6136
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,091		0,238	0,7006
Taux de chômage provincial en 1988	0,158		0,024	0,0001
Semaines de chômage en 1988	1,822		0,116	0,0001
Durée maximum de la période de prestations	-0,046		0,007	0,0001
Coefficient de remplacement des prestations1	1,688		0,545	0,0019
Nombre total d'enfants	0,184		0,090	0,0400
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	0,781		0,326	0,0165
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,137		0,217	0,5266
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 618 Variable	-2 log r. v. ble dépendar		2 375,836 2 048	

Tableau C.25

Modèle logit de la probabilité d'être en chômage pendant au moins une semaine

Variable dépendante = 1 si au moins une semaine de chômage en 1989 Hommes mariés de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-0,879		0,591	0,1370
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-1,666		0,902	0,0646
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-0,372		0,328	0,2560
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,346		0,397	0,3829
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,206		0,272	0,4482
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	0,715		0,399	0,0728
Var. fictive = 1 si 16 ans	0,189		1,170	0,8720
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	0,600		0,352	0,0883
Taux de chômage provincial en 1988	0,105		0,041	0,0111
Semaines de chômage en 1988	1,185		0,192	0,0001
Durée maximum de la période de prestations	-0,068		0,015	0,0001
Coefficient de remplacement des prestations1	2,572		1,252	0,0399
Nombre total d'enfants	0,134		0,139	0,3358
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	-0,169		0,265	0,5230
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	1,633		0,488	0,0008
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 217 Variat	-2 log r. v. ble dépendar	ite = 0 :	789,277 560	

Tableau C.26 Modèle logit de la probabilité d'être en chômage pendant au moins une semaine

Variable dépendante = 1 si au moins une semaine de chômage en 1989 Hommes mariés de 25 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type		Pr > chi - carré	
Constante	-2,197		0,191		0,0001	
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-0,406		0,111		0,0002	
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-0,546		0,128		0,0001	
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,294		0,145		0,0427	
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,556		0,100		0,0001	
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-0,607		0,199		0,0023	
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,260		0,081		0,0014	
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,189		0,100		0,0591	
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-0,061		0,117		0,6048	
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,524		0,114		0,0001	
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,500		0,098		0,0001	
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,187		0,123		0,1278	
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,112		0,112		0,3202	
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,067		0,128		0,5991	
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,649		0,124		0,0001	
Taux de chômage provincial en 1988	0,092		0,013		0,0001	
Semaines de chômage en 1988	2,150		0,071		0,0001	
Durée maximum de la période de prestations	-0,037		0,004		0,0001	
Coefficient de remplacement des prestations1	1,199		0,302		0,0001	
Nombre total d'enfants	-0,079		0,035		0,0226	
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	0,099		0,093		0,2932	
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,411		0,177		0,0202	
Nombre d'observations -2 log r. v. 7 330,257 Variable dépendante > 0 : 1 860 Variable dépendante = 0 : 10 530						

Tableau C.27

Modèle logit de la probabilité d'être en chômage pendant au moins une semaine

Variable dépendante = 1 si au moins une semaine de chômage en 1989 Femmes célibataires de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-1,471	0,238	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-1,324	0,334	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-1,213	0,209	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-1,370	0,179	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,661	0,166	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-1,407	0,422	0,0009
Var. fictive = 1 si 16 ans	0,073	0,180	0,6858
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	0,203	0,112	0,0686
Taux de chômage provincial en 1988	0,093	0,020	0,0001
Semaines de chômage en 1988	0,750	0,106	0,0001
Durée maximum de la période de prestations	-0,0002	0,007	0,9794
Coefficient de remplacement des prestations1	-0,125	0,459	0,7844
Nombre total d'enfants	0,049	0,071	0,4905
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	0,143	0,321	0,6566
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,311	0,226	0,1685
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 609 Varial	-2 log r. v. ole dépendar	2 715,929 1 987	

Tableau C.28 Modèle logit de la probabilité d'être en chômage pendant au moins une semaine

Variable dépendante = 1 si au moins une semaine de chômage en 1989 Femmes célibataires de 25 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	t	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-1,229		0,313	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-0,908		0,219	0.0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-1,463		0,212	0.0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-1,223		0,183	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-1,023		0,183	0.0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-0,402		0,848	0,6357
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,045		0,136	0,7425
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	0,155		0,184	0,3995
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	0,285		0,206	0,1677
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,240		0,250	0,3368
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-0,262		0,188	0,1648
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,219		0,201	0,2756
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,159		0,167	0,3430
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,058		0,185	0,7521
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,353		0,308	0,2519
Taux de chômage provincial en 1988	0,147		0,026	0,0001
Semaines de chômage en 1988	1,659		0,126	0,0001
Durée maximum de la période de prestations	-0,050		0,009	0,0001
Coefficient de remplacement des prestations1	1,724		0,643	0,0073
Nombre total d'enfants	0,235		0,074	0,0016
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	-0,573		0,369	0,1203
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,139		0,235	0,5530
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 455 Varial	-2 log r. v. ole dépendar		2 298,828 2 368	

Tableau C.29

Modèle logit de la probabilité d'être en chômage pendant au moins une semaine

Variable dépendante = 1 si au moins une semaine de chômage en 1989 Femmes mariées de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-0,406	0,351	0,2470
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-0,735	0,373	0,0488
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-1,106	0,261	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,748	0,211	0,0004
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,806	0,217	0,0002
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	0,577	0,802	0,4716
Var. fictive = 1 si 16 ans	-0,261	1,124	0,8167
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	0,305	0,227	0,1797
Taux de chômage provincial en 1988	0,038	0,035	0,2733
Semaines de chômage en 1988	1,669	0,161	0,0001
Durée maximum de la période de prestations	0,005	0,012	0,6903
Coefficient de remplacement des prestations1	-2,085	0,891	0,0193
Nombre total d'enfants	-0,248	0,146	0,0888
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	0,466	0,239	0,0509
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	0,034	0,504	0,9464
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 349 Varial	-2 log r. v. ole dépendar	1 240,73 885	

Tableau C.30 Modèle logit de la probabilité d'être en chômage pendant au moins une semaine

Variable dépendante = 1 si au moins une semaine de chômage en 1989 Femmes mariées de 25 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	t	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-2,301		0,181	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-0,536		0,133	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-0,867		0,125	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,752		0,103	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,683		0,104	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-0,518		0,244	0,0341
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,132		0,081	0,1007
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,258		0,105	0,0139
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	0,030		0,145	0,8392
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,029		0,138	0,8357
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,267		0,100	0,0076
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,025		0,123	0,8427
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,120		0,098	0,2308
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,171		0,122	0,1624
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,098		0,172	0,5665
Taux de chômage provincial en 1988	0,119		0,014	0,0001
Semaines de chômage en 1988	1,894		0,075	0,0001
Durée maximum de la période de prestations	-0,029		0,005	0,0001
Coefficient de remplacement des prestations1	1,538		0,390	0,0001
Nombre total d'enfants	-0,032		0,037	0,3881
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	0,060		0,100	0,5485
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,222		0,163	0,1724
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 1 672 Variable	-2 log r. v. ble dépendar		6 470,468 8 398	

Tableau C.31 Modèle tobit de la durée du chômage Variable dépendante = semaines de chômage en 1989 quand le salaire hebdomadaire en 1988 > 0 Hommes célibataires de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient	t	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	3,636		0,175	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-0.976		0.531	0.0662
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-1,022		0,189	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,660		0,189	0,0005
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,709		0,141	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	0,063		0,288	0,8269
Var. fictive = 1 si 16 ans	0,129		0,228	0,5716
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	0,016		0,129	0,9041
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,008		0,333	0,9804
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-0,029		0,157	0,8547
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,166		0,154	0,2811
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,342		0,218	0,1165
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,149		0,267	0,5771
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,883		0,223	0,0001
Semaines de chômage en 1988	0,017		0,006	0,0031
Durée maximum de la période de prestations	0,015		0,007	0,0260
Coefficient de remplacement des prestations1	-0,773		0,504	0,1250
Nombre total d'enfants	0,152		0,085	0,0719
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	-1,221		0,472	0,0096
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,403		0,298	0,1757
Facteur d'échelle	1,095		0,043	
	ogarithme r. onquée à dro		1 162,5797 694	

Tableau C.32 Modèle tobit de la durée du chômage Variable dépendante = semaines de chômage en 1989 quand le salaire hebdomadaire en 1988 > 0 Hommes célibataires de 25 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante			
	4,490	0,390	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-0,444	0,320	0,1655
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-0,261	0,315	0,4071
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,402	0,309	0,1925
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,232	0,200	0,2443
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	0,102	0,464	0,8251
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	-0,822	0,231	0,0004
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,473	0,384	0,2178
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-0,107	0,375	0,7759
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,335	0,286	0,2412
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,291	0,260	0,2640
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,112	0,286	0,6959
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,209	0,270	0,4384
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,650	0,281	0,0206
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,215	0,318	0,4989
Semaines de chômage en 1988	0,030	0,007	0,0001
Durée maximum de la période de prestations	0,025	0,009	0,0041
Coefficient de remplacement des prestations1	-1,704	0,673	0,0114
Nombre total d'enfants	-0,201	0,111	0,0691
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	-0,807	0,380	0,0339
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	0,441	0,338	0,1927
Facteur d'échelle	1,127	0,064	
	ogarithme r. v	-628,6082	

Pas tronquée : Tronquée à droite :

Tableau C.33 Modèle tobit de la durée du chômage Variable dépendante = semaines de chômage en 1989 quand le salaire hebdomadaire en 1988 > 0 Hommes mariés de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	3,804	0,882	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-0,089	1,081	0,9342
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	0,122	0,710	0,8640
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	0,167	0,609	0,7842
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,163	0,374	0,6631
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	1,157	0,567	0,0412
Var. fictive = 1 si 16 ans	-1,969	1,401	0,1598
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-0,134	0,441	0,7607
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	23,415	75 880,420	0,9998
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,668	0,352	0,0573
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	1,278	0,534	0,0167
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,552	0,400	0,1675
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,423	0,625	0,4989
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,295	0,465	0,5257
Semaines de chômage en 1988	0,024	0,015	0,1055
Durée maximum de la période de prestations	0,014	0,015	0,0331
Coefficient de remplacement des prestations1	-2,857	1,629	0,0795
Nombre total d'enfants	0,697	0,283	0,0137
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	-0,898	0,363	0,0134
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	1,168	0,550	0,0337
Facteur d'échelle	1,022	0,092	
	ogarithme r. v onquée à dro	-203,2075 127	

Tableau C.34 Modèle tobit de la durée du chômage Variable dépendante = semaines de chômage en 1989 quand le salaire hebdomadaire en 1988 > 0 Hommes mariés de 25 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type		Pr > chi - carré	
Constante	4,684		0,274		0,0001	
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-0,040		0,187		0,8317	
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-0,183		0,201		0,3632	
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,818		0,205		0,0001	
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,449		0,137		0,0010	
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	0,491		0,392		0,2099	
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	-0,442		0,122		0,0003	
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,114		0,165		0,4883	
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	0,066		0,201		0,7410	
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,419		0,183		0,0222	
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,035		0,144		0,8086	
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,266		0,166		0,1096	
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,096		0,177		0,5889	
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,052		0,194		0,7900	
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,375		0,168		0,0261	
Semaines de chômage en 1988	0,005		0,004		0,2028	
Durée maximum de la période de prestations	0,008		0,006		0,1758	
Coefficient de remplacement des prestations1	-1,499		0,450		0,0009	
Nombre total d'enfants	-0,094		0,049		0,0533	
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	0,145		0,131		0,2691	
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	0,448		0,313		0,1527	
Facteur d'échelle	1,049		0,038			
Logarithme r. v. : -1 421,0912 Pas tronquée : 597 Tronquée à droite : 1 263						

Tableau C.35 Modèle tobit de la durée du chômage Variable dépendante = semaines de chômage en 1989 quand le salaire hebdomadaire en 1988 > 0 Femmes célibataires de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	4,352		0,352	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-1,118		0,462	0,0156
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-1,591		0,307	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,773		0,288	0,0072
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-1,011		0,259	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	0,308		0,998	0,7559
Var. fictive = 1 si 16 ans	-1,039		0,265	0,0001
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	0,011		0,183	0,9512
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	1,206		0,806	0,1346
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,225		0,231	0,3303
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,419		0,193	0,0302
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,728		0,254	0,0041
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,443		0,347	0,2022
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,559		0,314	0,0747
Semaines de chômage en 1988	0,019		0,008	0,0180
Durée maximum de la période de prestations	0,003		0,009	0,7664
Coefficient de remplacement des prestations1	-0,072		0,630	0,9087
Nombre total d'enfants	-0,122		0,101	0,2276
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	0,408		0,429	0,3416
Facteur d'échelle	1,035		0,053	
	ogarithme r. onquée à dro		-610,1009 358	

Tableau C.36 Modèle tobit de la durée du chômage Variable dépendante = semaines de chômage en 1989 quand le salaire hebdomadaire en 1988 > 0 Femmes célibataires de 25 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type		Pr > chi - carré				
Constante	5,655		0,398		0,0001				
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-1,682		0,352		0,0001				
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-1,026		0,343		0,0028				
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-1,672		0,304		0,0001				
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-2,264		0,302		0,0001				
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-2,042		0,698		0,0035				
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	-0,085		0,172		0,6201				
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,101		0,220		0,6467				
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	0,047		0,279		0,8667				
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,029		0,298		0,9220				
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-0,266		0,224		0,2344				
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,469		0,246		0,0564				
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,176		0,215		0,4125				
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,686		0,229		0,0027				
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,097		0,329		0,7681				
Semaines de chômage en 1988	0,008		0,006		0,1594				
Coefficient de remplacement des prestations1	-0,486		0,311		0,1183				
Nombre total d'enfants	-0,063		0,085		0,4576				
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	0,481		0,502		0,3380				
Facteur d'échelle	0,871		0,052						
Logarithme r. v. : -440,9353									

 Logarithme r. v. :
 -440,9353

 Pas tronquée :
 178
 Tronquée à droite :
 277

Tableau C.37 Modèle tobit de la durée du chômage Variable dépendante = semaines de chômage en 1989 quand le salaire hebdomadaire en 1988 > 0 Femmes mariées de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	3,575		0,301	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	0,148		0,669	0,8250
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-1,818		0,325	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-1,062		0,248	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-1,043		0,236	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	1,508		0,168	0,3683
Var. fictive = 1 si 16 ans	-0,337		0,918	0,0713
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-0,128		0,205	0,5315
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,120		0,427	0,7784
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,292		0,219	0,1836
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,469		0,261	0,0724
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,203		0,226	0,3698
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,814		0,344	0,0180
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,543		0,503	0,2806
Semaines de chômage en 1988	0,018		0,008	0,0195
Durée maximum de la période de prestations	0,041		0,011	0,0001
Coefficient de remplacement des prestations1	-2,436		0,781	0,0018
Nombre total d'enfants	0,339		0,158	0,0323
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	-0,437		0,245	0,0747
Facteur d'échelle	0,863		0,057	
L Pas tronquée : 149 Tro	-340,2597 200			

Tableau C.38 Modèle tobit de la durée du chômage Variable dépendante = semaines de chômage en 1989 quand le salaire hebdomadaire en 1988 > 0 Femmes mariées de 25 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	4,080	0,242	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-1,193	0,211	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-1,120	0,199	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-1,037	0,170	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,948	0,169	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	0,527	0,530	0,3197
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,274	0,120	0,0229
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	0,288	0,154	0,0610
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	1,082	0,292	0,0002
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,287	0,230	0,2114
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,161	0,147	0,2750
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,190	0,177	0,2828
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,135	0,141	0,3387
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,339	0,196	0,0836
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,406	0,270	0,1328
Semaines de chômage en 1988	0,013	0,004	0,0034
Durée maximum de la période de prestations	0,036	0,006	0,0001
Coefficient de remplacement des prestations1	-2,473	0,479	0,0001
Nombre total d'enfants	0,109	0,056	0,0533
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	-0,039	0,155	0,8005
Facteur d'échelle	1,054	0,041	

Logarithme r. v. : -1 305,4707

Pas tronquée : 564 Tronquée à droite : 1 108

Tableau C.39 Modèle logit de la probabilité d'avoir de la difficulté à trouver une ou plusieurs semaines de travail additionnelles Variable dépendante = 1 si sous-employé en 1989 Hommes célibataires de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré			
Constante	0,325		0,361	0,3687			
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-0,589		0,436	0,1765			
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-0,337		0,280	0,2289			
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,496		0,164	0,0025			
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	0,101		0,229	0,6595			
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-0,330		0,298	0,2690			
Var. fictive = 1 si 16 ans	-1,115		0,340	0,0010			
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-1,552		0,274	0,0001			
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	-0,930		0,245	0,0001			
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	-0,695		0,245	0,0045			
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,475		0,369	0,1978			
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-0,738		0,377	0,0500			
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,084		0,246	0,7326			
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,197		0,176	0,2640			
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,084		0,190	0,6574			
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,053		0,234	0,8212			
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,120		0,293	0,6820			
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,480		0,324	0,1391			
Semaines de chômage en 1988	-0,010		0,005	0,0340			
Semaines de chômage en 1989	0,045		0,004	0,0001			
Coefficient de remplacement des prestations1	-2,206		0,253	0,0001			
Var. fictive = 1 si reçoit des prestations d'ac.	0,913		0,149	0,0001			
Salaire	-0,003		0,000	0,0001			
Taux de chômage provincial en 1988	0,018		0,024	0,4628			
Nombre total d'enfants	0,029		0,100	0,7728			
Nombre total d'enfants1	-2,123		0,905	0,0190			
Nombre total d'enfants2	0,690		0,435	0,1129			
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	-0,093		0,250	0,7100			
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,366		0,243	0,1324			
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	0,489		0,291	0,0931			
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,072		0,126	0,5651			
Nombre d'observations -2 log r. v. : 2 367,284 Variable dépendante > 0 : 626 Variable dépendante = 0 : 1 402							

Tableau C.40 Modèle logit de la probabilité d'avoir de la difficulté à trouver une ou plusieurs semaines de travail additionnelles Variable dépendante = 1 si sous-employé en 1989 Hommes mariés de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré			
Constante	-0,890		0,313	0,0045			
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-0,410		0,246	0,0950			
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-0,672		0,276	0,0147			
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-0,625		0,187	0,0008			
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,040		0,278	0,8846			
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-0,244		0,285	0,3919			
Var. fictive = 1 si 16 à 19 ans	-0,620		0,687	0,3667			
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	-0,035		0,235	0,8827			
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,387		0,159	0,0149			
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	0,110		0,187	0,5586			
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	0,208		0,218	0,3413			
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,329		0,198	0,0956			
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,033		0,177	0,8528			
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,134		0,219	0,5404			
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,117		0,219	0,5931			
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,599		0,248	0,0156			
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,179		0,227	0,4312			
Semaines de chômage en 1988	-0,005		0,004	0,2106			
Semaines de chômage en 1989	0,040		0,004	0,0001			
Coefficient de remplacement des prestations1	-1,919		0,277	0,0001			
Var. fictive = 1 si reçoit des prestations d'ac.	0,852		0,139	0,0001			
Salaire	-0,001		0,000	0,0001			
Taux de chômage provincial en 1988	0,003		0,022	0,8998			
Nombre total d'enfants	-0,121		0,071	0,0906			
Nombre total d'enfants1	-0,135		0,169	0,4268			
Nombre total d'enfants2	0,081		0,178	0,6475			
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	0,366		0,222	0,0996			
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,087		0,174	0,6181			
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	0,232		0,301	0,4405			
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,007		0,116	0,9498			
Nombre d'observations -2 log r. v. : 2 363,315 Variable dépendante > 0 : 709 Variable dépendante = 0 : 1 658							

Tableau C.41
Modèle logit de la probabilité d'avoir de la difficulté à trouver une ou plusieurs semaines de travail additionnelles
Variable dépendante = 1 si sous-employée en 1989
Femmes célibataires de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	1,799	0,427	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-0,798	0,400	0,0463
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-1,429	0,272	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-2,003	0,199	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-1,816	0,230	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-2,253	0,886	0,0110
Var. fictive = 1 si 16 ans	-1,207	0,354	0,0006
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-1,057	0,279	0,0002
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	-0,942	0,273	0,0006
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	-0,697	0,266	0,0088
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,805	0,357	0,0242
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-0,133	0,408	0,7439
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	1,181	0,414	0,0043
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,167	0,238	0,4830
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,446	0,230	0,0521
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,439	0,256	0,0867
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,033	0,335	0,9221
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,906	0,374	0,0154
Semaines de chômage en 1988	0,003	0,006	0,5704
Semaines de chômage en 1989	0,030	0,006	0,0001
Coefficient de remplacement des prestations1	-1,530	0,312	0,0001
Var. fictive = 1 si reçoit des prestations d'ac.	0,911	0,198	0,0001
Salaire	-0,005	0,000	0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	-0,062	0,028	0,0273
Nombre total d'enfants	0,124	0,102	0,2241
Nombre total d'enfants1	0,515	0,385	0,1813
Nombre total d'enfants2	0,108	0,322	0,7367
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	1,172	0,280	0,0001
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,913	0,284	0,0013
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	0,380	0,340	0,2637
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,425	0,154	0,0058
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 503 Variat	-2 log r. v. : ble dépendan	824,888 955	

Tableau C.42
Modèle logit de la probabilité d'avoir de la difficulté à trouver une ou plusieurs semaines de travail additionnelles
Variable dépendante = 1 si sous-employée en 1989
Femmes mariées de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré				
Constante	0,765		0,299	0,0104				
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-2,240		0,278	0,0001				
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-2,006		0,225	0,0001				
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-2,328		0,166	0,0001				
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-2,029		0,173	0,0001				
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-2,275		0,388	0,0001				
Var. fictive = 1 si 16 ans	-0,070		1,602	0,9652				
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-0,673		0,445	0,1305				
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	0,062		0,210	0,7681				
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,044		0,162	0,7855				
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	0,367		0,200	0,0670				
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	0,361		0,293	0,2176				
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,643		0,238	0,0069				
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,047		0,172	0,0784				
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,026		0,220	0,9066				
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,486		0,182	0,0075				
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,367		0,238	0,1234				
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,679		0,303	0,2510				
Semaines de chômage en 1988	-0,012		0,004	0,0075				
Semaines de chômage en 1989	0,040		0,005	0,0001				
Coefficient de remplacement des prestations1	-1,638		0,244	0,0001				
Var. fictive = 1 si reçoit des prestations d'ac.	1,013		0,144	0,0001				
Salaire	-0,003		0,000	0,0001				
Taux de chômage provincial en 1988	-0,017		0,020	0,4092				
Nombre total d'enfants	-0,092		0,757	0,2237				
Nombre total d'enfants1	-0,235		0,175	0,1800				
Nombre total d'enfants2	0,363		0,181	0,0448				
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	-0,116		0,281	0,6808				
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,486		0,174	0,0051				
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	0,673		0,292	0,0213				
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,059		0,122	0,6288				
Nombre d'observations -2 log r. v. : 2 615,635 Variable dépendante > 0 : 876 Variable dépendante = 0 : 1 677								

Tableau C.43 Modèle logit de la probabilité d'avoir un travail indépendant en 1989 Variable dépendante = 1 si au moins une semaine de travail indépendant en 1989 Hommes célibataires de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type		Pr > chi - carré		
Constante	-3,414		0,320		0,0001		
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,500		0,324		0,1231		
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-0,609		0,235		0,0094		
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,216		0,217		0,3216		
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,061		0,246		0,8056		
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,165		0,250		0,5075		
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,536		0,308		0,0822		
Semaines de chômage en 1988	0,037		0,006		0,0001		
Travail indépendant en 1988	0,143		0,005		0,0001		
Semaines d'inactivité en 1988	0,034		0,004		0,0001		
Taux de chômage provincial en 1988	-0,038		0,027		0,1632		
Var. fictive = 1 si 16 ans	-0,510		0,344		0,1385		
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-1,104		0,282		0,0001		
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	-0,764		0,246		0,0019		
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	-0,142		0,226		0,5292		
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,031		0,327		0,9252		
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	0,171		0,366		0,6400		
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-1,121		0,408		0,0060		
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,298		0,222		0,1797		
Var. fictive = 1 si non anglophone	-0,767		0,158		0,0001		
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	0,411		0,269		0,1276		
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	-0,206		0,247		0,4047		
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-1,260		0,438		0,0040		
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	0,493		0,176		0,0052		
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	1,455		0,237		0,0001		
Variable dépendante > 0 : 901 Variable dépendante = 0 : 6 277							

Tableau C.44 Modèle logit de la probabilité d'avoir un travail indépendant en 1989 Variable dépendante = 1 si au moins une semaine de travail indépendant en 1989

Н	lommes	mariés (de 16	5 à 6	4 ans
---	--------	----------	-------	-------	-------

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-3,883		0,205	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,147		0,196	0,4531
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,207		0,163	0,2046
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,337		0,183	0,0655
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,524		0,165	0,0014
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,416		0,169	0,0136
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,495		0,208	0,0173
Semaines de chômage en 1988	0,044		0,004	0,0001
Travail indépendant en 1988	0,149		0,003	0,0001
Semaines d'inactivité en 1988	0,041		0,004	0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	-0,036		0,019	0,0585
Var. fictive = 1 si 16 à 19 ans	-1,110		0,975	0,2603
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	-0,294		0,223	0,1878
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,099		0,118	0,3994
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,209		0,141	0,1386
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-0,304		0,169	0,0727
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	1,133		0,188	0,0001
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,164		0,145	0,2580
Var. fictive = 1 si non anglophone	-0,341		0,104	0,0010
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	0,344		0,152	0,0231
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	0,000		0,170	0,9989
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,684		0,330	0,0384
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	0,464		0,133	0,0005
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	1,570		0,209	0,0001
Nambro d'observations	2 log r v ·	- 1	4 704 000	

Nombre d'observations $-2 \log r. \ v.: \qquad 16\ 706,009$ Variable dépendante $> 0: \qquad 3\ 999$ Variable dépendante $= 0: 12\ 451$

Tableau C.45 Modèle logit de la probabilité d'avoir un travail indépendant en 1989 Variable dépendante = 1 si au moins une semaine de travail indépendant en 1989 Femmes célibataires de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	t	Erreur- type		Pr > chi - carré		
Constante	-4,924		0,450		0,0001		
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,259		0,422		0,5396		
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,662		0,248		0,0076		
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,117		0,252		0,6428		
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,519		0,274		0,0586		
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,563		0,303		0,0634		
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,679		0,408		0,0961		
Semaines de chômage en 1988	0,031		0,008		0,0001		
Travail indépendant en 1988	0,140		0,005		0,0001		
Semaines d'inactivité en 1988	0,049		0,004		0,0001		
Taux de chômage provincial en 1988	-0,064		0,030		0,0300		
Var. fictive = 1 si 16 ans	-1,181		0,346		0,0006		
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-0,400		0,277		0,1490		
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	-0,436		0,278		0,1170		
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,086		0,261		0,7411		
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	0,204		0,330		0,5361		
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	0,308		0,355		0,3850		
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-1,358		0,456		0,0029		
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,709		0,305		0,0199		
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,160		0,159		0,3137		
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	0,469		0,421		0,2645		
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	0,527		0,340		0,1206		
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	0,049		0,329		0,8820		
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	1,046		0,285		0,0002		
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	1,931		0,531		0,0003		
Nombre d'observations -2 log r. v. : 3 726,689 Variable dépendante > 0 : 531 Variable dépendante = 0 : 5 818							

Tableau C.46 Modèle logit de la probabilité d'avoir un travail indépendant en 1989 Variable dépendante = 1 si au moins une semaine de travail indépendant en 1989

 111411000	 	•	•	

N	Coefficient	Erreur-	Pr > chi -
Nom de la variable	estimé	type	carré
Constante	-4,141	0,271	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,081	0,230	0,7235
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,161	0,165	0,0329
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,441	0,180	0,0142
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,199	0,165	0,2263
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,043	0,198	0,8269
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,714	0,240	0,0030
Semaines de chômage en 1988	0,030	0,005	0,0001
Travail indépendant en 1988	0,151	0,004	0,0001
Semaines d'inactivité en 1988	0,037	0,003	0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	-0,067	0,020	0,0010
Var. fictive = 1 si 16 à 19 ans	0,314	0,371	0,3972
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	-0,041	0,194	0,8309
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,249	0,132	0,0588
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	0,021	0,166	0,8984
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-0,163	0,242	0,4990
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,412	0,301	0,1704
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,152	0,162	0,3478
Var. fictive = 1 si non anglophone	-0,330	0,118	0,0050
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	0,428	0,250	0,0872
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	0,170	0,224	0,4474
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-0,003	0,204	0,9873
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	0,966	0,178	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	1,975	0,274	0,0001
Nombre d'observations	2 log r y ·	0 882 834	

Tableau C.47
Modèle des MCO du nombre de semaines de travail indépendant en 1989
Variable dépendante = semaines de travail indépendant en 1989
Hommes célibataires de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- 'type	Pr > chi - carré
Constante	38,468		2,146	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-1,294		1,895	0,4947
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	0,299		1,389	0,8298
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	1,742		1,490	0,2427
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-1,678		1,449	0,2472
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,004		1,475	0,9979
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	1,458		2,068	0,4808
Semaines de chômage en 1988	-0,065		0,070	0,3539
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité en 1988	-0,225		0,051	0,0001
Var. fictive = 1 si travail indépendant en 1988	0,234		0,031	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	1,133		1,645	0,4912
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	3,630		1,460	0,0131
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	-3,742		3,352	0,2646
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	1,340		1,245	0,2820
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-4,237		1,161	0,0003
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-6,742		2,855	0,0184
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,916		0,925	0,3223
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,959		1,271	0,4506
Var. fictive = 1 si 16 ans	-4,507		2,293	0,0497
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-8,391		1,955	0,0001
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	-6,514		1,582	0,0001
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	-1,918		1,232	0,1200
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	0,325		1,574	0,8365
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	0,101		1,786	0,9549
Nombre d'observations 901 R	carré corrig	é:	0,3433	

Tableau C.48
Modèle des MCO du nombre de semaines de travail indépendant en 1989
Variable dépendante = semaines de travail indépendant en 1989
Hommes mariés de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	36,314		0,768	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,955		0,583	0,1012
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-0,278		0,525	0,5962
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,001		0,629	0,9981
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-3,085		0,573	0,0001
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,026		0,549	0,9629
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,306		0,719	0,6702
Semaines de chômage en 1988	0,130		0,032	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité en 1988	0,072		0,028	0,0086
Var. fictive = 1 si travail indépendant en 1988	0,273		0,012	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	0,197		0,517	0,7033
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	0,059		0,602	0,9215
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	2,183		1,526	0,1525
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	1,177		0,486	0,0156
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	-1,267		0,461	0,0060
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,794		0,831	0,3398
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,001		0,348	0,9977
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,280		0,471	0,5525
Var. fictive = 1 si 16 à 19 ans	-3,300		5,880	0,5747
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	0,774		1,086	0,4758
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,175		0,432	0,6845
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	0,808		0,428	0,0592
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-0,096		0,496	0,8471
Nombre d'observations 3 999 R	carré corrig	é:	0,1621	

Tableau C.49
Modèle des MCO du nombre de semaines de travail indépendant en 1989
Variable dépendante = semaines de travail indépendant en 1989
Femmes célibataires de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	20,535		4,413	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	8,538		3,233	0,0085
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	8,913		2,207	0,0001
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	5,084		2,408	0,0353
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	8,314		2,516	0,0010
Var. fictive = 1 si études universitaires	6,183		2,833	0,0295
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	9,009		3,935	0,0225
Semaines de chômage en 1988	0,053		0,112	0,6345
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité en 1988	0,005		0,061	0,9359
Var. fictive = 1 si travail indépendant en 1988	0,366		0,045	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	9,532		3,917	0,0153
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	5,997		3,585	0,0950
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	0,234		3,654	0,9490
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	5,924		4,353	0,1741
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	3,772		3,094	0,2234
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	2,506		3,781	0,5078
Var. fictive = 1 si non anglophone	2,685		1,439	0,0626
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-3,034		2,235	0,1752
Var. fictive = 1 si 16 ans	-12,147		2,858	0,0001
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-5,441		2,567	0,0345
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	-5,018		2,694	0,0630
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	-3,192		2,315	0,1686
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-6,540		2,620	0,0129
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-2,923		2,726	0,2841
Nombre d'observations 531 R	carré corrig	é:	0,2872	

Tableau C.50 Modèle des MCO du nombre de semaines de travail indépendant en 1989 Variable dépendante = semaines de travail indépendant en 1989 Femmes mariées de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	34,152		1,539	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-3,526		1,114	0,0016
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	-1,083		0,904	0,2309
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,206		1,000	0,8368
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-1,932		0,864	0,0255
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,876		1,009	0,3853
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-1,109		1,370	0,4179
Semaines de chômage en 1988	-0,000		0,058	0,9988
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité en 1988	-0,019		0,028	0,4933
Var. fictive = 1 si travail indépendant en 1988	0,287		0,020	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	0,702		1,420	0,6211
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	0,005		1,306	0,9968
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	2,166		1,266	0,0872
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	3,007		1,264	0,0174
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	0,476		1,096	0,6641
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-2,275		1,526	0,1362
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,283		0,608	0,6411
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,440		0,796	0,5803
Var. fictive = 1 si 16 ans	-13,051		14,081	0,3782
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-1,659		3,566	0,6418
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	-2,240		1,389	0,1070
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	-0,470		0,722	0,5157
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	1,300		0,761	0,0882
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-0,329		1,046	0,7534
Nombre d'observations 2 000 R	carré corrig	é:	0,2132	

Tableau C.51 Modèle tobit des semaines d'emploi non standard en 1989 Variable dépendante = semaines d'emploi en 1989 lorsque les heures travaillées < 15/semaine Hommes célibataires de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-81,185	7,898	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	10,986	7,970	0,1681
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	19,449	2,886	0,0001
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	15,688	2,885	0,0001
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	9,537	3,824	0,0126
Var. fictive = 1 si études universitaires	13,844	5,216	0,0079
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-14,928	7,546	0,0479
Semaines de chômage en 1988	-0,707	0,155	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-9,952	6,205	0,1088
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	15,709	3,755	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	14,129	3,765	0,0002
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	11,650	5,050	0,0211
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	16,443	2,891	0,0001
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	9,392	3,472	0,0068
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac.	1,915	0,560	0,0006
Var. fictive = 1 si emploi dans le secteur primaire	-11,175	3,999	0,0052
Var. fictive = 1 si emploi dans les services publics	2,235	5,345	0,6759
Var. fictive = 1 si emploi dans le commerce de détail ou de gros	13,068	3,065	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les services financiers	-14,626	5,403	0,0068
Var. fictive = 1 si emploi dans les autres services	11,769	3,445	0,0006
Var. fictive = 1 si emploi dans l'administration publique	-16,602	6,727	0,0136
	ogarithme r. nquée à gau	6 204,767882 3 114,000	

Tableau C.52 Modèle tobit des semaines d'emploi non standard en 1989 Variable dépendante = semaines d'emploi en 1989 lorsque les heures travaillées < 15/semaine Hommes célibataires de 25 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	t	Erreur- type	Pr > chi - carré	
Constante	-258,175		52,875	0,0001	
Taux de chômage provincial en 1988	3,731		2,180	0,0870	
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	3,578		8,916	0,6882	
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	27,267		7,229	0,0002	
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	37,854		9,275	0,0001	
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	17,746		11,502	0,1229	
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	23,549		7,244	0,0012	
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-31,644		14,997	0,0349	
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-17,631		8,113	0,0298	
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac.	8,046		2,982	0,0070	
Var. fictive = 1 si 19 employés ou moins	25,512		6,227	0,0001	
Nombre d'observations Logarithme r. v. : -1 607,320558 Pas tronquée : 188 Tronquée à gauche : 3 078,000					

Tableau C.53 Modèle tobit des semaines d'emploi non standard en 1989 Variable dépendante = semaines d'emploi en 1989 lorsque les heures travaillées < 15/semaine Hommes mariés de 16 à 24 ans

Mare de la contable	Coefficient	:	Erreur-	Pr > chi -
Nom de la variable	estimé		type	carré
Constante	-132,561		21,097	0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	5,156		1,694	0,0023
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-2,310		22,613	0,9186
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	32,180		12,009	0,0070
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	56,884		13,050	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	23,627		16,321	0,1477
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	36,396		10,482	0,0005
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	36,030		12,886	0,0052
Nombre total d'enfants	-37,411		13,085	0,0043
Nombre total d'enfants au carré	14,146		4,593	0,0021
Nombre d'observations L	ogarithme r.	v. :	-513,932562	4
Pas tronquée : 67 Tro	nquée à gau	che:	760,000	

Tableau C.54 Modèle tobit des semaines d'emploi non standard en 1989 Variable dépendante = semaines d'emploi en 1989 lorsque les heures travaillées < 15/semaine Hommes mariés de 25 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	t	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-188,562		12,778	0,0001
Var. fictive = 1 si semaines d'inactivité en 1988	0,402		0,173	0,0200
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-12,631		5,220	0,0155
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	18,073		4,470	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	7,928		7,406	0,2844
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	5,406		7,318	0,4601
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	23,063		4,284	0,0001
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-11,752		4,234	0,0055
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac.	3,176		0,859	0,0002
Var. fictive = 1 si 19 employés ou moins	21,308		4,304	0,0001
Syndicat en 1989	-21,075		9,300	0,0234
Nombre total d'enfants	-4,732		1,481	0,0014
	ogarithme r. Inquée à gau		5 353,735946 4 970,000	

Tableau C.55 Modèle tobit des semaines d'emploi non standard en 1989 Variable dépendante = semaines d'emploi en 1989 lorsque les heures travaillées < 15/semaine Femmes célibataires de 16 à 24 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-33,445	5,566	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	24,021	10,235	0,0189
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	14,420	2,923	0,0001
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	14,776	2,616	0,0001
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	3,452	3,382	0,3074
Var. fictive = 1 si études universitaires	4,614	4,528	0,3082
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	1,905	6,666	0,7751
Semaines de chômage en 1988	-0,492	0,140	0,0004
Taux de chômage provincial en 1988	-2,593	0,365	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	-6,187	7,530	0,4112
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	19,330	4,792	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	19,537	4,441	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	-6,818	10,412	0,5126
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	15,520	4,471	0,0005
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	18,176	4,213	0,0001
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-8,240	3,649	0,0240
Var. fictive = 1 si enfants de 2 ans ou moins	-31,243	8,538	0,0003
Var. fictive = 1 si enfants de 3 à 5 ans	3,380	6,548	0,6057
Var. fictive = 1 si enfants de 6 à 15 ans	8,333	2,564	0,0012
Nombre total d'enfants au carré	1,292	0,668	0,0533
Var. fictive = 1 si emploi dans le secteur primaire	9,836	6,705	0,1424
Var. fictive = 1 si emploi dans les services publics	-17,187	6,489	0,0081
Var. fictive = 1 si emploi dans le commerce de détail ou de gros	13,814	3,129	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les services financiers	-12,172	4,078	0,0028
Var. fictive = 1 si emploi dans les autres services	8,591	3,192	0,0071
Var. fictive = 1 si emploi dans l'administration publique	3,350	4,599	0,4664
Var. fictive = 1 si 19 employés ou moins	8,679	2,047	0,0001
Var. fictive = 1 si inactive pendant 53 semaines	-12,332	4,143	0,0029
	ogarithme r. v nquée à gaud	6 136,44477 2 230,000	

Tableau C.56 Modèle tobit des semaines d'emploi non standard en 1989 Variable dépendante = semaines d'emploi en 1989 lorsque les heures travaillées < 15/semaine Femmes célibataires de 25 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	t	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-100,033		10,671	0,0001
Semaines d'inactivité en 1988	0,584		0,136	0,0001
Taux de chômage provincial en 1988	-2,119		0,758	0,0052
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	2,912		9,797	0,7663
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	36,286		8,306	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	20,838		8,249	0,0115
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	22,305		26,701	0,4035
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	45,310		8,213	0,0001
Var. fictive = 1 si limitation d'activité à cause d'une incapacité	13,867		6,621	0,0362
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-18,469		8,800	0,0358
Var. fictive = 1 si non anglophone	-10,164		3,976	0,1060
Var. fictive = 1 si 19 employés ou moins	21,114		4,392	0,0001
	ogarithme r. Inquée à gau		2 737,700336 2 912,000	

Tableau C.57 Modèle tobit des semaines d'emploi non standard en 1989 Variable dépendante = semaines d'emploi en 1989 lorsque les heures travaillées < 15/semaine Femmes mariées de 16 à 24 ans

Nom de la variable		Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante		-79,632	7,176	0,0001
Var. fictive = 1 si non anglop	hone	19,340	4,719	0,0001
Var. fictive = 1 si 19 employe	s ou moins	17,032	5,570	0,0022
Var. fictive = 1 si 500 employ	és ou plus	11,908	5,615	0,0339
Nombre d'observations Pas tronquée :	178	ogarithme r. nquée à gau	1 196,49128 I 201,000	

Tableau C.58 Modèle tobit des semaines d'emploi non standard en 1989 Variable dépendante = semaines d'emploi en 1989 lorsque les heures travaillées < 15/semaine Femmes mariées de 25 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-170,564	9,013	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	11,185	4,338	0,0099
Var. fictive = 1 si études secondaires partielles	4,472	3,371	0,1846
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	7,894	3,820	0,0388
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	7,171	3,094	0,0205
Var. fictive = 1 si études universitaires	13,313	3,389	0,0001
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	9,187	5,141	0,0740
Semaines de chômage en 1988	0,436	0,125	0,0005
Semaines d'inactivité en 1988	0,492	0,064	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de gestionnaire ou d'administrateur	11,076	5,384	0,0397
Var. fictive = 1 si emploi dans les professions libérales	37,652	4,601	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi de bureau	33,587	4,450	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi en agriculture	21,888	8,683	0,0117
Var. fictive = 1 si emploi dans les ventes ou les services	36,821	4,512	0,0001
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-11,458	5,597	0,0406
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-6,804	2,920	0,0198
Semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations d'ac.	4,363	0,567	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans le secteur primaire	-5,295	5,757	0,3577
Var. fictive = 1 si emploi dans les services publics	-10,351	5,451	0,0576
Var. fictive = 1 si emploi dans le commerce de détail ou de gros	-11,806	3,272	0,0003
Var. fictive = 1 si emploi dans les services financiers	-15,282	3,534	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans les autres services	-18,179	3,714	0,0001
Var. fictive = 1 si emploi dans l'administration publique	-17,239	4,832	0,0004
Var. fictive = 1 si 19 employés ou moins	30,413	2,584	0,0001
Var. fictive = 1 si 500 employés ou plus	8,414	2,455	0,0006
	ogarithme r. v nquée à gauc	0 678,61678 0 608,000	

Tableau C.59 Modèle logit de la probabilité d'un mariage Variable dépendante = 1 si mariée en 1990 Femmes de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-3,843	0,189	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,000	0,191	0,9979
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,236	0,092	0,0104
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,083	0,100	0,4078
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,109	0,111	0,3267
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,454	0,155	0,0034
Semaines de chômage en 1988	0,008	0,004	0,0281
Semaines de chômage en 1989	0,005	0,004	0,2694
Semaines d'emploi en 1989	0,005	0,002	0,0310
Salaire hebdomadaire moyen en 1989	0,000	0,0002	0,0001
Différence dans les gains entre 1988 et 1989	0,000	0,000	0,5577
Var. fictive = 1 si nombre total d'enfants >0	-0,011	0,187	0,9535
Nombre total d'enfants	0,059	0,113	0,6047
Var. fictive = 1 si 16 ans	-0,427	0,259	0,0999
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	0,182	0,163	0,2652
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	1,120	0,139	0,0001
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,871	0,137	0,0001
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,652	0,263	0,0131
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-1,484	0,371	0,0001
Var. fictive = 1 si souffre d'une incapacité	-0,050	0,022	0,0207
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,311	0,169	0,0661
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,241	0,137	0,0791
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,228	0,070	0,0012
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 938 Variab	-2 log r. v. : le dépendar	5 927,5 3 630	

Tableau C.60 Modèle logit de la probabilité d'un mariage Variable dépendante = 1 si marié en 1990 Hommes de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-3,757	0,194	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,224	0,206	0,2775
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,279	0,093	0,0028
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,030	0,104	0,7747
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,245	0,107	0,0223
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,333	0,162	0,0396
Semaines de chômage en 1988	0,012	0,004	0,0036
Semaines de chômage en 1989	0,003	0,004	0,5056
Semaines d'emploi en 1989	0,008	0,002	0,0008
Salaire hebdomadaire moyen en 1989	0,000	0,0001	0,0001
Différence dans les gains entre 1988 et 1989	0,000	0,000	0,3762
Var. fictive = 1 si nombre total d'enfants >0	0,271	0,219	0,2158
Nombre total d'enfants	-0,115	0,147	0,4347
Var. fictive = 1 si 16 ans	-0,629	0,261	0,0158
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	-0,063	0,162	0,6994
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	0,842	0,134	0,0001
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,471	0,132	0,0003
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,316	0,229	0,1685
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-1,015	0,347	0,0034
Var. fictive = 1 si souffre d'une incapacité	-0,038	0,022	0,0814
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,216	0,165	0,1896
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,175	0,132	0,1863
Var. fictive = 1 si non anglophone	0,134	0,072	0,0624
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 911 Variable	-2 log r. v. : ble dépendar	5 752,8 2 273	

Tableau C.61 Modèle logit de la probabilité d'un divorce Variable dépendante = 1 si divorcée en 1990 Femmes de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-4,418	0,770	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,247	0,235	0,2924
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,527	0,283	0,0624
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,171	0,193	0,3756
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,367	0,243	0,1319
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,381	0,281	0,1751
Semaines de chômage en 1988	0,006	0,008	0,4729
Semaines de chômage en 1989	0,023	0,013	0,0756
Var. fictive = 1 si en chômage en 1989	-0,039	0,411	0,9237
Semaines d'emploi en 1989	0,004	0,038	0,3191
Salaire hebdomadaire moyen en 1989	0,000	0,0003	0,0011
Différence dans les gains entre 1988 et 1989	0,000	0,000	0,3779
Var. fictive = 1 si nombre total d'enfants >0	0,400	0,257	0,1197
Nombre total d'enfants	-0,038	0,117	0,7440
Var. fictive = 1 si 16 à 19 ans	0,589	0,584	0,3130
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	0,563	0,245	0,0216
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,347	0,178	0,0517
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,291	0,263	0,2689
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	0,090	0,284	0,7514
Var. fictive = 1 si souffre d'une incapacité	0,464	0,196	0,0179
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-0,887	0,500	0,0760
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,026	0,217	0,9051
Var. fictive = 1 si non anglophone	-0,302	0,147	0,0395
Var. fictive = 1 si la famille a reçu de l'aide sociale en 1989	-0,400	0,313	0,2014
Gains totaux de la famille	-0,000	0,000	0,0431
Var. fictive = 1 si gains de la famille >65 000 en 1989	-0,065	0,349	0,8532
Var. fictive = 1 si un membre de la famille a été en chômage en 1989	0,740	0,468	0,1138
Var. fictive = 1 si aucun membre de la famille n'a été en chômage en 1989	0,671	0,426	0,1152
Var. fictive = 1 si aucun membre de la famille n'a reçu d'ac.	-0,071	0,219	0,7475
Var. fictive = 1 si le répondant n'a pas reçu d'ac. mais que cela a été le cas pour un autre membre de la famille	-0,090	0,291	0,7567
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 236 Variable	-2 log r. v. : le dépendar	2 351,5 8 562	

Tableau C.62 Modèle logit de la probabilité d'un divorce Variable dépendante = 1 si divorcé en 1990 Hommes de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-3,180	0,801	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	·	0,272	0,8990
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,259	0,228	0,2562
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	-0,093	0,229	0,6885
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,060	0,220	0,7848
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	0,598	0,236	0,0113
Semaines de chômage en 1988	-0,016	0,011	0,1390
Semaines de chômage en 1989	0,022	0,011	0,0554
Var. fictive = 1 si en chômage en 1989	0,289	0,346	0,4039
Semaines d'emploi en 1989	-0,003	0,006	0,5832
Salaire hebdomadaire moyen en 1989	0,000	0,0003	0,0375
Différence dans les gains entre 1988 et 1989	-0,000	0,000	0,3106
Var. fictive = 1 si nombre total d'enfants >0	-0,210	0,271	0,4389
Nombre total d'enfants	0,018	0,122	0,8843
Var. fictive = 1 si 16 à 19 ans	0,375	0,938	0,6894
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	0,775	0,258	0,0026
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	0,141	0,176	0,4240
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-0,704	0,261	0,0070
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-0,594	0,294	0,0434
Var. fictive = 1 si souffre d'une incapacité	0,177	0,218	0,4175
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	-1,725	0,842	0,0406
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	-0,403	0,261	0,1226
Var. fictive = 1 si non anglophone	-0,062	0,149	0,6777
Var. fictive = 1 si la famille a reçu de l'aide sociale en 1989	-0,589	0,346	0,0890
Gains totaux de la famille	0,000	0,000	0,9522
Var. fictive = 1 si gains de la famille >65 000 en 1989	-0,430	0,352	0,2218
Var. fictive = 1 si un membre de la famille a été en chômage en 1989	-0,087	0,420	0,8362
Var. fictive = 1 si aucun membre de la famille n'a été en chômage en 1989	0,097	0,360	0,7873
Var. fictive = 1 si aucun membre de la famille n'a reçu d'ac.	-0,104	0,244	0,6701
Var. fictive = 1 si le répondant n'a pas reçu d'ac. mais que cela a été le cas pour un autre membre de la famille	-0,060	0,294	0,8386
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 194 Varial	-2 log r. v. : ble dépendar	2 154,8 7 539	

Tableau C.63 Modèle logit de la probabilité d'avoir un enfant Variable dépendante = 1 si la personne a eu un enfant en 1990 Femmes de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé		Erreur- type		Pr > chi - carré
Constante	-4,234		0,443		0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	0,024		0,177		0,8899
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	-0,052		0,103		0,6143
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,266		0,085		0,0017
Var. fictive = 1 si études universitaires	-0,014		0,106		0,8917
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,274		0,187		0,1413
Semaines de chômage en 1988	0,005		0,004		0,1977
Semaines d'emploi en 1989	-0,009		0,002		0,0001
Salaire hebdomadaire moyen en 1989	-0,000		0,000		0,4357
Différence dans les gains entre 1988 et 1989	-0,000		0,000		0,0003
Var. fictive = 1 si nombre total d'enfants >0	0,894		0,121		0,0001
Nombre total d'enfants	-0,809		0,067		0,0001
Var. fictive = 1 si 16 ans	1,894		0,400		0,0001
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	2,350		0,202		0,0001
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	2,694		0,141		0,0001
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	2,473		0,131		0,0001
Var. fictive = 1 si souffre d'une incapacité	-0,627		0,158		0,0001
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	0,784		0,142		0,0001
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,142		0,115		0,2166
Var. fictive = 1 si la famille a reçu de l'aide sociale en 1989	0,242		0,212		0,2536
Var. fictive = 1 si un membre de la famille a touché de l'ac.	-0,049		0,073		0,5030
Gains totaux de la famille	-0,000		0,000		0,4724
Var. fictive = 1 si célibataire	0,560		0,530		0,2910
Var. fictive = 1 si gains de la famille >65 000 en 1989	0,168		0,161		0,2961
Var. fictive = 1 si célibataire et a reçu de l'aide sociale en 1989	-1,494		0,284		0,0001
Var. fictive = 1 si non anglophone	-0,154		0,068		0,0225
Nombre d'observations -2 log r. v. : 7 113,3 Variable dépendante > 0 : 1 067 Variable dépendante = 0 : 17 585					

Tableau C.64 Modèle logit de la probabilité d'avoir un enfant Variable dépendante = 1 si la personne a eu un enfant en 1990 Hommes de 16 à 64 ans

Nom de la variable	Coefficient estimé	Erreur- type	Pr > chi - carré
Constante	-3,554	0,464	0,0001
Var. fictive = 1 si aucune année d'études ou études primaires	-0,028	0,167	0,8662
Var. fictive = 1 si études postsecondaires partielles	0,063	0,107	0,5521
Var. fictive = 1 si certificat ou diplôme	0,150	0,093	0,1074
Var. fictive = 1 si études universitaires	0,210	0,949	0,0273
Var. fictive = 1 si enseignement professionnel	-0,160	0,147	0,2788
Semaines de chômage en 1988	0,005	0,005	0,3212
Semaines d'emploi en 1989	0,002	0,003	0,5031
Salaire hebdomadaire moyen en 1989	0,0004	0,0001	0,0055
Différence dans les gains entre 1988 et 1989	0,000	0,000	0,0068
Var. fictive = 1 si nombre total d'enfants >0	1,088	0,128	0,0001
Nombre total d'enfants	-0,902	0,072	0,0001
Var. fictive = 1 si 16 ans	1,619	0,492	0,0010
Var. fictive = 1 si 17 à 19 ans	1,727	0,260	0,0001
Var. fictive = 1 si 20 à 24 ans	1,984	0,133	0,0001
Var. fictive = 1 si 25 à 34 ans	2,095	0,104	0,0001
Var. fictive = 1 si 45 à 54 ans	-1,929	0,266	0,0001
Var. fictive = 1 si 55 à 64 ans	-4,750	1,098	0,0001
Var. fictive = 1 si souffre d'une incapacité	0,183	0,123	0,1385
Var. fictive = 1 si appartient à une minorité	0,558	0,142	0,0001
Var. fictive = 1 si d'origine étrangère	0,407	0,109	0,0002
Var. fictive = 1 si la famille a reçu de l'aide sociale en 1989	-0,092	0,225	0,6839
Var. fictive = 1 si un membre de la famille a touché de l'ac.	-0,041	0,074	0,5829
Gains totaux de la famille	-0,000	0,000	0,0384
Var. fictive = 1 si célibataire	-2,902	0,936	0,0019
Var. fictive = 1 si gains de la famille >65 000 en 1989	0,066	0,161	0,6828
Var. fictive = 1 si célibataire et a reçu de l'aide sociale en 1989	0,037	0,479	0,9384
Var. fictive = 1 si non anglophone	-0,065	0,070	0,3488
Nombre d'observations Variable dépendante > 0 : 988 Variab	-2 log r. v. : ble dépendan	6 887,3 4 706	



Bibliographie

- Atkinson, A.B.. « Social Insurance: The 15th Annual Lecture of the Geneva Association », *The Geneva Papers on Risk and Insurance Theory*, Kluwer Academic Publishers, vol. 16, no 2, décembre 1991, p. 113-132.
- Atkinson, A.B. et Micklewright, J.. « Unemployment Compensation and Labour Market Transitions: A Critical Review », *Journal of Economic Literature*, décembre 1991, vol. XXIX, nº 4, p. 1679-1727.
- Antonides, G., Wunderink, S. et van Rosendaal, E.J.. « The Influence of Household Labour Time and Durable Goods on the Utility of the Household », communication présentée lors de la conférence commémorative Aldi Hagenaars, 28 et 29 août 1994, Leyde (Pays-Bas).
- Betson, D. et Van der Gaag, J.. « Measuring the Benefits of Income Maintenance Programs », dans M. David et T. Smeeding, *Horizontal Equity, Uncertainty and Economic Well-Being*, National Bureau of Economic Research, Studies in Income and Wealth, University of Chicago Press, Chicago, vol. 50, 1985, p. 215-233.
- Bird, E.J.. « An Exploratory Comparison of Income Risk in Germany and the United States », polycopié, Département d'économique, Université de Rochester, novembre 1993.
- Borch, K.H. *The Economics of Uncertainty*, Princeton University Press, Princeton (New Jersey), 1968.
- Card, D., et Riddel, 1968. « A Comparative Analysis of Unemployment in Canada and the United States », dans l'ouvrage publié sous la direction de D. Card et R. Freeman, *Small Differences that Matter*, University of Chicago Press, Chicago, 1993, p. 149-190.
- Clark, A.E. et Oswald, A.J.. « Unhappiness and Unemployment », *The Economic Journal*, vol. 104, no 424, mai 1994, p. 648-659.
- Conseil économique du Canada. L'emploi au futur : tertiarisation et polarisation : un rapport de synthèse, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1990.
- Devine, T., et N. Kiefer. *Empirical Labour Economic: The Search Approach*, Oxford University Press, 1991.
- EKOS Research Associates. « A Mid-campaign Report: The EKOS Election 1993 Analysis », EKOS Research Associates, Ottawa, le 1^{er} Octobre 1993.
- Environics Research Group Limited. *Le bulletin Focus Canada 1994-1*, Environics Research Group Limited, Toronto, 1994.
- Erksoy, S., Osberg, L., et Phipps, S.. « L'assurance-chômage et la redistribution du revenu : une micro-simulation », Développement des ressources humaines Canada, Ottawa (à paraître prochainement), polycopié, Département d'économique, Université Dalhousie, avril 1994 (1994a, traduction française 1995).

- Erksoy, S., Osberg, L. et Phipps, S. (1994b). « Panel Data and Policy Analysis », communication présentée lors des réunions de la Canadian Economics Association, Calgary, juin 1994; polycopié, Département d'économique, Université Dalhousie, Halifax, juin 1994.
- Erksoy, S., Osberg, L. et Phipps, S. (1994c). « The Distributional Implications of Unemployment Insurance Revisions », communication présentée lors des réunions de 1994 de la Canadian Economics Association, Calgary, 11 juin 1994; polycopié, Département d'économique, Université Dalhousie, Halifax.
- Forget, Claude E.. Rapport de la Commission d'enquête sur l'assurancechômage, La Commission, Ottawa, 1986.
- Friend, I. et Blume, M.E.. « The Demand for Risky Assets », *The American Economic Review*, vol. LXV, no 5, décembre 1975, p. 900-922.
- Fritzell, J.. « Income Inequality Trends in the 1980's: A five-country comparison », Université de Stockholm, Swedish Institute for Social Research, polycopié, avril 1992.
- Grubel, H.G., Maki, D. et Sax, S.. « Real and Insurance Induced Unemployment in Canada », *Revue canadienne d'économique*, mai 1995, p. 174-191.
- Hayes, J. et Nutman, P. *Comprendre les chômeurs*, P. Merdaga, Bruxelles, 1983 (1981, traduction française 1983).
- Jahoda, M. « The Psychological Meanings of Unemployment », *New Society*, septembre 1979, p. 492-495.
- Juster, F.T.. « Measuring the Benefits of Income Maintenance Programs », comments on Betson and Van der Gaag, p. 234-238 dans M. David et T. Smeeding, 1985.
- Kachelmeier, S.J. et Shehata, M.. « Examining Risk Preferences under High Monetary Incentives Experimental Evidence from the People's Republic of China », *American Economic Review*, vol. 82, no 5, décembre 1992, p. 1120-1141.
- Kahneman, D. et Varey, C.. « Notes on the Psychology of Utility », dans *Interpersonal Comparisons of Well-Being*, J. Elster et J.E. Roemer, Cambridge University Press, Cambridge, 1991, p. 127-164.
- Kelvin, P. et Jarrett, J.E.. *Unemployment: It's Social Psychological Effects*, Cambridge University Press, Cambridge, 1985.
- Myatt, T.. « The 1971 UI Reform: 22 Years Later: What do we really know? », communication présentée lors de la conférence « Unemployment: What is to be done? », Université Laurentienne, Sudbury, les 26 et 27 mars 1993.
- Narendranathen, W. et Nickell, S.. « Modelling the Process of Job Search », *Journal of Econometrics*, vol. 28(1), avril 1985, p. 29-49.

- Orcutt, G., Merz, M.J. et H. Quinke. *Microanalytic Simulation Models to Support Social and Financial Policy*, Elsevier Science Publishers, Amsterdam (Hollande du Nord), 1986.
- Orcutt, G.. « A New Type of Socio-Economic System », in *Review of Economics* and *Statistics*, vol. 58, mai 1957, p. 773-797.
- Osberg, L.. « The « Disappearance » of Involuntary Unemployment », *Journal of Economic Issues*, vol. XXII, no 3, septembre 1988, p. 707-727.
- Osberg, L. et Phipps, S.. « Labour Supply With Quantity Constraints: Estimates from a Large Sample of Canadian Workers », Oxford Economic Papers, vol. 45, avril 1993, p. 269-291.
- Osberg, L.. « Unemployment Insurance and Unemployment Revisited », Working Paper #93-04, Département d'économique, Université Dalhousie, Halifax, 1993.
- Osberg, L., Erksoy, S. et Phipps, S.. « The Distribution of Income, Wealth and Economic Security: The Impact of Unemployment Insurance Reforms in Canada », communication présentée lors de la conférence commémorative Aldi Hagenaars, 28 et 29 août 1994, Leyde (Pays-Bas), aussi Dalhousie University Working Paper 94-08, 1994.
- Osberg, L., Erksoy, S. et Phipps, S.. « Les répercussions de l'élargissement de la protection de l'assurance-chômage au travail indépendant et aux semaines de travail réduites : une micro-simulation », Développement des ressources humaines Canada, Ottawa, 1995.
- Phipps, S.. « Price-Sensitive Adult Equivalence Scales for Canada », Département d'économique, Université Dalhousie; Discussion Paper No. 90-01, 1990a.
- Phipps, S.. « Quantity Constrained Household Responses to Unemployment Insurance Reform », *Economic Journal*, vol. 100, no 399, mars 1990, p. 124-140, 1990b.
- Phipps, S.. « Behavioural Response to UI Reform in Constrained and Unconstrained Models of Labour Supply », Revue canadienne d'économique, vol. 14, nº 1, 1991a, p. 34-54.
- Phipps, S.. « Equity and Efficiency Consequences of Unemployment Insurance Reform in Canada: The Importance of Sensitivity Analyses », *Economica*, vol. 58, mai 1991, p. 199-214, 1991b.
- Phipps, S. et Burton, P.. « Sharing Within Families: Implications for the Distribution of Individual Economic Well-being in Canada », communication présentée lors des réunions annuelles de l'Association canadienne d'économique, Calgary (Alberta), 1994.
- Rawls, J.. *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987 (1971, traduction française 1987).
- Rubinstein, M.. « The Strong Care for the Generalized Logarithmic Utility Model as the Premier Model of Financial Markets », dans H. Levy et M. Sarrot, *Financial Decision Making Under Uncertainty*, Academic Press, New York, 1977, p. 11-65.

- Ruggles, P. et Williams, R.. « Longitudinal Measures of Poverty: Accounting for Income and Assets Over Time », dans *Review of Income and Wealth*, Series 35, no 3, septembre 1989, p. 225-2.
- Stern, N.. « On the Specification of Labour Supply Functions », dans l'ouvrage publié sous la direction de R. Blundell et I. Walker, *Unemployment, Search* and Labour Supply, Cambridge University Press, Cambridge, 1986, p. 143-189
- van Herwaarden, F.G. et Kapetyn, A.. « Empirical Comparisons of the Shape of Welfare Functions », *European Economic Review*, vol. 15, 1981, p. 261-286.
- van Praag, B.M.S.. « Ordinal and Cardinal Utility an Integration of the Two Dimensions of the Welfare Concept », *Journal of Econometrics*, vol. 50, 1991, p. 69-89.



Liste des rapports techniques d'évaluation de l'assurance-chômage

Évaluation de l'assurance-chômage

Au printemps de 1993, le ministère du Développement des ressources humaines a entrepris une vaste évaluation des prestations ordinaires d'assurance-chômage. La réalisation d'une série d'études distinctes a été confiée à des universitaires, à des spécialistes de l'évaluation du Ministère et à des organismes externes comme Statistique Canada. Bon nombre de ces études sont maintenant terminées et le Ministère est en train de préparer un rapport d'évaluation complet.

Vous trouverez ci-dessous la liste de ces rapports techniques. Un résumé de chacun de ces rapports est également disponible à l'adresse suivante :

Développement des ressources humaines Canada
Centre de renseignements
140, promenade du Portage
Portage IV, niveau 0
Hull (Québec)
K1A 0J9
Télécopieur : (819) 953–7260

Incidence de l'assurance-chômage sur le comportement des employeurs

• L'assurance-chômage, les mises à pied temporaires et les attentes en matière de rappel

Corak, M., Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, 1995. (*Résumé d'évaluation nº 8*)

- Entreprises, industries et interfinancement : profils de la répartition des prestations et des cotisations d'assurance-chômage
 - Corak, M. et W. Pyper, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, 1995. (*Résumé d'évaluation nº 16*)
- Réactions des employeurs aux contraintes de l'assurance-chômage : établissements canadiens et américains

Betcherman, G. et N. Leckie, Ekos Research Associates, 1995. (*Résumé d'évalution nº 21*)

Incidence de l'assurance-chômage sur le comportement des travailleurs

- L'admissibilité à l'assurance-chômage : analyse empirique au Canada Green, D. et C. Riddell, Département d'économique, Université de la Colombie-Britannique, 1995. (Résumé d'évaluation n° 1)
- La durée d'emploi et l'assurance-chômage : emplois saisonniers et non saisonniers

Green, D. et T. Sargent, Département d'économique, Université de la Colombie-Britannique, 1995. (*Résumé d'évaluation nº 19*)

• Les mouvements dans l'emploi et l'assurance-chômage

Christofides, L. et C. McKenna, Département d'économique, Université de Guelph, 1995. (*Résumé d'évaluation nº 7*)

• L'effet d'apprentissage et l'assurance-chômage

Lemieux, T. et B. MacLeod, Centre de recherche et développement en économique, Université de Montréal, 1995. (*Résumé d'évaluation nº 4*)

Les prestations de prolongation fondées sur le taux de chômage régional et la durée d'emploi

Riddell, C. et D. Green, Département d'économique, Université de la Colombie-Britannique, 1995. (À paraître)

• L'emploi saisonnier et le recours répété à l'assurance-chômage

Wesa, L., Direction des programmes d'assurance, DRHC, 1995. (*Résumé d'évaluation nº 24*)

Stabilisation macroéconomique

• Le régime d'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique au Canada

Dungan, P. et S. Murphy, Policy and Economic Analysis Program, Université de Toronto, 1995. (*Résumé d'évaluation nº 5*)

 Le rôle de stabilisateur économique du régime canadien d'assurancechômage

Stokes, E., WEFA Canada, 1995. (Résumé d'évaluation nº 6)

L'assurance-chômage et le marché du travail

• L'assurance-chômage et la transition vers le marché du travail Jones, S., Département d'économique, Université McMaster, 1995. (Résumé d'évaluation n° 22)

• L'assurance-chômage et la productivité de la recherche d'emploi

Crémieux, P-Y., P. Fortin, P. Storer et M. van Audenrode, Département des Sciences économiques, Université du Québec à Montréal, 1995. (*Résumé d'évaluation* n^o 3)

 Répercussions de la réduction du taux des prestations et des changements apportés aux conditions d'admissibilité (projet de loi C-113) sur le chômage, la recherche d'emploi et la qualité du nouvel emploi

Jones, S., Département d'économique, Université McMaster, 1995. (Résumé d'évaluation n° 20)

• Emplois exclus du Régime d'assurance-chômage du Canada : une enquête empirique

Lin, Z., Direction des programmes d'assurance, DRHC, 1995. (Résumé d'évaluation n° 15)

Les effets de l'inadmissibilité découlant des dispositions du projet de loi C-113 sur les taux de participation à l'assurance-chômage et à l'aide sociale

Kuhn, P., Département d'économique, Université McMaster, 1995. (*Résumé d'évaluation nº 17*)

- Les effets d'un assujettissement général à l'assurance-chômage sur le travail indépendant et la semaine de travail écourtée : une micro-simulation Osberg, L., S. Phipps et S. Erksoy, Département d'économique, Université Dalhousie, 1995. (Résumé d'évaluation n° 25)
- L'incidence de l'assurance-chômage sur les salaires, l'intensité de la recherche d'emploi et la probabilité de réemploi
 Crémieux P-Y P Fortin P Storer et M van Audenrode Département des

Crémieux, P.-Y., P. Fortin, P. Storer et M. van Audenrode, Département des Sciences économiques, Université du Québec à Montréal, 1995. (*Résumé d'évaluation nº 27*)

L'assurance-chômage et l'aide sociale

- L'interaction entre l'assurance-chômage et l'aide sociale Barrett, G., D. Doiron, D. Green et C. Riddell, Département d'économique, Université de la Colombie-Britannique, 1995. (Résumé d'évaluation n° 18)
- Cessation d'emploi et passage à l'assurance-chômage et à l'aide sociale Wong, G., Direction des programmes d'assurance, DRHC, 1995. (Résumé d'évaluation n° 9)
- La mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre au Canada : le rôle de l'assurance-chômage, de l'aide sociale et de la formation
 Lin, Z., Direction des programmes d'assurance, DRHC, 1995. (Résumé d'évaluation n° 26)

L'assurance-chômage, la distribution du revenu et le niveau de vie

- L'assurance-chômage et la redistribution du revenu : une microsimulation
 - Erksoy, S., L. Osberg et S. Phipps, Département d'économique, Université Dalhousie, 1995. (*Résumé d'évaluation nº* 2)
- Le revenu et le niveau de vie en période de chômage Browning, M., Département d'économique, Université McMaster, 1995. (Résumé d'évaluation n° 14)
- Incidence de l'assurance-chômage et de l'aide sociale sur la redistribution du revenu dans les années 1990 : une micro-simulation
 Osberg, L. et S. Phipps, Département d'économique, Université Dalhousie, 1995. (Résumé d'évaluation n° 28)
- Étude de l'interaction de l'assurance-chômage et de l'aide sociale au moyen des données COEP

Browning, M., P. Kuhn et S. Jones, Département d'économique, Université McMaster, 1995.

Rapport final

• Évaluation du Régime d'assurance-chômage du Canada : rapport final Wong, G., Direction des programmes d'assurance, DRHC, 1995.